TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9188

20 PAGES

MERCREDI 31 JUILLET 1974

A Paris

Une «junte» lance un appel pour le retour à la démocratie en Espagne

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le signal d'alarme des matières premières

Un renversement de tendance spectaculaire est en train de se produire à nouveau sur les marchés des matières premières. Orientés à la baisse après la flambée du printemps dernier, les cours remontent brutalement dans tous les secteurs. Le mouvement a surpris tous les observateurs, qui s'attendaient généralement à la poursuite du repli.

Sans doute convient-il de distinguer entre les marchés, en relevant, par exemple, que certains produits agricoles demeurent rares. Ainsi le sucre, dont le prix a doublé depuis le début de l'année, atteignant près de 300 livres la tonne, est-il recherché dans le monde entier, après plusieurs années de récoltes médiocres ; il commence à être rationné en Grande-Bretagne, les pays du Commonwealth n'ayant pas tenu leurs promesses de livraison. De même la plus forte sécheresse que les Etats-Unis aient connue depuis vingt-cinq ans a-t-elle fait bondir les prix des céréales, notamment du maïs et surtout du soja, qui ont doublé depuis un mois en dépassant le niveau record d'août 1973. Mais que dire du réveil des métaux non ferreux, et notamment de celui du cuivre, dont la production est actuellement supérieure à la consommation ? C'est en fin d'année seulement, selon l'O.C.D.E., que l'expansion mondiale doit s'accélérer pour approcher du rythme de 3 %, l'économie des Etats-Unis restant particulièrement stagnante actuellement. Pourquoi donc la hausse dès à présent ?

La réponse est peut-être donnée par le regain d'animation qui se produit sur le marché de l'or, où le cours de l'once, tombé des 170 dollars du printemps à 130 dollars, vient en quelques jours de remonter de 15 %. Sans doute avait-il trop rapidement baissé, mais le fait est là : la spéculation est réapparue. Selon la revue américaine « Barron's », on pourrait assister à un nouveau « départ » sur le marché des matières premières, comme en 1972 et surtout en août 1973. Si le mouvement se poursuit, en raison des incertitudes politiques (Watergate) ou économiques (inflation), la revue estime que les cours records de l'année dernière pourraient être dépassés.

Voilà qui ne fera pas l'affaire des gouvernants engagés dans la lutte contre l'inflation et qui, tel M. Giscard d'Estaing, se félicitaient récemment de la baisse des matières premières.

Tous les partenaires mondiaux entendent bien avoir accès au « festin » sans sacrifier aucun de leurs intérêts. Les pays sous-développés s'efforcent au moins de maintenir, sinon d'augmenter, les prix de leurs produits de base. L'accord de Kingston entre les Neuf et leurs quarante-quatre associés probables du tiers-monde, qui institue au bénéfice de ces derniers un système de stabilisation de leurs recettes d'exportation, illustre fort bien cette politique des « cliquets ».

Sur le front du pétrole, une bataille psychologique fait simultanément rage entre adversaires et partisans de la baisse des prix du pétrole. Si le Koweït, hostile à la baisse, a marqué un point en obligeant les deux compagnies pétrolières opérant sur son sol à racheter au prix fort son « brut » de participation, l'Arabie Saoudite, en revanche, va proposer la semaine prochaine à soixante-dix compagnies une enchère portant sur 75 millions de tonnes de pétrole, sans fixer de limite inférieure aux offres.

Quel que soit le résultat de cette compétition, il apparaît, en considérant l'ensemble du secteur, que l'inflation risque fort d'être alimentée dès le second semestre par une anticipation de la reprise de l'expansion mondiale. La note à payer, qui fut acquittée naguère surtout par les travailleurs, puis par les pays sous-développés, le sera cette fois-ci par les consommateurs-épargnants des pays occidentaux. Lorsque les transferts ne sont pas organisés conformément à des choix politiques, l'inflation les impose au détriment des plus faibles.

Malgré un regain d'optimisme à la conférence de Genève

Les Turcs ne cessent de renforcer leur présence militaire à Chypre

● *A Genève, M. Callaghan a repris, ce mardi 30 juillet, ses efforts de médiation entre ses collègues grec et turc, MM. Mavros et Gunes, pour essayer de faire sortir de l'impasse les travaux de la conférence sur Chypre. Un compromis paraît se dessiner entre les diverses propositions et contre-propositions avancées lundi, ce qui permettrait peut-être la signature d'un accord. En tout cas, après une réunion des trois ministres mardi en fin de matinée, on considérait comme possible la convocation d'une session plénière de la conférence pour l'après-midi.*

● *A ANKARA, le premier ministre turc a déclaré que la délégation avait rejeté une nouvelle demande grecque concernant le repli des troupes turques sur les positions qu'elles tenaient le 22 juillet, et avait soumis de nouvelles propositions. De source grecque à Genève, on indique que ces propositions sont inacceptables car elles équivaudraient à la neutralisation, sous la supervision des Nations unies, de 1 400 kilomètres carrés, alors que les forces turques ne contrôlent actuellement que quelques 400 kilomètres carrés. Cependant, les Turcs continuent de renforcer leur corps expéditionnaire, comme le signale ci-dessous notre envoyé spécial.*

● *A ATHENES, où M. Caramanlis s'apprêterait à réintégrer l'extrême gauche dans la vie nationale grecque, M. Ilias Iliou, représentant du parti d'extrême gauche E.D.A., a été reçu, mardi matin, par le premier ministre. A l'issue de cette réunion, M. Iliou a déclaré que le problème de sa participation au cabinet n'avait pas été évoqué.* (Voir page 2 l'article d'Eric Rouleau).

Un climat de haine et de peur

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Kyrénia. — « *Cette fois, c'est bien fini. Il n'y aura plus de retour en arrière. Il nous faut des garanties définitives.* » En découvrant la région de Kyrénia, il est difficile de mettre en doute la conviction de M. Rauf Denktash, leader de la communauté turque de Chypre et vice-président de la République. En l'espace de dix jours, l'armée turque a débarqué suffisamment d'hommes et de matériel sur les plages proches de Kyrénia pour pouvoir occuper l'île, le cas échéant, en moins de quarante-huit heures. On comprend mieux également la forme que pourrait prendre la « *Fédération géographique* » réclamée par M. Denktash pour protéger les intérêts des Turcs chypriotes. Adossée à la mer — et donc à la Turquie elle-même — l'armée d'Ankara contrôle désormais un vaste secteur dont la pointe méridionale est formée par le quartier turc de Nicosie. La station balnéaire de Kyrénia et son petit port de plaisance se retrouvent donc au cœur de cette poche qui a pris la forme d'un trapèze. « *Les experts militaires s'accordent sur le chiffre de trente mille* », se contente de jauger, non sans sourire, M. Rauf Denktash. Ce chiffre a-t-il été lancé pour impressionner l'opinion ? En tout cas, le dispositif militaire turc ne manque pas d'allure.

Au pied de la chaîne du Pentadactylon, qui sépare Nicosie de la côte septentrionale et de Kyrénia, des dizaines de blindés ont pris position, canons tournés vers la capitale. Le long du couloir qui relie les deux villes, des patrouilles turques sont présentes un peu partout et les collines qui dominent Kyrénia sont également entre les mains des fantassins d'Ankara. Lundi, comme dimanche, la troupe et les blindés n'ont d'ailleurs pas cessé de débarquer sur les plages des environs de Kyrénia. Avec l'assurance un peu ironique d'un homme qui a enfin plusieurs atouts dans son jeu, M. Rauf Denktash ne manquera pas d'ailleurs l'occasion de nous avouer qu'il n'a pas « *à se plaindre d'un manque de ravitaillement* ».

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

U.S. connection

Corruption, abus de pouvoir, entraves à la justice : la fonction présidentielle, aux Etats-Unis, semble submergée par ses à-côtés.

Il devient délicat pour tous d'avoir connu le président des Etats-Unis d'Amérique, même à titre de chef d'Etat étranger, et l'on peut se demander où s'arrêteront les choses. La grande alliée de l'Europe propose un « leadership », mais peut-être, dans le secret des âmes, craint-on déjà un racket.

En tout cas, le pouvoir, aux Etats-Unis, apparaît de plus en plus comme un gang en voie de démantèlement, et les incorruptibles chargés de le contrôler comme des stakhanovistes de la justice.

Au fil des jours, plus rien n'étonne. A ce train-là, si une radio annonce un beau matin que le président Nixon est inculpé d'attaque à main armée, nous refuserons bien sûr de croire à cette fausse nouvelle. Mais par pure politesse.

BERNARD CHAPUIS.

TANDIS QUE DES GARDIENS SE METTENT EN GRÈVE A FRESNES

M. Lecanuet saisit le gouvernement d'un projet de réforme de la condition pénitentiaire

- Suppression de fait du casier judiciaire
- Parité de salaire entre surveillants et policiers
- Remise en cause des courtes peines de prison

Suppression de fait du casier judiciaire pour les condamnations non criminelles, création de « mesures de sûreté » se substituant aux courtes peines d'emprisonnement (quinze jours à six mois) pour en éviter l'effet corrupteur reconnu, traitement des chèques sans provision ou des contraventions de circulation par voie administrative, définition d'un contrôle juridictionnel de l'exécution des peines, amélioration de la rémunération du travail : tels sont, pour ce qui concerne les détenus, les points marquants du projet d'ensemble auquel M. Lecanuet met la dernière main avant de le présenter au conseil des ministres du 31 juillet.

D'une égale importance sont les mesures que le ministre de la justice envisage au profit des surveillants : parité de salaire avec les policiers, recyclage systématique de tous les agents et, notamment, des cadres, réinsertion et revalorisation des fonctions de surveillance dans le processus judiciaire.

Ces mesures paraîtront d'autant plus opportunes que, au moment où les détenus semblent diminuer l'intensité de leur mouvement, ce sont maintenant les surveillants qui entament le leur. Un début de grève était en effet signalé à la maison d'arrêt de Fresnes, ce mardi matin 30 juillet.

Malgré la gravité des événements pénitentiaires actuels — quatre morts déjà, plusieurs bâtiments en tout ou partie détruits — c'est à la mutinerie de Toul, en décembre 1971, qu'il faut remonter pour découvrir tares et responsabilités. A la maison centrale de Toul, que l'opinion « découvrit » avec stupeur à l'époque, tout existait — à l'exception des conditions de travail, qui provoquèrent les grèves de 1972 et 1973 à la centrale de Melun — de ce qui suscite aujourd'hui la réclamation quasi unanime des vingt-huit mille neuf cent trente-six détenus français au 1er juillet.

Un homme avait pressenti que la mutinerie de Toul, officiellement présentée comme une exception, pouvait être bientôt un mouvement général tant les causes s'en retrouvaient ailleurs, sinon partout. Dans une lettre du 6 janvier 1972, que l'on choisit de garder secrète, M. Robert Schmelck s'inquiétait auprès de M. René Pleven, ministre de l'époque, de ce que la « réforme » de 1945 — celle voulue par des résistants auxquels leurs activités patriotiques avaient fait découvrir la prison — fût un enfant mal formé, ou un mort-né dont on cachait le décès.

M. Schmelck parlait en connaissance de cause. Il avait été directeur de l'administration pénitentiaire de novembre 1961 à mai 1964, période durant laquelle sécurité et discipline étaient des maîtres mots. Un préfet fut alors révoqué par le général de Gaulle pour l'avoir oublié, et M. Jean Foyer, ministre de la justice, signait circulaire sur circulaire pour rappeler à la discipline. L'actuel directeur de cabinet de M. Lecanuet savait mieux que personne quelles limites ne devaient pas être franchies en matière de répression. Pour avoir présidé la commission officielle sur les événements de Toul, il put constater ce qui arrivait quand on les franchissait.

Les limites ne furent pas seulement franchies dans ce sinistre établissement de l'Est français, mais à peu près partout, parce que c'était la plus grande pente, parce qu'il est plus facile d'imposer le silence que d'écouter le langage des prisons, celui des détenus, celui des surveillants, parce que faisait défaut cette définition précise d'une politique pénitentiaire que réclamait encore lundi à « Actuel 2 » le surveillant chef de la maison centrale de Melun.

Aux surveillants on accorda un peu plus d'argent et quelques postes supplémentaires, aux autres, le faux recours d'un « *pivot de la politique pénale nouvelle* », les juges de l'application des peines qui, eux-mêmes, sentirent rapidement l'inconfort de leur situation et la modicité de ce qu'ils pourraient améliorer ou entreprendre. Les événements présents sont les enfants ou les neveux de la mutinerie de Toul.

M. Lecanuet ne peut perpétuer l'abstention passée pour la raison essentielle qu'il a l'appui de M. Giscard d'Estaing, alors que M. Pleven n'avait probablement pas celui de Georges Pompidou.

PHILIPPE BOUCHER.

(Lire la suite page 6.)

UN ŒIL NEUF POUR LE TIERS-MONDE

M. Jean Sauvagnargues, président en exercice du conseil des Neuf, accompagné du président de la Commission de Bruxelles, M. François-Xavier Ortoli, rencontrera à Paris, le 31 juillet, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Riad, ainsi que le ministre des affaires étrangères du Koweït, le cheik Al Jaber, pour jeter les bases du dialogue euro-arabe dont l'idée avait été lancée il y a quelques mois par notre diplomatie (lire page 17 l'article de Maurice Delarue). Une dimension nouvelle sera-t-elle donnée en cette occasion à la politique de la France à l'égard du tiers-monde ?

Par MAURICE GUERNIER (*)

Le président de la République a promis une fois de plus le changement. Prendra-t-il l'initiative de modifier la politique que la France pratique depuis quinze ans à l'égard du tiers-monde et qui, d'année en année, tend inéluctablement vers l'échec ?

De Gaulle a donné l'indépendance après avoir essayé un régime de communauté qui ne manquait pas de grandeur. Mais Pompidou s'est contenté de pratiquer une coopération paternaliste, évitant délibérément toutes les innovations. C'était la politique de l'immobilisme : mêmes hommes et mêmes méthodes qu'à l'époque coloniale, même politique culturelle jusqu'à l'absurde, même politique militaire jusqu'à l'absurde. Il ne faut pas s'étonner si nos meilleurs amis, comme les Malgaches, les Camerounais et bien d'autres, jusqu'aux Sénégalais, ont, un beau jour, exigé le changement, c'est-à-dire la révision des traités de coopération.

Car le monde a changé pendant que nos gouvernements refusaient le changement. Le tiers-monde, considéré comme une vaste région folklorique, comme un monde à part et sans grand intérêt, le tiers-monde fait désormais, et de plus en plus, sentir son poids biologique, économique et politique sur toute la planète. Dans vingt-six ans, il y aura 5 milliards d'hommes, de femmes et d'enfants qui crieront leur misère à 2 milliards de nantis et de repus : nous laissons se préparer un monde explosif. Avec la guerre du pétrole, le tiers-monde montre l'extrême faiblesse de nos économies assoiffées mais gaspilleuses d'or noir et de matières premières.

Et déjà un autre drame apparaît : celui de la faim. En trente ans, il va falloir doubler tout ce que les hommes ont construit, toutes les maisons, toutes les routes, tous les hôpitaux, toutes les écoles, toutes les usines... Il faudra surtout plus que doubler tous les champs cultivés et plus que doubler leurs rendements si nous voulons nourrir décemment 7 milliards d'hommes.

Essayons de poser quelques principes de changement dans la politique de la France à l'égard du tiers-monde.

Des remarques précédentes, on peut tirer une première conclusion fondamentale : « *Le problème du tiers-monde n'est plus une affaire à la taille de la France.* » Mais je m'empresse d'ajouter que « *c'est une affaire dans laquelle la France peut — mieux que d'autres — proposer des idées de changement* ».

Proposer d'en faire une opération internationale orchestrée par l'ONU ou toute autre institution mondiale serait un projet utopique. Le monde n'est pas mûr pour un gouvernement mondial. Par contre, la France pourrait proposer, dès maintenant, une « *vraie politique européenne de coopération avec le tiers-monde* » en commençant par des exemples concrets comme un traité de coopération de trente ans avec le monde arabe et un traité à long terme avec l'Afrique noire.

(Lire la suite page 17.)

(*) Membre du Club de Rome.

UN LIVRE DE GEORGES MATHÉ

Pour une éthique en mouvement

De l'enseignement, « *majestueuse inertie* », au capitalisme populaire, de la phallocratie à la bipolarisation politique nuisible, de la fraude fiscale à la démagogie des retraites, de l'inégalité biologique aux Kibboutzim ou des morales religieuses esclavagistes à l'éthique individuelle dite « à secteur toléré » les opinions percutantes, parfois paradoxales, et les propositions audacieuses jusqu'à l'utopie pleuvent aussi dru et cinglant que les noix gaulées à l'automne, dans les « entretiens » que publie dans « *le Temps d'y penser* » (1), le professeur Georges Mathé.

Au-delà des réflexions sur la mort, la science, l'acharnement thérapeutique, la vérité dite ou cachée au malade, la procréation ou l'avortement, nées tout naturellement de l'exercice quotidien d'un sacerdoce entre tous difficile, c'est à une méditation plus vaste sur la condition humaine et la morale sociale au temps du grand tourbillon technique et des remises en cause perpétuelles que se trouve invité son lecteur.

La force des préjugés, la puissance des conditionnements et des règles dogmatiques, expliquent sans doute et à la fois l'aveuglement collectif, et l'effet de choc produit par l'absence totale de conformisme et la percutante franchise avec lesquelles le célèbre cancérologue tire d'un certain nombre de faits et de vérités d'évidence un enchaînement souvent irréfutable de conclusions logiques.

Si la maîtrise de la procréation est « *l'une des plus grandes victoires de l'homme* » et si les adversaires de la contraception « *ont peur de tout sauf du ridicule* », le recul, en ce domaine, « *de la religion devant la science devrait faire réfléchir* ».

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 11.)

(1) *Le Temps d'y penser*, 237 p., 30 F. Editions Stock (entretiens avec José Hanu).

LA SITUATION A CHYPRE ET EN GRÈCE

En marge des tractations de Genève, une activité diplomatique intense s'est poursuivie dans les grandes capitales et au siège de l'ONU.

● AUX NATIONS UNIES. — Le Conseil de sécurité s'est réuni dans la soirée du lundi 29 juillet, et a été saisi du projet de résolution annoncé la veille par la délégation soviétique et prévoyant notamment l'envoi par le Conseil de sécurité d'une mission spéciale, qui irait « immédiatement » à Chypre pour vérifier sur place l'application de sa résolution du 20 juillet.

Le texte définitif de la délégation soviétique diffère de l'ébauche mise en circulation la veille (voir « le Monde » du 30 juillet).

1) En demandant non seulement l'application du cessez-le-feu mais aussi l'arrêt de « tous les actes de violence contre la République chypriote » et en insistant sur le caractère d' « Etat non aligné » de Chypre.

2) En exprimant le vœu que « des représentants du gouvernement constitutionnel de la République de Chypre participent aux négociations de Genève ».

Le projet a été exposé par M. Vasily Safrontchouk, représentant soviétique, qui donne une précision importante : la mission du Conseil de sécurité à Chypre devrait avoir comme interlocuteurs principaux Mgr Makarios et ses représentants.

Le président du Conseil de sécurité, M. Javier Perez de Cuellar (Pérou), a fait ensuite état des « consultations » qui doivent se dérouler entre membres du Conseil sur le texte proposé et a ajourné les débats « sine die ».

● A WASHINGTON. — M. Henry Kissinger a reçu, lundi après-midi, Mgr Makarios, ainsi que cela avait été convenu lors de la première visite de l'ethnarque au secrétaire d'Etat, une semaine auparavant. Au cours de la conférence de presse télévisée qu'il a tenue dans la soirée, Mgr Makarios (dont l'arrivée imminente à Londres venait d'être annoncée par le haut commissariat chypriote dans la capitale britannique) a déclaré que sa conversation avec M. Kissinger avait été « très constructive », mais il a paru déçu que son interlocuteur ne lui ait pas indiqué plus nettement les intentions du gouvernement américain.

● A LONDRES. — Le président Makarios est arrivé mardi à 8 heures à l'aéroport de Londres-Heathrow pour un séjour en Grande-Bretagne, dont la durée n'a pas été précisée.

Interrogé par les journalistes à sa descente d'avion, l'ethnarque a déclaré :

« Je suis le président élu de la République chypriote et rien ne pourra m'empêcher de rentrer à Chypre », ajoutant néanmoins que, avant de rentrer, il souhaitait le départ des officiers grecs de la garde nationale chypriote. Il a également critiqué la position de la Turquie à la conférence tripartite de Genève sur Chypre, affirmant que Ankara « exerce un chantage dans l'espoir d'imposer ses conditions pour la solution du problème de Chypre » et que cette attitude « n'apportera pas de solution mais un nouvel affrontement dont les répercussions peuvent mettre en danger la paix dans toute la région et affecter le flanc sud de l'OTAN ».

● A PARIS. — Une révision du statut de Chypre a été préconisée par la commission permanente du Conseil de l'Europe, qui s'est réunie lundi après-midi.

La résolution, votée à l'unanimité, appelle notamment les trois Etats signataires des accords de 1960 sur Chypre à « garantir la souveraineté, l'intégrité territoriale et la sécurité de Chypre, notamment au moyen d'un statut amélioré, assurant la sécurité et les droits de la communauté turque, ainsi que l'indépendance politique de l'île sous un gouvernement démocratique » et précise que « les deux communautés ethniques de Chypre doivent être pleinement associées à toutes les négociations sur l'avenir de l'île ».

Un climat de haine et de peur

(Suite de la première page)

En face, les Chypriotes grecs ne peuvent pas faire le poids. Leur garde nationale, ou ce qu'il en reste en dépit d'une mobilisation générale, ne dispose que d'un armement léger et les officiers venus de la « mère patrie » qui *la commandent ont perdu un peu* de leur fougue depuis que leurs chefs n'occupent plus le pouvoir à Athènes. Faute d'un appui extérieur, que pourrait-elle faire, le cas échéant, devant deux ou trois divisions turques appuyées par des blindés, leur aviation et leur flotte ? La démonstration de force choisie par Ankara devrait leur ôter toute illusion sur ce plan-là.

Quand les Chypriotes grecs protestent contre le renforcement et l'extension du dispositif militaire adverse au nord de Nicosie, les Chypriotes turcs dénoncent à leur tour les exactions subies, selon eux, par la population des villages ou quartiers turcs contrôlés par la garde nationale chypriote grecque. « *Si les Grecs continuent de prendre prétexte de la présence de l'armée turque pour continuer de faire ce qu'ils font, ils ont tort. L'armée turque est venue ici pour mettre un terme à onze ans de discrimination et pour protéger la population turque* », nous a déclaré à ce propos M. Denktash. Voulait-il dire par là que cette armée pourrait intervenir si nécessaire ? « *C'est cela* », a-t-il répondu sans hésitation et en *mettant en doute la « liberté »* dont jouirait M. Glafcos Cléridès, le président par intérim de la République et, à ce titre, son principal interlocuteur chypriote grec. Mardi, les deux hommes ne s'étaient plus parlé depuis trois jours et aucune rencontre ne semblait en vue.

Que les négociateurs réunis à Genève éprouvent des « *difficultés* » ne semble surprendre personne ici, où l'optimisme n'est sûrement pas de mise. En attendant des ordres possibles de démilitarisation, on suit le chemin inverse. D'un autre côté, la population grecque de l'île — huit habitants sur dix — paraît peu préparée à la solution fédérale exigée par Ankara et les Chypriotes turcs. Dans un climat de haine et de peur, les pertes humaines, les destructions et l'effondrement prévisible de l'économie s'ajoutent pour décourager les esprits les mieux intentionnés.

Ecrasé par le soleil, avec ses terrasses de cafés coquets donnant sur un port de plaisance encombré de petits voiliers et dominé par une vieille forteresse, Kyrénia fait un peu l'effet d'un Saint-Tropez abandonné en pleine saison. Mais il suffit de prendre une petite ruelle pour s'écarter de cette carte postale sans âme et retrouver la trace de la guerre. En ville, des vitrines brisées signalent aussi bien le passage d'un sporadique combat de rue que celui de pillards sans doute en uniformes. La ville elle-même n'a guère souffert des bombardements turcs, mais, une semaine après la fin des combats, un embryon d'administration chypriote turque s'emploie à mettre un peu d'ordre à l'abri des troupes dépêchées par Ankara.

A l'Hôtel Dome, six cents réfugiés, en grande majorité des Chypriotes grecs, demeurent pratiquement coupés du monde extérieur et redoutent toujours d'abandonner la protection des « casques bleus » pour rentrer chez eux. Une administration sans administrés ou presque s'emploie à récupérer un cheptel menacé de mourir de faim aux alentours, tandis que les collines qui surplombent la station balnéaire n'offrent que leurs brûlures, la forêt ayant été incendiée par des bombes au napalm lâchées par l'aviation turque. Le matin, des bulldozers sont chargés d'enterrer les derniers corps des gardes nationaux (grecs) trop décomposés « pour être touchés », comme l'expliquera le maire provisoire de Kyrénia, un ancien conseiller municipal turc de Famagouste.

Si les Chypriotes turcs ont l'ambition de transformer Kyrénia en une sorte de ville où ils seront bien chez eux, au cœur d'un éventuel Etat fédéré turc, ils n'en sont qu'à leurs premiers et tout petits pas. La station balnéaire comptait cinq mille habitants avant la guerre, c'est-à-dire avant le 20 juillet, dont seulement trois cent cinquante Turcs. Dix jours plus tard, avec ses vitrines éventrées et ses rues vides, elle donne une idée du temps qu'il faudrait pour faire de Chypre une fédération ou, plus modestement, pour y ramener à la fois un peu d'ordre et un peu de calme.

J.-C. POMONTI.

● *Dans un communiqué* publié lundi 29 juillet à l'issue de la visite à Moscou de M. Aldo Moro, ministre italien des affaires étrangères, l'U.R.S.S. et l'Italie expriment leur « *préoccupation sérieuse face aux événements de Chypre qui créent une menace pour la sécurité dans la Méditerranée orientale* ». Les deux parties se prononcent pour « *la cessation immédiate de toute intervention militaire étrangère contre Chypre* ». — (*A.F.P.*)

A travers le monde

Argentine

● Mme PERON A REÇU, le lundi 29 juillet, le soutien de vingt-quatre organisations politiques, syndicales et patronales, qui ont signé un document favorable « *à la continuité constitutionnelle représentée authentiquement par le président de la nation, Mme Maria Estela Martinez de Peron* ». Les Montoneros, représentant l'aile révolutionnaire de la jeunesse péroniste, n'avaient pas été invités à la réunion des organisations signataires. D'après des rumeurs circulant à Buenos-Aires, il serait même projeté de mettre ce mouvement hors la loi. — (*Reuter, U.P.I.*)

Guinée

● LES TROIS RESSORTISSANTS ALLEMANDS emprisonnés en Guinée à la suite de la tentative de débarquement de troupes étrangères en novembre 1970 — un directeur technique de brasserie et deux *touristes — ont été libérés*. Cette mesure est le résultat de plusieurs mois de démarches menées conjointement par l'ONU et par le gouvernement italien, qui représente à Conakry les intérêts de la R.F.A. depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays en 1971. — (*A.F.P.*)

A Genève

L'heure est venue de trancher

De notre envoyé spécial

Genève. — Lundi en fin d'après-midi, après les ultimes tentatives de M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, de rapprocher les points de vue des Grecs et des Turcs, l'impression générale, à Genève, était que les négociations tripartites sur Chypre tournaient en rond et n'avaient plus guère de signification. L'heure était donc venue de trancher, c'est-à-dire de s'entendre ou de se séparer.

A la vérité, Grecs et Turcs avaient compromis les conversations à trois par leur impatience : les Grecs en exigeant tout de suite des Turcs un engagement précis de retrait de leurs troupes — cette demande venait un peu trop tôt ; — les Turcs en réclamant des Grecs l'acceptation immédiate d'une solution fédérale pour Chypre, solution à laquelle il faut donner le temps aux esprits de s'habituer.

Les vives blessures que viennent de s'infliger mutuellement les Grecs et les Turcs ne se cicatriseront pas de sitôt. Il faut laisser les passions se calmer avant d'aborder les problèmes les plus délicats. C'est ce qu'a demandé lundi vers 18 heures M. Callaghan, après la nouvelle série d'entretiens qu'il avait eus séparément au cours de l'après-midi avec MM. Mavros et Gunes. « *C'est maintenant le temps de la réflexion pour tous*, déclara-t-il alors, *et de la réflexion sérieuse pour certains* ». Pour leur part, les Grecs affirmaient, mardi au début de la matinée, que l'impasse était désormais inévitable. Le pensaient-ils vraiment ?

Il paraît en tout cas certain qu'à 5 heures du matin, lundi, à l'issue des entretiens qu'ils avaient eus toute la nuit, les ministres des trois puissances garantes du statut de Chypre s'étaient mis enfin d'accord sur un texte commun, dont le premier projet leur avait été présenté par M. Callaghan. Il s'agissait d'un texte *ad referendum*, c'est-à-dire à confirmer par les gouvernements. Or il est très rare en général que ceux-ci reviennent sur ce que leurs représentants ont accepté. C'est pourtant ce *qui est arrivé* en l'occurrence, le gouvernement d'Ankara ayant rejeté une partie du texte agréé par M Gunes. Les Turcs, en effet :

1) N'acceptaient pas de se retirer de Chypre aussitôt qu'une nouvelle Constitution chypriote aura été adoptée et commencera à s'appliquer ; ils veulent décider eux-mêmes du moment opportun *pour opérer ce retrait*, lorsque, disent-ils, ils seront assurés que la sécurité de la population chypriote de souche turque sera pleinement assurée ;

2) Voulaient que, dès maintenant, les communautés grecque et turque de Chypre participent à l'élaboration de la solution finale, que chacune de ces communautés soit autonome et possède *sa propre administration*.

Les Turcs savent pourtant très bien qu'ils ne pourront pas rester indéfiniment à Chypre, sous peine d'être accusés très vite de compromettre l'indépendance de l'Etat chypriote, à laquelle un nombre de plus en plus grand de pays, membres de l'ONU, sont très attachés. Sous peine également de compromettre parallèlement les chances de l'indispensable coopération à venir entre la Grèce et la Turquie. Les Grecs savent bien, de leur côté, que l'heure de leur prédominance à Chypre sur les Turcs est terminée, que le système *de veto ne fonctionne* pas et qu'il faudra bien en arriver à une solution plus ou moins fédérale dans le cadre de l'indépendance de l'île. Mais ni les uns ni les autres ne veulent qu'on les bouscule, ni surtout qu'on leur fasse perdre la face.

De son côté, la diplomatie américaine a déployé des efforts frénétiques à Athènes et à Ankara, *tandis* qu'à Genève M. Buffum, secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, qui a reçu, lundi encore, M. Gunes, paraît aussi discret qu'efficace.

A vrai dire, le désir d'un accord est d'autant plus général et vif que se profile davantage la menace d'une intervention diplomatique des Soviétiques. Certes, leur observateur officieux, M. Minine, n'est toujours pas arrivé à Genève, mais il n'est pas douteux qu'en cas d'échec l'Union soviétique trouverait une occasion en or d'apparaître en Méditerranée et à l'ONU comme le seul véritable défenseur, étant donnée la carence des trois puissances garantes à cet égard, à la fois de l'indépendance de Chypre et *du droit des Chypriotes* de décider de leur sort.

C'est pourquoi, en définitive, un échec paraissait improbable, tout au moins un échec total, irréversible. Il n'y a pas d'alternative en effet à un accord gréco-turc, sinon une situation de plus en plus malsaine et dangereuse en Méditerranée orientale, solution dont la Grèce et la Turquie, et d'abord leurs fragiles régimes démocratiques, seraient les premiers à pâtir.

JEAN SCHWŒBEL.

POUR CONSOLIDER SA POSITION

M. Caramanlis souhaiterait une réinsertion politique de l'extrême gauche

De notre envoyé spécial

Athènes. — M. Caramanlis sera-t-il amené, sous la contrainte des événements, à renverser la hiérarchie des priorités qu'il s'était fixée en acceptant de revenir aux affaires ? Depuis son avènement au pouvoir, à l'aube du 24 juillet, il n'avait cessé de répéter publiquement et en privé qu'il lui fallait tout d'abord régler le conflit chypriote, juguler le « péril national » qui menaçait la Grèce. Il était sous-entendu que les problèmes intérieurs, et au premier chef celui du contrôle du pouvoir, passeraient en attendant au deuxième plan.

Les négociations de Genève ont cependant démontré qu'il ne sera pas aisé — voire peut-être impossible dans un délai plus ou moins long — de déboucher sur une normalisation à Chypre. Les Turcs, dit-on ici, sont de toute évidence décidés à tirer le maximum de profit des succès de leur corps expéditionnaire dans l'île. Le gouvernement de M. Caramanlis a été mis, dès lors, devant un redoutable dilemme : s'il répond *à la force par la force, il risque* — compte tenu de la supériorité écrasante des forces d'Ankara — d'entraîner la Grèce dans une aventure militaire ; s'il cède, au contraire, aux exigences turques, il donnera sa caution à un Waterloo diplomatique. Dans ces deux cas, le gouvernement Caramanlis irait droit à sa perte. Les tenants de la dictature auraient réussi à rejeter sur le monde politique grec la responsabilité d'une « catastrophe nationale » qu'ils n'ont pas voulu assumer.

Pour éviter les deux écueils, M. Caramanlis a choisi une troisième voie : *celle de la « résistance diplomatique »*. Il a assuré ses ministres, lundi soir 29 juillet, qu'il se battrait au sein de toutes les assemblées internationales pour mettre en échec les ambitions d'Ankara. Il refuserait de rencontrer le premier ministre turc, M Bulent Ecevit, car « *les conditions d'un dialogue fructueux ne sont pas encore réunies* ». Mais, entre-temps, il mettrait les envahisseurs en accusation là où il lui serait possible de le faire, en particulier devant le Conseil de l'alliance atlantique, où il estime pouvoir obtenir de précieux concours.

Pour pouvoir tenir sur la scène internationale, il a besoin de consolider ses arrières, de rallier autour de lui le peuple, « *les forces politiques du pays* », comme il l'affirme dans le communiqué qu'il a diffusé lundi soir, avant même la réunion du conseil des ministres. Sa prudence sur le plan intérieur est interprétée par beaucoup comme autant de formes de complaisance à l'égard d'une armée dont les ressorts bien camouflés n'ont pas été brisés. Quand M. Caramanlis affirme, dans ce communiqué, qu'il avait obtenu, avant d'accepter son mandat, que « *les forces armées reviendraient à leur mission naturelle* », il cherche de toute évidence à rassurer une opinion *agitée par la peur, le doute ou la* méfiance.

Tous les préfets révoqués

Homme d'action, M. Caramanlis n'en est pas resté aux bonnes paroles. Le conseil des ministres a discuté, lundi soir, tout autant de Chypre que des mesures pratiques devant accélérer le processus de démocratisation. Des membres du gouvernement ont, chacun pour son domaine propre, formulé des propositions concrètes.

Le président du conseil les a écoutés avec une évidente satisfaction, sa combativité n'étant pas moindre. Quelques minutes après, on apprenait que tous les *préfets du pays, tous les secrétaires généraux des ministères* avaient été révoqués. Les uns et les autres seront, bien entendu, remplacés par des hommes hostiles à la dictature, de préférence des victimes de la junte. Il est question de nommer à leur place des officiers qui avaient été chassés de l'armée pour leurs tendances démocratiques ou pour *leur action contre le « régime des colonels »*.

L'opinion, radicalisée par l'oppression qu'elle a subie ces sept dernières années, souhaite sans doute d'autres signes de changement qu'elle appelle de ses vœux. M. Caramanlis les lui donnera notamment en achevant sa tâche de « réconciliation nationale » qu'il a promise. Or celle-ci paraîtra *imparfaite aussi longtemps que* les communistes — « *principales victimes de la dictature* », selon les termes du ministre Georges Rallis — ne seront pas réintégrés dans la vie nationale. De discrets contacts ont été pris à cet effet. M. Caramanlis, recevant divers interlocuteurs de la droite ou du centre ces derniers jours, s'est déclaré impressionné par le comportement « responsable » des dirigeants de l'extrême gauche. « *Ils se sont montrés bien plus raisonnables que d'autres* », a-t-il déclaré à l'un d'eux. M Rallis, homme de confiance du premier ministre, dont l'anticommunisme militant fut pendant un quart de siècle qualifié même par ses amis de « viscéral », nous disait l'autre jour qu'il avait été « *touché aux larmes par l'attitude conciliante des communistes* ».

Vers la légalisation du P.C.

Il n'est pas douteux que M. Caramanlis, soutenu en cela par la quasi-totalité de ses ministres, qu'ils soient issus de la droite, du centre ou de la gauche sociale-démocrate, est favorable à la légalisation du parti communiste. Le leader grec, lors d'un entretien qu'il nous avait accordé le 10 juillet, deux semaines seulement avant d'être rappelé en Grèce, ne cachait pas son admiration pour l'expérience portugaise. *Il l'avait étudiée de près*, grâce notamment au rapport que lui avait présenté M. Panayotis Lambrias, actuellement secrétaire d'Etat chargé de l'information, qu'il avait envoyé à Lisbonne en observateur. Mais l'évolution démocratique au Portugal, nous disait alors M. Caramanlis, affrontait deux périls : la prétention d'une partie de l'armée de *monopoliser le pouvoir et les agissements* des gauchistes qui entretenaient l'agitation dans la rue. En Grèce, ajoutait-il, rêveur, il faudrait le cas échéant échapper à ce double péril.

Le chef du gouvernement grec s'apprêterait aujourd'hui à neutraliser précisément ces deux menaces. M. Ilias Iliou, le président de l'EDA — Union des gauches, qui fut entre 1958 et 1967 la « couverture » légale du P.C. — proclamait dès le 24 juillet (*le Monde* du 26 juillet) que les revendications économiques et sociales *des travailleurs devraient* être dans la phase actuelle « *logiques et raisonnables* », surtout, ajoutait-il, si l'extrême gauche devait être admise au sein du gouvernement. M Iliou dénonçait par la même occasion les « *mots d'ordre extrémistes* » visant de toute évidence le gauchisme grec, dont M. Andréas Papandréou *pourrait bien devenir* le plus beau fleuron. Les milieux politiques ici ne cachent d'ailleurs pas leur appréhension devant la perspective d'un retour de l'ancien dirigeant centriste, dont la popularité dans le pays serait assez étendue, surtout parmi les jeunes.

L'éventuelle participation des communistes au gouvernement serait bénéfique à celui-ci à plus d'un titre : elle dissiperait la méfiance d'une partie de l'opinion dans la mesure où elle apparaîtrait comme un geste d'indépendance à l'égard de l'armée et des Américains ; elle permettrait de mieux contrôler le comportement des étudiants ainsi que du monde ouvrier, lequel s'apprête à se donner des syndicats librement élus, et à un moment où la crise économique exacerbe les tensions sociales ; elle donnerait enfin à M. Caramanlis les appuis internationaux dont il a besoin pour résoudre la crise chypriote.

Les directions des deux P.C. ne lui refuseraient pas leur concours : celui dit « *de l'intérieur* » (auquel appartient M. Iliou) a déjà fait savoir qu'il le soutiendrait dans ses efforts pour rétablir la démocratie ; M. Farakos, membre du bureau politique du P.C. orthodoxe, a laissé entendre lundi qu'il en ferait de même sous certaines *conditions*.

L'entrée au gouvernement des communistes serait à coup sûr ressentie comme une provocation par une partie de l'armée. M. Caramanlis ne paraît guère redouter les réactions des militaires. Il a assuré l'un de ses interlocuteurs qu'il estimait contrôler parfaitement l'aviation, la marine et la majeure partie des *unités de l'armée de terre. Que* cette estimation soit exacte ou non, il n'en reste pas moins que les responsables ici sont persuadés que la gravité de la crise chypriote découragerait les amateurs d'aventures.

ERIC ROULEAU.

Le premier ministre : le gouvernement contrôle la situation intérieure et élabore librement sa politique

Athènes (*A.F.P.*) — « *Je tiens à déclarer que mes conditions sont totalement observées et que le gouvernement contrôle la situation intérieure et élabore librement sa politique* », a déclaré dans une mise au point distribuée à la presse, lundi 29 juillet, le premier ministre grec.

M Caramanlis a souligné que lorsque les forces armées avaient fait appel à lui, il avait posé les conditions suivantes :

1) « *Que les forces armées retournent à leur mission normale et ne s'immiscent pas dans les affaires politiques du gouvernement.* »

2) « *Que les forces politiques de la nation m'aident à accomplir ma tâche.* »

M. Caramanlis a rappelé que « *le 23 juillet, dans l'après-midi, les dirigeants militaires et politiques grecs lui avaient adressé un appel l'invitant à rentrer immédiatement en Grèce pour prendre la tête du gouvernement.* »

Il a poursuivi : « *Compte tenu des circonstances critiques et conscient que j'avais à accomplir un devoir national, j'ai accepté cette demande.* »

Arrivé en Grèce à 2 heures du matin, M. Caramanlis s'est rendu, a-t-il déclaré, à la présidence de la République, où l'attendaient le président de la République et les dirigeants politiques et militaires du pays. « *Ceux-ci, après m'avoir mis brièvement au courant de la situation, m'ont demandé, à l'unanimité, d'assurer cette lourde tâche nationale. Désireux d'être mieux informé, j'ai voulu réserver ma réponse jusqu'au lendemain. Mais toutes les personnalités présentes ont souligné que les circonstances imposaient ma prestation de serment immédiate. Avant d'accepter, j'ai alors posé les deux conditions énumérées ci-dessus.* »

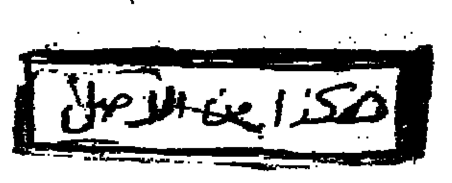
« *En ce qui concerne l'avenir politique du pays*, a encore déclaré M. Caramanlis, *je me réfère au message que j'ai adressé à la nation le 25 juillet dernier et j'invite tous les Grecs, et plus particulièrement la presse, à prendre conscience des circonstances actuelles critiques et à contribuer à créer un climat permettant de faire face efficacement au destin de la nation et à accélérer le processus menant à la normalisation totale de la vie politique du pays.* »

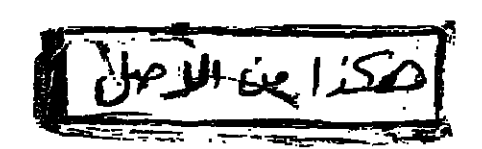
Une mise au point

D'autre part, le récit de l'« *appel historique* » du général Ghizikis à M. Caramanlis (*le Monde* du 26 juillet), attribué par le journal *Die Welt* à Mlle Evangelia Dragaci, présentée comme la « *secrétaire de M Caramanlis* », a fait l'objet d'une mise au point de la part des milieux proches du premier ministre.

Ces milieux qualifient ce récit d'« *affabulation pure et simple* » et soulignent que c'est M. Constantin Chrysostalis, homme de confiance et fidèle compagnon de M Caramanlis, qui a décroché le téléphone lorsque le général Ghizikis a appelé d'Athènes, laissant ensuite M. Caramanlis s'entretenir avec lui. Lorsque l'Elysée, à son tour, a appelé, c'est M Chrysostalis qui a décroché. C'est d'ailleurs l'homme de confiance de M Caramanlis qui a alerté les agences de presse, leur annonçant le départ imminent de M. Caramanlis, qui était alors dans l'attente d'un avion lui permettant de gagner Athènes jusqu'à ce que l'Elysée mette à sa disposition un Mystère-20.

[M. von Kageneck, correspondant de « Die Welt » à Paris, nous précise qu'il a obtenu le témoignage publié par son journal d'une jeune personne répondant au téléphone de M. Caramanlis à Paris, et assurant être sa « secrétaire » depuis le mois de mars.]





ÉTATS-UNIS

POUR « ABUS DE POUVOIR »

La commission judiciaire de la Chambre vote le second chef d'accusation contre M. Nixon

M. John Connally est inculpé

Washington. — Pour avoir failli à son devoir « de veiller à ce que les lois soient scrupuleusement appliquées » et « abusé du pouvoir exécutif en exerçant des pressions sur des administrations publiques », le président Richard Nixon a mérité une seconde fois, aux yeux de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, une mise en accusation devant le Congrès. Le manquement à son serment constitutionnel, qui fait de lui le protecteur de la loi, lui a même fait perdre une nouvelle voix républicaine au cours du vote qui a clos, le lundi 29 juillet, les débats de la commission. Un représentant républicain de l'Illinois, M. McClory, qui n'avait pas voté samedi le premier article de la recommandation d' « impeachment », a soutenu, pour cette seule raison, l'article 2, qui a été adopté par vingt-huit voix contre dix. Dans la journée, un ancien ministre du gouvernement Nixon, le quatrième, était inculpé dans un procès criminel : M. John Connally, ancien secrétaire au Trésor et conseiller personnel du président. La Maison Blanche, qui s'était bornée après l'adoption du premier article de la recommandation d' « impeachment » à réaffirmer que le président était convaincu de la justesse de sa cause, n'avait pas réagi lundi soir 29 juillet à ces deux mauvaises nouvelles.

De notre envoyé spécial

D'une manière beaucoup plus nette qu'auparavant, les débats de la commission ont été marqués par l'entente tactique qui s'est établie entre les représentants démocrates et les républicains qui ont décidé de soutenir l'*impeachment*. Payant de leur personne, ceux-ci se sont sacrifiés à plusieurs reprises pour défendre l'article proposé qui, plus que le premier, prêtait à discussion. En effet, si l'attitude de M. Nixon et de son entourage à l'égard de leurs adversaires politiques, et les moyens qu'ils avaient envisagés pour leur nuire n'étaient pas moralement défendables, les faits concrets reprochés au président lui-même sont assez minces. Lors de la discussion de l'article premier, les partisans de l'*impeachment* n'ont eu aucune peine à montrer que le président était au courant de l'affaire du Watergate beaucoup plus tôt qu'il ne l'avait reconnu et qu'il avait en conséquence menti et approuvé l'étouffement — raté — de cette dernière. Mais, lundi, les défenseurs de M. Nixon ont soutenu avec raison que le président n'avait pas participé directement aux pressions exercées sur certaines administrations. Les listes d' « opposants » remises au fic fédéral (IRS), dans l'espoir qu'il se montrerait particulièrement pointilleux dans l'examen des déclarations des ennemis du président — discrimination qu'il repoussa — ont été rédigées par des assistants de la Maison Blanche, comme celles envoyées au F.B.I. (qui refusa également cette mission douteuse), pour mettre certaines personnes sur table d'écoute. La participation de M. Nixon à ces méthodes de pression n'a pu être établie.

Les abus de pouvoir, si le terme peut être retenu dans ce cas, ont été effectivement commis par personnes interposées. Aucun membre de la commission, cependant, n'a osé soutenir que dresser des « listes noires » d'opposants politiques ou louer des hommes de main pour des cambriolages soient des procédés acceptables ; plus qu'un homme, c'est un mode de gouvernement qui a été mis en accusation.

Le vote étant acquis d'avance après le précédent créé par le scrutin de samedi, la lutte menée par les républicains fidèles jusqu'au bout au président avait perdu de sa conviction. Du côté démocrate, il importait surtout de gagner la voix de M. McClory : en conséquence, le texte de l'article 2 inclut l'expression « veiller à la scrupuleuse application des lois *(take care that the laws be faithfully executed)* », correspondant à l'obligation présidentielle à laquelle l'élu républicain de l'Illinois était particulièrement sensible. Mardi 30 juillet et peut-être le lendemain (le mandat de la commission Rodino expire mercredi à minuit), les débats porteront vraisemblablement sur trois nouveaux « articles » (chefs d'accusation) concernant le refus du président d'accéder aux réquisitions présentées par le Congrès, le bombardement non autorisé du Cambodge et les irrégularités fiscales commises par M. Nixon, à moins que, d'un commun accord, les membres de la commission ne décident de renoncer à les accrocher aux textes déjà votés. La politique prévaudra davantage encore dans ce domaine si ces griefs ne paraissent pas capables de rallier une forte majorité à la Chambre.

« La seule possibilité envisageable »

L'annonce de l'inculpation de M. John Connally pour « *corruption, faux témoignages et obstruction à la justice* » par un grand jury fédéral touche directement le président Nixon. M. John Connally, élu trois fois gouverneur démocrate du Texas, s'était rallié au parti républicain le 10 mai 1973, après avoir longtemps occupé le poste de secrétaire au Trésor de l'administration Nixon. Une semaine après son ralliement, le président avait fait de lui son conseiller spéciaal et personnel. « *Connally est un homme dont le président apprécie le jugement*, avait alors déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ron Ziegler. *Le président envisage avec plaisir de pouvoir le retrouver et s'entretenir avec lui d'une manière plus fréquente.* » Cette phrase innocente — comme le sont généralement les phrases de M. Ziegler — prend aujourd'hui une résonance sinistre, si l'on songe à ce qu'est désormais la situation de l'ancien ministre et à ce que pourrait être demain celle de l'actuel président.

Mais la lune de miel entre M. Nixon et celui qu'on appelait déjà le « dauphin » n'avait guère duré. M. Connally avait eu l'imprudence de demander au président qu'il fasse toute la lumière sur le « micmac du W atergate ».

« Epinglé » par le contenu d'une conversation téléphonique enregistrée en 1971, au cours de laquelle il conseillait — encore — au président Nixon de relever les subventions aux laiteries pour plaire aux producteurs, M. Connally vient d'être inculpé, après une longue enquête qui est, semble-t-il, parvenue à prouver qu'il avait reçu des pots-de-vin d'un montant de 10 000 dollars de la part d'industriels laitiers en échange de son appui. Il aurait également tenté de dissimuler ces faits aux enquêteurs *(conspiracy)* et fait plus tard de faux témoignages *(parjury)*. Interviewé lundi dans son ranch du Texas, M. Connally a affirmé qu'il serait finalement « *entièrement innocenté* ». Son procès s'ouvrira le 9 août.

Le président Nixon a reçu lundi son avocat, Mᵉ Saint Clair, pour examiner avec lui les bandes magnétiques qui devaient être remises ce mardi au procureur spécial chargé de l'affaire du Watergate en application de la décision de la Cour suprême. Au même moment, le porte-parole adjoint de la Maison Blanche déclarait à nouveau que le président ne démissionnerait pas. La veille, l'ancien général Alexander Haig, conseiller du président chargé des affaires intérieures, avait affirmé que, « à ce moment », il estimait que le président ne devait pas démissionner. Ce qui avait aussitôt fait naître l'hypothèse que, à un autre moment, peut-être... Officiellement, l'entourage de M. Nixon continue d'affirmer que le président n'a rien à craindre et que, par conséquent, il n'a pas à avoir de plan de défense pour répondre à une éventuelle mise en accusation par la Chambre.

Pourtant, le chef de la minorité républicaine à la Chambre, M. John Rhodes (Arizona) a suggéré qu'une importante intervention télévisée du président était devenue « *la seule possibilité envisageable* » pour tenter d'éviter le pire. L'idée a été généralement accueillie avec scepticisme, les précédentes tentatives de M. Nixon en ce domaine s'étant toujours soldées par un échec. Qu'il soit entendu ou non, M. Rhodes a annoncé qu'il allait procéder à un pointage des votes favorables au président à la Chambre, et il a indiqué qu'il pourrait très prochainement définir sa position à l'égard de l'*impeachment*. S'il décidait de soutenir la mise en accusation, la position de M. Nixon à la Chambre deviendrait désespérée. Les partisans du président semblent se raccrocher à l'espoir que la seule défense qu'il ait pratiquée jusqu'ici, l'esquive et l'obstruction, se révélera un jour payante. Pour eux, si des républicains, tant à la Chambre qu'au Sénat, paraissent tentés de voter l'*impeachment* ou la destitution du président, c'est à cause de la proximité des élections législatives.

Jusqu'en novembre, estiment-ils, les élus seront influencés par l'opinion publique (défavorable à M. Nixon à 76 %) et ne songeront qu'à conserver leur siège. Après, si l'on peut faire durer la procédure jusque-là, ils examineront les accusations portées contre le président d'un regard plus serein. On espère aussi à la Maison Blanche, et peut-être avec raison, que si les démocrates n'obtiennent pas la destitution du président avant la mise en place d'un nouveau Congrès en janvier, ils préféreront laisser au pouvoir un président à tous égards affaibli plutôt que d'ouvrir la voie à M. Gerald Ford, le vice-président, pour la course à l'élection présidentielle de 1976.

ALAIN-MARIE CARRON.

L'article 2 de l'acte d'accusation

L'article 2 de l'acte d'accusation a été présenté par le représentant William Hungate (démocrate du Missouri). Il déclare :

« *Utilisant les pouvoirs de sa fonction de président des Etats-Unis, Richard M. Nixon, en violation du serment constitutionnel l'engageant à exercer loyalement la tâche de président des Etats-Unis et au mieux de ses capacités, à préserver, protéger et défendre la Constitution des Etats-Unis, et au mépris de son devoir constitutionnel de s'assurer que les lois soient appliquées fidèlement, s'est à plusieurs reprises permis un comportement violant les droits constitutionnels des citoyens, mettant en péril* (impairing) *le cours normal de l'administration de la justice et le déroulement d'enquêtes judiciaires, ou contrevenant aux règlements régissant les administrations du pouvoir exécutif et les tâches de ces administrations.*

» *L'un ou plusieurs des éléments suivants sont à relever dans le comportement de Richard Nixon :*

» 1) *Il a, agissant personnellement et par l'intermédiaire de ses subordonnés et employés, tenté d'obtenir de l'administration du fisc (I.R.S.), en violation des droits constitutionnels des citoyens, des informations confidentielles contenues dans les déclarations d'impôts, à des fins non autorisées par la loi et pour faire en sorte que, en violation des droits constitutionnels des citoyens, des enquêtes fiscales ou d'autres investigations fiscales soient entreprises et conduites d'une manière partiales.*

» 2) *Il a mésusé du Bureau fédéral d'investigation (F.B.I.), du service secret et d'autres personnels du pouvoir exécutif, en violation ou au mépris des droits constitutionnels des citoyens, en ordonnant ou autorisant de telles agences ou employés à mener ou maintenir une surveillance électronique ou d'autres formes d'investigations dans des buts non rattachés à la sécurité nationale, à l'application de la loi ou à quelque autre fonction légale de sa charge ; il a dirigé, autorisé ou permis l'usage d'informations obtenues par ces moyens à des fins non rattachées à la sécurité nationale, à l'application de la loi ou à quelque autre fonction légale de sa charge. Il a ordonné la dissimulation de certains enregistrements obtenus à partir d'une surveillance téléphonique réalisée par le F.B.I.*

» 3) *Il a, agissant personnellement et par l'intermédiaire de ses subordonnés et employés, en violation ou au mépris des droits constitutionnels des citoyens, autorisé et permis que soit maintenu un groupe d'enquêtes secret à l'intérieur des bureaux du président, financé en partie par de l'argent issu des contributions électorales, qui a utilisé illégalement les ressources de la C.I.A. ; il s'est engagé dans une entreprise de dissimulation et dans des activités en marge de la loi, et a tenté de porter préjudice au droit constitutionnel d'un accusé de bénéficier d'un procès équitable.*

» 4) *Il a négligé de s'assurer que les lois étaient équitablement appliquées en évitant d'agir alors qu'il savait, ou avait des raisons de savoir, que ses collaborateurs immédiats tentaient d'empêcher et de faire échouer des enquêtes légales dûment ordonnées par les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif, concernant l'entrée par effraction au quartier général du comité national du parti démocrate et l'entreprise de dissimulation qui en a découlé, et concernant aussi d'autres activités illégales, notamment celles qui ont trait à la confirmation de M. Richard Kleindienst comme attorney général des Etats-Unis, les écoutes téléphoniques de simples citoyens, le cambriolage des bureaux du docteur Lewis Fielding et les pratiques financières du comité pour la réélection du président.*

» 5) *Au mépris des règles de la loi, il a mésusé sciemment du pouvoir de l'exécutif en exerçant des pressions sur des administrations du pouvoir exécutif, notamment le F.B.I., le département criminel et les bureaux du procureur spécial chargé de l'affaire Watergate, le ministère de la justice et la C.I.A. en violation de son devoir de veiller à ce que les lois soient exécutées équitablement.*

» *Dans tout ceci, Richard M. Nixon a agi d'une manière contraire à son mandat de président et a porté atteinte au gouvernement constitutionnel, pour le plus grand préjudice de la cause de la loi et de la justice et pour le malheur manifeste du peuple des Etats-Unis.*

» *En conséquence de quoi, Richard M. Nixon, par une telle conduite, mérite d'être mis en accusation et jugé, et renvoyé de son poste.* »

M. Nixon et les siens

Un vice-président pris la main dans le sac et jeté aux oubliettes de l'histoire (« Spiro qui ? », demandait-on avec ironie quand cet inconnu du grand public fut pris en 1968 comme colistier par le candidat républicain à la Maison Blanche. L'astuce elle-même est oubliée...), deux ministres de la justice en délicatesse avec la magistrature. — M. John Mitchell, qui devra rendre compte, en septembre, de sa participation aux « horreurs du Watergate », selon sa propre expression ; son successeur Richard Kleindienst, déjà condamné à une peine de principe, considérée comme une amnistie déguisée, — un ministre du commerce, M. Maurice Stans, acquitté par un jury de New-York, mais que l'on reverra peut-être un de ces jours à la barre... Aujourd'hui, c'est au tour de John Connally, « homme fort » sur la touche, de se voir notifier une inculpation pour avoir secondé contre argent comptant les efforts de l'industrie laitière désireuse d'obtenir un relèvement du montant des indemnités de compensation gouvernementales : M. Nixon a-t-il la main aussi malheureuse dans le choix de ses ministres que dans celui de la pléthore des « collaborateurs » aux fonctions variées qui entrèrent avec lui à la Maison Blanche ? Ou bien est-ce son esprit tortueux (torturé, si l'on veut être charitable), son goût des procédés obliques et sa curieuse méfiance — elle ne date pas d'hier — envers les corps constitués et les instances officielles (d'où son penchant au travail solitaire et aux activités parallèles) qui ont déteint sur des gens qui n'étaient pas prédestinés à se retrouver au banc d'infamie ?

La « chute » de M. Connally est une des plus spectaculaires. Non qu'il ait jamais passé pour une « grande conscience ». Texan comme lui, feu Lyndon Johnson était en comparaison la transparence en personne. Même les graves blessures qu'il reçut en novembre 1963, alors qu'il se trouvait, en qualité de gouverneur du Texas, aux côtés du président Kennedy à Dallas le jour fatal, ne lui valurent qu'une compassion modérée : il n'était pas né pour inspirer la pitié. On le vit bien quand, nommé secrétaire au Trésor en février 1971, John Connally fit ses débuts sur la scène internationale. Sa stature physique, son aplomb, son arrogance, disaient certains de ses interlocuteurs étrangers, lui acquirent rapidement une certaine popularité. On ne lui déniait pas pour autant certaines qualités. Il avait au moins l'intelligence de l'argent. Lui qui avait manié des millions, négocié le sort du dollar, devra répondre à partir du 9 septembre de deux misérables chèques de 5 000 dollars chacun...

A. C.

Chili

● LE VERDICT DU PROCES des cinquante-sept aviateurs et dix civils jugés pour leurs sympathies avec l'ancien régime de l'Unité populaire devait être rendu ce 30 juillet, selon les avocats des accusés. Le procureur général a réclamé six peines de mort et des peines de prison allant de cinq cent quarante et un jours à la réclusion perpétuelle. Parmi les civils se trouvent l'ex-sénateur socialiste, M. Erick Schnake, et l'ancien vice-président de la banque du Chili, M. Carlos Lazo Frias. — (Reuter.)

AFRIQUE

La marche des territoires portugais vers l'indépendance

La Guinée-Bissau a demandé officiellement son admission à l'ONU

Un porte-parole de l'ONU a annoncé, lundi 29 juillet, que M. Kurt Waldheim avait reçu du gouvernement de la Guinée-Bissau une communication en date du 16 juillet demandant officiellement l'admission de ce pays dans l'organisation internationale.

La Guinée-Bissau a été déjà reconnue par quatre-vingt-six Etats depuis la proclamation de la République dans les zones libérées par le P.A.I.G.C., le 15 septembre dernier. De source informée, on déclare aux Nations unies que la demande des nationalistes devrait être approuvée sans difficulté par le Conseil de sécurité avant la prochaine Assemblée générale, le 17 septembre.

L'intiative du P.A.I.G.C. a été accueillie sans surprise à Lisbonne. Le représentant permanent du Portugal avait récemment déclaré que son pays serait heureux de « *parrainer l'entrée de cette nouvelle nation au sein de l'ONU* ». Lundi, le premier ministre assurait : « *La solution est très proche en Guinée.* »

Quelques milliers de personnes se sont rassemblées le même jour devant le palais présidentiel de Belem pour participer à la manifestation organisée par le parti communiste afin de saluer « *la décision historique de reconnaître le droit à l'indépendance des peuples colonisés* » (*le Monde* du 30 juillet). Au début de la manifestation, le général Spinola, accompagné du premier ministre et du chef d'état-major général des forces armées, a fait une courte apparition au balcon.

● AU MOZAMBIQUE, la radio de Lourenço-Marquès a indiqué lundi que plusieurs unités du FRELIMO ont accepté un cessez-le-feu local dans la région de Tete. Les troupes portugaises ont commencé à déminer, avec l'aide des nationalistes, des routes et des chemins de brousse reliant entre eux plusieurs villages fortifiés, ainsi que les voies ferrées. De source officielle, on confirmait lundi soir que depuis six jours le FRELIMO n'avait attaqué aucun objectif civil.

L'agence France-Presse, citant une source « *digne de foi* », annonce que M. Samora Machel, président du FRELIMO, « *pourrait se rendre à Lourenço-Marquès le mois prochain pour participer à la formation d'un gouvernement de coalition comprenant des nationalistes noirs* ».

Les manifestations de fraternisation, commencées le week-end dernier, se poursuivent dans plusieurs régions où la guérilla était particulièrement active. Des officiers du FRELIMO, longtemps recherchés par l'armée, entrent en contact avec les militaires portugais et leur donnent des « *garanties sur la sécurité de la population locale* », indique l'A.F.P.

Un journaliste sud-africain, travaillant pour le journal *Johannesburg Star*, a été expulsé lundi parce qu'il avait donné, indique-t-on officiellement, « *une vision fausse du Mozambique, fondée sur des rumeurs et des opinions personnelles* ».

● EN ANGOLA, des nationalistes ont lancé, dans la nuit du 26 au 27 juillet, une attaque contre la caserne de Luvo, dans le nord du territoire, et ont « *anéanti tous ses occupants* », affirme un communiqué du F.N.L.A., diffusé lundi à Kinshasa. Le F.N.L.A. rejette d'autre part « *tout projet de constitution à l'élaboration duquel n'auront pas été associés les authentiques représentants du peuple angolais, c'est-à-dire les mouvements de libération qui ont poursuivi la lutte armée sans compromission d'aucune espèce avec les autorités coloniales jusqu'au 27 juillet 1974* ».

Selon les informations en provenance du Zaïre, le « *front commun* » entre le F.N.L.A. et le M.P.L.A., dont la création a été annoncée lundi à Bukawu (*le Monde* du 30 juillet), ne sera pas constitué « *tant que les problèmes internes du M.P.L.A. n'auront pas été réglés* ». Un congrès des militants de ce mouvement aura lieu dans les prochains jours à Lusaka. Selon le correspondant de l'agence Reuter au Zaïre, M. Neto, président en titre du M.P.L.A., aurait démissionné à l'issue de la conférence de Bukawu.

● A MOGADISCIO, le général Mohammed Siad Barre, chef de l'Etat somalien et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, a salué lundi « *la décision hardie et le geste sincère* » du général Spinola, qui avait reconnu samedi le droit à l'indépendance des territoires d'outre-mer

● AU NIGERIA, le général Gowon, chef de l'Etat, a déclaré : « *Si le Portugal réalise ses promesses, il aura droit à la reconnaissance de l'Afrique.* »

Tunisie

LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT EXAMINE UNE AFFAIRE DE COMPLOT

Tunis (*U.P.I.*). — La Cour de sûreté de l'Etat a siégé le lundi 29 juillet à Tunis pour connaître d'une affaire de complot contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, découverte à la fin de l'année dernière et dans laquelle sont impliqués deux cent deux Tunisiens, notamment des étudiants, appartenant à un mouvement marxiste-léniniste. Trente-six d'entre eux sont en état d'arrestation, soixante-dix-neuf en liberté provisoire, les autres en fuite. Certains avaient déjà fait l'objet de condamnations entre 1968 et 1972 pour leurs activités politiques.

Outre l'accusation de complot, les personnes poursuivies ont à répondre de « *maintien d'une association illégale* », de « *contribution à la mise à la disposition des membres de l'association d'un local pour réunions* », de « *diffamation* », de « *diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public* » et de « *recel d'un condamné se soustrayant au contrôle administratif* ».

A la demande de la défense, assurée par une vingtaine d'avocats, le début des débats a été renvoyé au 5 août.

Éthiopie

TRENTE-CINQ DÉTENUS POLITIQUES ONT ÉTÉ LIBÉRÉS A LA DEMANDE DE L'ARMÉE

Addis-Abeba (*A.F.P.*). — Le ministre éthiopien de l'intérieur a annoncé le lundi 29 juillet que trente-cinq prisonniers politiques, arrêtés avant le mois de février dernier, avaient été libérés et bénéficiaient d'une amnistie totale accordée par l'empereur Hailé Sélassié, à la suite d'une pétition du Comité de coordination de l'armée. Cette amnistie concerne tous les prisonniers politiques arrêtés ces dernières années à l'exception de ceux qui ont combattu « *l'unité nationale et le développement du pays* ».

Tandis que le nouveau premier ministre, M. Imru, poursuit ses consultations en vue de la formation de son gouvernement, les observateurs constatent que les arrestations ont cessé depuis plusieurs jours et que le Comité de coordination de l'armée délibère dans le plus grand secret. Aucun communiqué militaire n'a été rendu public depuis la nomination du premier ministre.

Le prédécesseur de M. Imru, M. Makkonnen, se trouve, pour sa part, assigné à résidence chez lui avec sa famille. La maison est gardée par des militaires et le téléphone est coupé.

DIPLOMATIE

M. GROMYKO FERA UNE VISITE A BONN A LA MI-SEPTEMBRE

M. André Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, se rendra à Bonn vers la mi-septembre, a annoncé, le lundi 29 juillet, le porte-parole du ministère ouest-allemand des affaires étrangères. Le même jour, M. Boelling, porte-parole du gouvernement de Bonn, a indiqué que le chancelier Schmidt avait envoyé vendredi à M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, une lettre exprimant son « *profond intérêt pour la reprise aussi rapide que possible* » des négociations germano-polonaises sur les questions restées ouvertes entre les deux pays. Aucun lien direct n'a été établi entre les deux événements.

La visite de M. Gromyko, qui répond à une invitation de son collègue ouest-allemand, M. Genscher, lui permettra de faire connaissance avec le nouveau chef de la diplomatie de Bonn. Elle servira aussi certainement, ajoute-t-on à Bonn, à préparer le voyage que le chancelier Schmidt se propose de faire en U.R.S.S. dans le courant de l'automne, à une date qui reste à fixer.

Outre la coopération économique et les conversations sur la sécurité en Europe et la réduction des troupes, il est probable que le problème de Berlin sera abordé. Cette question connaît depuis quelques jours un regain d'actualité à la suite de la décision de Bonn d'installer à Berlin-Ouest l'Office fédéral de l'environnement. Bonn et Berlin-Est s'accusent mutuellement de violer l'accord quadripartite de septembre 1971. Le gouvernement ouest-allemand a officiellement protesté auprès de celui de la R.D.A. contre l'installation, dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 juillet, par les autorités est-allemandes, de contrôles sur les autoroutes menant à Berlin-Ouest.

Ces contrôles, destinés à rechercher des fonctionnaires appartenant à l'Office de l'environnement, ont, jusqu'à maintenant, perturbé à dix-sept reprises le trafic automobile entre la R.F.A. et Berlin-Ouest, a indiqué lundi le porte-parole du gouvernement de Bonn.

La situation autour de Berlin fait l'objet de consultations permanentes entre Bonn et les Trois occidentaux. Une démarche de ces derniers auprès de Moscou n'est pas à exclure en cas de prolongation des entraves à la circulation, a déclaré M. Boelling. A Washington, le département d'Etat a confirmé lundi que les Etats-Unis n'établiraient pas de relations diplomatiques avec la R.D.A. tant que le gouvernement est-allemand ne leur aura pas fourni des éclaircissements quant à la liberté d'accès à Berlin. Les conversations américano-est-allemandes, engagées le 15 juillet dernier, en vue de l'échange d'ambassadeurs ont été interrompues.

Quant à la lettre adressée par M. Helmut Schmidt à M. Gierek, sa teneur n'a pas été révélée. Mais on pense que les conversations entre Bonn et Varsovie porteront sur la question de l'octroi d'un crédit ouest-allemand à la Pologne d'un montant de 1 milliard de deutschemarks à un taux préférentiel, ainsi que sur l'émigration en R.F.A. de citoyens polonais d'origine allemande.

PROCHE-ORIENT

A LA VEILLE DE L'ARRIVÉE DE M. ARAFAT A MOSCOU

Les Palestiniens sont invités par les « Izvestia » à assouplir leurs objectifs...

A la veille de l'arrivée à Moscou de M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., attendu ce mardi ou mercredi dans la capitale soviétique, à la tête d'une importante délégation palestinienne, les *Izvestia*, organe du gouvernement soviétique, ont publié un long éditorial dénonçant à la fois les extrémistes dans le camp de la résistance et les éléments « *dont la seule ambition est de constituer un Etat bourgeois sur la rive occidentale du Jourdain* ».

L'organe du gouvernement soviétique invite les Palestiniens à « *définir leurs objectifs tactiques ainsi que leurs plans stratégiques* » et à « *se donner un programme capable de s'adapter aux efforts actuellement déployés dans le monde pour trouver une solution équitable au conflit du Proche-Orient* ». Ce programme, ajoute-t-il, devrait concerner aussi bien les Palestiniens en exil que ceux qui vivent « *sous le joug de l'occupation israélienne* ».

Le journal estime que si Israël évacue la Cisjordanie et la bande de Gaza, un Etat palestinien pourra être créé sur ces territoires, mais il dénonce ceux qui voudraient mettre à la tête de ce futur Etat « *une bourgeoisie qui collaborerait étroitement avec la réaction arabe, l'impérialisme et les régimes poursuivant une politique pro-impérialiste au Proche-Orient* ».

Il critique « *ces groupes palestiniens, peu nombreux, dont les entreprises absurdes ont provoqué des réactions qui ont nui au mouvement palestinien* ». Le journal cite à ce propos les détournements d'avions, les envois de lettres piégées et l'assassinat d'athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich, en 1972.

L'organe du gouvernement soviétique fait l'éloge de M. Arafat mais se garde de le présenter à ses lecteurs comme le leader unique de la résistance palestinienne. Les noms de MM. Georges Habache et Nayef Hawatmeh, leaders du F.P.L.P. et du F.D.P.L.P., sont également cités en tant que dirigeants palestiniens valables.

Selon le journal libanais *Al Nahar*, la visite de M. Arafat à Moscou revêtira, pour la première fois, un caractère officiel, le président de l'O.L.P. étant l'hôte de M. Leonid Brejnev, alors que ses précédents séjours répondaient à des invitations du « *Comité de solidarité avec les peuples d'Asie et d'Afrique* ».

...dont le pape appuie les « aspirations légitimes »

Le pape Paul VI a rendu public lundi le texte d'une lettre qu'il avait adressée le 16 juillet dernier au président de la mission pontificale pour la Palestine, Mgr John C. Nolan, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de cette institution. Dans ce texte, le souverain pontife exprime sa « *vive participation aux souffrances des Palestiniens* » et son « *appui à leurs légitimes aspirations* ».

Après avoir évoqué les « *conditions inhumaines* » dans lesquelles vivent depuis des années les réfugiés Paul VI écrit : « *Malheureusement un tel état de choses a fait naître chez beaucoup de Palestiniens un sentiment de frustration et, chez certains d'entre eux, un découragement et un désespoir tels qu'ils ont été poussés à des actes de protestation violente que nous, avec tristesse, n'avons pu que déplorer vivement.*

» *Toutefois, le moment semble venu où les Palestiniens regardent vers l'avenir avec une attitude constructive, solidaire et responsable, tandis qu'augmente l'espoir de parvenir rapidement à la solution de leur problème dans le cadre des négociations en cours pour la paix au Moyen-Orient.* »

● A BEYROUTH. — Des coups de feu échangés entre miliciens des Kataeb (phalanges libanaises) et fedayin du camp palestinien de Tell-Zaatar (banlieue est de Beyrouth) ont fait, lundi, six blessés parmi les Libanais et quatre parmi les Palestiniens.

Mardi matin, des tirs sporadiques étaient signalés dans le même secteur.

Le général Mordekhaï Gour : les Arabes pourraient déclencher une nouvelle guerre vers la fin de 1974

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — Le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Mordekhaï Gour, a réfuté catégoriquement lundi « *la thèse selon laquelle Israël, depuis la guerre du Kippour, n'a plus la possibilité politique et militaire d'une guerre préventive* ».

Le général, qui parlait au cours d'un déjeuner offert en son honneur par la chambre de commerce Israël - Etats-Unis, a affirmé que « *l'état-major israélien était arrivé à la conclusion que, vers la fin de l'année 1974, les Etats arabes peuvent être tentés de déclencher une nouvelle attaque. Israël prend toutes les mesures nécessaires pour une telle éventualité* ».

« *Les Syriens sont en tout cas parfaitement capables de décider une mesure de ce genre, même sans avoir coordonné au préalable leur décision avec les Egyptiens, mais en ayant la certitude qu'ils peuvent compter sur leur aide et celle d'autres pays arabes, ainsi que sur celle des Soviétiques* », a dit le général Gour.

« *Un des moments les plus graves de l'époque à venir sera l'expiration du mandat actuel des F.N.U.O.D. (Forces des Nations unies pour l'observation du désengagement), dont les Syriens pourraient refuser d'accepter le renouvellement. Un problème juridique complexe se posera alors : à qui revient le contrôle des zones tampons que les forces de l'ONU seront obligées d'évacuer en cas de refus de renouvellement de leur mandat ?* », a conclu le chef de l'état-major.

A ce propos, le correspondant militaire de *Maariv* annonce mardi qu'un certain nombre de réservistes, notamment des techniciens chargés de remettre en état le matériel et les équipements des dépôts d'« urgence » de l'armée seront prochainement rappelés sous les drapeaux.

POLITIQUE

DEUX POINTS DE VUE SUR L'ÉVOLUTION

Le gaullisme est-il « rétro » ?

Par ALAIN TERRENOIRE (*)

Du côté de ses adversaires — et le deuxième tour des élections présidentielles en fut presque cocasse, — on n'a jamais tant invoqué le gaullisme que depuis qu'on a proclamé sa disparition. A croire que, pour eux, la vie politique s'est transformée en une vaste opération de spiritisme.

« Indépendance nationale », « stabilité », « participation », ces maîtres mots, pendant quinze ans raillés, chacun désormais s'en est emparé avec les accents de la plus profonde sincérité. Pour ceux — dont je suis — qui prétendent se réclamer des principes, de l'enseignement et de l'exemple du général de Gaulle, pourquoi ne pas se réjouir ?

Je conçois parfaitement la part que peuvent avoir le souvenir, le sentiment, l'attachement personnel, dans les raisons d'un engagement politique. Ce sont des motivations profondément estimables. De la même façon, je réalise ce que la IVe République a pu provoquer de tristesse, de désespoir et l'espérance qu'a pu susciter le retour du général de Gaulle. Mais l'historicité ne s'improvise pas. Les événements qui furent, pour nombre de mes compagnons d'aujourd'hui, le révélateur ou le détonateur, je n'en ai connaissance que par le livre et par le récit familial. La jeunesse de mes aînés est, pour moi, dans l'histoire du pays : j'avais dix-sept ans en 1958.

Et pourtant, je suis gaulliste. Heureux de l'être et fier de mon choix. Non pas parce que j'aurais un goût particulier pour la mode « rétro », mais au contraire parce que ce que j'ai personnellement constaté a largement répondu à des aspirations qui me paraissent être authentiquement celles de la seconde moitié du vingtième siècle.

Qu'on me pardonne ma franchise, mais par rapport à tous ceux qui ont mon âge et qui ont fait d'autres choix politiques que le mien, je dois avouer que je n'ai aucun complexe. Je n'ai pas le sentiment de m'être engagé dans une voie anachronique. Pour ce qui me concerne, j'ai du respect pour ceux qui ne partagent pas mon idéal. Je ne doute pas de leur sincérité. Je suis convaincu de leur valeur. J'ai de l'estime pour le combat qu'ils mènent. De Gaulle avait fait participer à la direction des affaires de l'Etat des communistes et des socialistes, car il les savait patriotes sincères et hommes de bonne volonté. Pourquoi, plusieurs décennies après, en douterais-je pour ma part ? A mes yeux, le sectarisme n'est pas du côté du gaullisme.

N'ayant « politiquement » vécu que sous la Ve République, je n'aspire pas à la remise en cause de ce que j'ai pu découvrir. J'ai plus envie d'accélération que de déviation. Je ne crois pas pourtant être atteint d'un optimisme inconsidéré ou victime d'une totale inexpérience : député depuis sept ans, j'ai pu me familiariser avec le fonctionnement de l'Etat ; représentant de l'Assemblée nationale au Parlement européen, j'ai pu constater le poids de notre pays au sein de la Communauté européenne, élu d'une circonscription où les travailleurs sont particulièrement nombreux, j'ai pu connaître dans sa réalité quotidienne ce qu'est la vie de millions de mes concitoyens.

Or, qu'ai-je vu, jusqu'à présent ?

***

Pour ce qui est institutions, un Etat respecté; un gouvernement stable, conforté par une majorité cohérente: une nation qui s'exprime librement et fréquemment.

Pour ce qui est de la France dans le monde, un pays écouté; un pays libre; un pays amical avec tous.

Pour ce qui est de l'Europe, une volonté omniprésente de bâtir une union fondée sur les réalités étatiques, mais seule maîtresse de son propre destin.

Certes, tout n'est pas parfait. Qui le nierait ? Un homme politique doit être continuellement insatisfait. L'administration des affaires de la Cité ne va jamais sans désenchantement, car c'est le propre du progrès en matière humaine et sociale que d'être éternellement perfectible. Il y a toujours trop de lenteurs, trop de freins, trop de pesanteurs.

Je n'échappe pas à la règle. Ce qu'a fait, en seize ans, le mouvement gaulliste ne me réjouit pas inconditionnellement. Nous n'avons pas évité les erreurs. Nous n'avons pas entrepris tout ce qui était en nos moyens. Mais il y a loin de l'impatience à la déception. Les lacunes, les imperfections sont ponctuelles. La France a été placée sur une voie bien déterminée.

Mais au vrai, m'opposera-t-on, ce triple domaine des institutions, de la politique étrangère, de la construction européenne, est un acquis de la Ve République qui n'est guère contesté. Précisément, mesure-t-on bien l'importance de cette constatation devenue pourtant banale ? Les Français se trouvent unis sur trois points fondamentaux. Est-ce donc si fréquent dans l'histoire de notre pays qu'on n'ait à s'en réjouir profondément ?

Mais, au fond, c'est peut-être la marque des progrès les plus vrais et les plus durables que de ne pas susciter longtemps l'étonnement. Le changement qui réussit est celui qui se transforme rapidement en habitude.

Bref, voilà donc trois domaines où chacun, ou presque, se retrouve. Abandonnerais-je les convictions et le mouvement qui sont les miens qu'aucune autre formation politique ne m'offrirait davantage de raisons d'espérer puisque, aussi bien, je m'y verrais, en apparence, proposer de poursuivre dans la même voie.

Reste — j'entends l'observation — la politique sociale, excessivement timide pour les uns, dangereusement progressiste pour les autres. Là non plus je crois ne pas avoir de points à rendre.

Je ne suis pas de ceux que satisfait, sans réserve, l'état actuel de notre société. Trop d'égoïsmes engendrent encore trop d'injustices. Trop de richesses provoquent encore trop de misères. La Ve République a beaucoup fait pourtant pour réduire ces inégalités.

Le dessein de de Gaulle — tel, du moins, que je le perçois, — c'était autre chose qu'un vague réformisme de bon aloi. Il doit conduire à une transformation profonde des rapports sociaux. Pas à leur simple aménagement. Il s'agit bien d'une pensée cohérente, d'une vision globale ; bref, d'un véritable projet de société, qui prendrait place entre les schémas marxiste et capitaliste.

Il y a bien de l'habileté de la part de beaucoup à se présenter comme les hommes de l'avenir au nom de doctrines élaborées au siècle dernier, et surtout — reconnaissons-le — à être souvent pris pour tels. Ce sont bien eux, pourtant, les hommes du passé. Eux qui vantent les vertus d'un libéralisme absolu, qui, de fait, n'existe pas, surtout en France, où l'interventionnisme étatique, la planification, la politique volontariste d'aménagement du territoire, ont légitimement canalisé ou pallié l'initiative privée dans l'intérêt de la collectivité nationale. Ou bien encore eux qui se réfèrent, *perinde ac cadaver*, à l'analyse marxiste, qui eut sans doute son temps de vérité dans un monde pré-industriel, mais qui ne correspond plus à la réalité de nos sociétés entrées dans l'ère post-industrielle, ne serait-ce que parce que la relation capital-pouvoir a singulièrement perdu de sa réalité.

Le gaullisme rejette l'une comme l'autre de ces doctrines. La domination et l'exploitation qu'on permet au nom d'une liberté purement formelle lui sont inacceptables. Quant à la lutte des classes, ses conséquences lui sont intolérables. C'est qu'elle entraîne une logique à laquelle nul ne peut échapper, et qui est de désigner des ennemis. Non pas des concurrents, pas même des adversaires. Mais bien des ennemis. Des hommes qu'il faut abattre, parce qu'ils sont un obstacle. C'est bien ainsi que se traduit la dictature du prolétariat, à laquelle, que l'on sache, les communistes français n'ont pas renoncé.

Le gaullisme, lui, pose que la rencontre doit remplacer l'affrontement. Que les partenaires sociaux, au niveau national comme au niveau de l'entreprise, bénéficient de leurs apports mutuels pour partager en parité les responsabilités, les charges et les produits de l'œuvre menée en commun. C'est cela la participation : la reconnaissance de l'égalité des apports par-delà la diversité de leur nature.

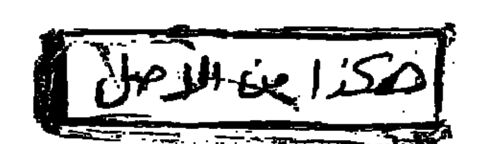
Il est facile d'ironiser sur la non-réalisation totale du projet après plus de quinze ans d'exercice du pouvoir. La vérité est qu'on ne transforme pas une société dans sa profondeur — sauf à recourir à la contrainte — en un, deux ou trois septennats. La participation suppose — et présuppose — un changement progressif des mentalités. C'est, à tout le moins, l'affaire d'un tiers de siècle.

Les communistes, les premiers, vous expliqueront sans doute que, cinquante-sept ans après la révolution, le communisme ne peut pas encore exister en U.R.S.S., car les choses humaines ne se déterminent pas toujours au gré de décrets ou d'instructions plus ou moins comminatoires.

C'est fondamentalement cela, pour moi, le message que de Gaulle a laissé au pays. Le jugeant ainsi, je ne crois pas le dénaturer. De Gaulle n'était pas, ne pouvait pas être, l'homme de l'immobilisme ou du conservatisme, lui qui reconnaissait que « sans le syndicalisme, les travailleurs eussent été écrasés » (discours du Vélodrome d'hiver, 14 décembre 1948), lui qui sut percevoir qu'à travers le bouillonnement de mai 1968 il y avait un « malaise des âmes », lui dont l'histoire retiendra que ce sont surtout les craintes du changement qui ont finalement entraîné le vote négatif d'avril 1969.

Dessein ambitieux, dira-t-on. Mais ce serait le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre. Dessein, en tout cas, à la mesure des plus enthousiastes, des plus passionnés, des plus généreux.

(*) Député de la Loire, secrétaire général adjoint de l'U.D.R.



POLITIQUE

DE L'U.D.R.

Désarroi

Par RENÉ GALY-DEJEAN (*)

A EN croire le secrétaire général de l'U.D.R., voici donc que la vigilance ne paraît plus s'imposer. *La Nation* a disparu et les assises du mouvement, d'abord annoncées à grand fracas pour la fin de l'année, seraient devenues inutiles. Pour moi, militant U.D.R., pour nous tous, membres du mouvement, c'est, en quelque sorte, le renvoi dans nos foyers. Au demeurant, notre secrétaire général a tout prévu, chacun aura son viatique : une minicasette que l'on pourra écouter en groupe dans les permanences, en évoquant les combats passés et en rêvant des luttes futures mal définies.

On croit rêver, précisément. Car enfin tout cela, ce sont des mots. Pourquoi tant d'efforts, pourquoi tant de sollicitude ? Les militants de l'U.D.R. ont quelque mémoire, peut-être aussi quelques idées.

Pour la mémoire, voici. Nos oreilles tintent encore des beaux discours qui ont jalonné les parcours glorieux du passé. Nous avons eu, au sein de notre mouvement, quelques grandes voix, de celles qui font vibrer les rassemblements populaires de nos assises nationales. Avec tout le respect qu'il leur faut garder, que l'on en fasse des minicassettes que nous rangerons dans une discothèque.

Pour la mémoire, voici encore. Mobilisés pour le combat suprême, celui de l'élection présidentielle, notre mouvement nous a désigné, comme il est normal, l'homme qui devait porter nos espérances. Etait-ce le meilleur ? Non, à l'évidence, et beaucoup de militants le pensaient avant même de s'engager dans la bataille, qui ont néanmoins suivi avec discipline les instructions de nos instances dirigeantes. Alors, on nous dit aujourd'hui : oublions le passé et parlons de l'avenir. Chiche ! Mais que les chefs vaincus se retirent.

Pour la mémoire, voici toujours. Sur quel thème, contre quels noms a-t-on, depuis des années, fait manœuvrer les troupes U.D.R. ? L'anticommunisme au premier chef, point n'est besoin d'insister. Quant aux hommes, personne mieux que M. Sanguinetti n'a su égratigner, comme il plaît aux militants, ceux qui ont nom Lecanuet, Servan-Schreiber, Poniatowski. Est-ce à eux qu'il faut se rallier ? Leur doctrine constante a été et reste la disparition du gaullisme et de l'U.D.R. Si nos chefs veulent être logiques, qu'ils dissolvent l'U.D.R., laissent le gaullisme aux historiens et que chacun de nous trouve sa voie.

Pour la mémoire, voici enfin. Que le premier ministre fasse des professions de foi gaulliste réchauffe le cœur de tous les militants U.D.R. Mais, pour le moment, il compose, sur le plan politique s'entend, avec MM. Lecanuet, Poniatowski et même Servan-Schreiber par hebdomadaire interposé. Or le militant comprend mal le langage du compromis, surtout lorsque celui-ci reste hasardeux, pour ne pas dire ambigu.

Alors, les militants s'interrogent. Il leur vient des idées, souvent en forme d'interrogation. D'où naît un certain désarroi

Parmi les idées, en voici une essentielle. On nous dit : il faut être loyaux envers M. Giscard d'Estaing. La loyauté est une vertu que nos militants ont apprise de longue date. Ils savent aussi ce que sont nos institutions, et connaissent notamment l'importance du rôle joué par le président de la République, clef de voûte de ces institutions. Donc point n'est besoin de les prendre par la main. Ils sauront juger l'homme, non sur des gestes comme tous ceux auxquels nous assistons, mais lorsque, dans la tourmente si elle venait, il aura, seul, à administrer la preuve qu'il domine les événements. Ce faisant, il emportera spontanément notre concours.

Mais il y a aussi l'idée que M. Giscard d'Estaing, ce n'est pas, ce n'est plus, ce ne peut plus être M. Poniatowski et les républicains indépendants. Ce n'est pas non plus M. Lecanuet et les réformateurs de tous poils. Cela, nos militants le sentent, et, si la vigilance à l'égard du président de la République n'a, dans nos institutions, que peu de sens, en revanche, la mobilisation doit rester permanente vis-à-vis de ceux qui pourraient amener le chef de l'Etat à prendre des positions qui ne sont pas les nôtres, et que nous réprouvons.

Dès lors, l'idée vient encore que la situation de nos députés est bien curieuse. Qui peut croire, comme l'affirme notre secrétaire général, qu'il y ait un jour coïncidence entre la démarche électorale de l'ancien leader des républicains indépendants et le rôle du mouvement, qui doit « partout où il n'y a pas de parlementaires U.D.R. créer les conditions pour qu'il y en ait un jour un » ? Au mieux sommes-nous appelés à constituer un syndicat de défense des députés sortants. Pour l'existence d'un mouvement, ce n'est déjà pas si mal, mais sur le plan des idées ce n'est guère exaltant.

Mais qu'est-ce qui nous presse ? Laissons agir les hommes au pouvoir. Attendons et voyons venir en préparant une réponse à toutes les éventualités, les meilleures comme les pires. Pourquoi cette précipitation à démobiliser l'U.D.R. ? Pourquoi, disons le mot, solder l'U.D.R. ?

La démarche de nos dirigeants, depuis le début de la campagne présidentielle jusques aux déclarations et revirements récents, met à l'esprit le mot de palinodies. Est-ce possible chez les gaullistes ? Si oui, c'est bien de désarroi qu'il faut parler ; or la vocation du gaullisme, c'est l'espérance.

(*) Conseiller de Paris (U.D.R.), ancien chef de cabinet de Georges Pompidou.

Soucieux d'« évoluer avec son temps »

M. Hubert Germain (U. D. R.) rappelle qu'il soutient le gouvernement

M. Hubert Germain, compagnon de la Libération, ancien ministre, ancien député U.D.R. de Paris, a publié lundi 29 juillet la déclaration suivante : « *La reconnaissance du fait présidentiel est l'une des règles d'or de la Vᵉ République. L'opinion ne comprendrait pas que des hommes qui ont décidé de soutenir Valéry Giscard d'Estaing à partir des options qu'il proposait reviennent sur leur décision et combattent aujourd'hui son action et celle de son gouvernement.* »

M. Germain a décidé de créer un « centre d'études et de recherches politiques de notre temps » dont les statuts définissent ainsi l'objectif : « *Dans le cadre des institutions de la Vᵉ République, et à partir des actes politiques fondamentaux tels que l'indépendance nationale, le progrès économique et la justice sociale dont elles s'inspirent, le centre a pour but de rassembler des femmes et des hommes guidés par l'intérêt général, animés d'un même idéal de grandeur pour la France et soucieux de proposer les réformes nécessaires que commande l'adaptation de la société nouvelle à notre temps.* »

L'ancien ministre a précisé : « *Il ne faut pas que les thèmes gaullistes soient des thèmes figés. Il faut respecter les actes fondamentaux du gaullisme mais en évoluant avec notre temps. L'évolution à laquelle nous sommes conviés comporte des mutations profondes correspondant à des appétits nouveaux de l'opinion. Aussi voulons-nous réfléchir, en faisant appel à des hommes venus d'horizons politiques différents, à un certain nombre de problèmes nés de cette situation. A notre avis, pour certains, il s'agit d'étudier les conditions de leur adaptation à cette situation, de leur combat politique, de leur harmonisation à la majorité nouvelle.* »

M. Germain, qui, depuis juillet 1972, avait été successivement ministre des P. et T. et ministre chargé des relations avec le Parlement dans les gouvernements de M. Messmer, a toujours été très proche de ce dernier. Il avait appartenu à son cabinet, au ministère des armées, de 1962 à 1967, avant d'être élu député du treizième arrondissement de Paris (quatorzième circonscription).

Président-fondateur, en 1969, de l'amicale parlementaire Présence et action du gaullisme, M. Germain avait été, après la mort de Georges Pompidou, un des plus actifs partisans d'une candidature de M. Messmer à l'Elysée et avait joué un rôle important au sein du « groupe des 43 », qui avait prôné une candidature d'union de la majorité avant de se rallier à celle de M. Giscard d'Estaing.

M. Germain, qui avait été battu lors des élections législatives de 1967 par un communiste, avait retrouvé son siège en 1968 et l'avait conservé en 1973 avec 1 voix d'avance sur son concurrent communiste. M. Jean Turco, suppléant de M. Germain à l'Assemblée nationale, n'a pas démissionné de son mandat.

M. Germain avait cédé en 1973 la présidence de l'amicale parlementaire Présence et action du gaullisme à M. René La Combe, député U.D.R. du Maine-et-Loire, qui avait placé celle-ci en sommeil et s'était lui-même inscrit au groupe Egalités et libertés, créé par M. Claude Perret (U.D.R., Vienne), qui, pour sa part, observe une attitude critique à l'égard de MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

Pour ou contre les honneurs militaires au Palais-Bourbon

Fausse note dans un débat où plusieurs députés se firent les vibrants avocats des orchestres de l'ex-O.R.T.F. : une lettre de M. Robert Fabre adressée à M. Edgar Faure. Le président des radicaux de gauche demande au président de l'Assemblée nationale la suppression des honneurs militaires qui lui sont rendus à l'ouverture de chaque séance. Le président gagne, en effet, l'hémicycle entre deux haies de gardes républicains présentant les armes. Les officiers le saluent sabre au clair. Les tambours battent.

M. Fabre voit à la réforme qu'il propose un double avantage : l'économie réalisée « *en cette période d'austérité* » et l'amélioration du sort des gardes républicains. Deux arguments qui ne satisfont nullement M. Emmanuel Hamel. Le député républicain indépendant du Rhône s'en est expliqué samedi en séance. L'économie ? « *Elle sera en tout et pour tout de 5 litres d'essence.* » La fatigue des gardes républicains ? « *C'est manquer aux égards dus à ce corps d'élite, fier de son service* » Et M. Hamel de brandir la menace de la « *décadence des peuples qui renoncent aux traditions qui font leur grandeur et leur force* ».

« *Nous sommes à l'ère du changement*, lui réplique M. Chevènement, député socialiste du Territoire de Belfort : *l'exemple vient de haut, et les personnes ne se déplacent plus comme il y a quelques semaines.* »

Le président de l'Assemblée, l'œil malicieux, précise qu'il a d'ores et déjà demandé aux services financiers de calculer le pourcentage que représente dans les dépenses de l'Assemblée le roulement de tambours de la garde républicaine.

Les groupes seront consultés

Lundi 29 juillet, au micro de R.T.L., M. Edgar Faure a précisé sa position sur le fond du débat ainsi engagé en déclarant :

« *Probablement M. Robert Fabre n'a pas trouvé à nourrir beaucoup le programme original du parti des radicaux de gauche, puisque, d'une part, il n'approuve pas totalement le programme commun, que, d'autre part, il continue de combattre la majorité. Il a fait un louable effort intellectuel pour proposer au peuple un programme intéressant qui consiste à supprimer le fait que la garde républicaine rende les honneurs à la représentation nationale en la personne du président et du vice-président. Ce nouveau programme sera soumis au bureau.* (...)

» *Puisqu'il y a une compagnie de gardes républicains qui est affectée à l'Assemblée nationale, de même qu'il y en a une au Sénat, il n'est pas absurde, je trouve, que ces militaires soient appelés à rendre les honneurs à la présidence.* »





Alors que les incidents continuent dans les établissements pénitentiaires

Le mécontentement des surveillants s'amplifie

De nouveaux incidents se sont produits, pendant la journée du lundi 29 juillet, dans plusieurs prisons françaises, notamment à Toul (Meurthe-et-Moselle) et à Riom (Puy-de-Dôme), où plusieurs centaines de détenus ont refusé de travailler, par solidarité avec les détenus des autres établissements pénitentiaires.

Les incidents les plus graves se sont toutefois produits à la maison d'arrêt de Cambrai (Nord), où une dizaine de détenus sur quarante ont défoncé plusieurs murs et saccagé des bureaux. Quatre prisonniers qui s'étaient réfugiés sur les toits ont accepté d'en redescendre après l'intervention des sapeurs-pompiers. A minuit, tout était rentré dans l'ordre.

D'autre part, plusieurs mouvements ont été signalés à Douai (Nord), à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), à Bonneville (Haute-Savoie) et à Angers (Maine-et-Loire). A Strasbourg, trois détenus représentant le comité non violent de la prison ont remis au procureur de la République une lettre ouverte dans laquelle ils déclarent notamment : « Nous n'avons pas cassé notre prison et nous ne le ferons pas, à moins que les autorités nous y obligent. »

Enfin, cinq cents détenus de la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, ont entamé, depuis samedi soir, une grève de la faim illimitée, selon le Comité d'action des prisonniers. Les grévistes demandent notamment que les petits murets qui séparent les cours de promenade soient abattus, les temps de parloir augmentés et que la promenade soit alternée, une fois le matin, une fois l'après-midi.

Parallèlement à ces mouvements, le mécontentement des surveillants de prison semble s'amplifier, notamment à Lille, à Saint-Martin-de-Ré, à Nîmes, et surtout à Fresnes, où les gardiens avaient cessé, ce mardi matin, une partie de leur travail.

LILLE : « le personnel est écœuré »

De notre correspondant

Lille. — *Dans la matinée de lundi, la prison de Douai était en effervescence. Après la promenade, une centaine de détenus ont manifesté leur mauvaise humeur en scandant des slogans, certains d'entre eux prenant à partie des gardiens. Mais un meneur s'est dégagé du groupe et a demandé à s'entretenir avec le procureur de la République, M. Chauvy, avec qui il a pu, en effet, dialoguer peu après.*

Ce détenu exposa les revendications des prisonniers sur des points très précis : la suppression du grillage au parloir, l'aménagement de w.-c. dans la cour de promenade, la possibilité de prendre deux douches par semaine, une attribution de sous-vêtements, plus de livres à la bibliothèque, surtout des romans policiers, etc. Un véritable cahier de revendications qui sera étudié par la direction. Après cette entrevue, tout est rentré dans le calme.

D'autre part, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. des gardiens de prison ont remis des motions au directeur de la prison de Loos-lès-Lille, aux sous-préfets de Valenciennes et de Dunkerque. Ces motions disent toute la lassitude des gardiens de prison. Le texte remis à Lille s'intitule : « *Maintenant, ça suffit* ». Et on peut y lire : « *Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des mesures qui seront prises. (...) Le personnel de l'administration pénitentiaire est calme, mais déprimé. Il est écœuré devant l'inertie du système...* »

Un autre texte des mêmes syndicats, moins sévère, a été remis à la presse. Il y est notamment déclaré :

« *Le personnel de surveillance des prisons de Loos, représenté par l'entente syndicale C.G.T., C.F.T.C., F.O., C.F.D.T., affirme publiquement son attachement à un métier qui est — par-dessus toutes les considérations diverses — avant tout une mission humaine. La destruction partielle de la maison centrale et l'agitation de la maison d'arrêt s'inscrivent dans un cercle de violences qui échappe à toutes les logiques. Malgré toute l'inquiétude et le discrédit qui peut entourer notre profession, nous sommes cependant conscients du rôle que nous tenons dans la société. Et c'est d'abord pour elle que nous souhaitons que des solutions durables soient trouvées pour permettre une véritable réinsertion des détenus.*

» *Quant aux manifestations excessives de la population pénale, nous ne pouvons rien tenter d'autre que faire appel à la raison des détenus pour que cesse cette escalade de la violence qui ne mène à rien, sinon à créer un climat de méfiance et de haine, préjudiciable à une saine application de toute réforme.* »

Les représentants syndicaux du personnel de la prison de Valenciennes ont publié également un texte dans lequel ils dénoncent « *l'hypocrisie qui consiste à toujours taxer le personnel de surveillance responsable de non-compréhension et de non-qualification quant à sa mission de réinsertion sociale des délinquants qui lui sont confiés. Le surveillant si souvent critiqué ne refuse ni la tâche ni ses responsabilités, mais de plus en plus s'écœure de ne pas être épaulé ni soutenu dans les moments difficiles de ces derniers temps. Le personnel proteste contre la carence en nombre du personnel, occasionnant ainsi un climat d'insécurité permanent.* »

Dans ce texte, les gardiens déclarent encore : « *Nous sommes tous d'accord pour dire que l'humanisation et la réinsertion du détenu sont des devoirs du personnel et de l'administration pénitentiaire. Cependant nous sommes surpris de voir que l'opinion peut s'enflammer contre les gangsters, assassins, voleurs et autres délinquants et, le lendemain, trouver des justifications à des manifestations aussi honteuses qu'onéreuses pour l'Etat.* »

Saint-Martin-de-Ré : la tension augmente

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — La situation dans les prisons du Sud-Ouest n'a guère évolué : à la centrale d'Eysses, près de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), les détenus n'ont toujours pas repris le travail et réclament une augmentation de leur salaire de 50 %. A Saint-Martin-de-Ré, la tension augmente, mais il n'y a pas eu d'incident pour l'instant. Cependant, dans ces deux établissements, on constate une certaine lassitude des gardiens. Ainsi, à Saint-Martin-de-Ré, une délégation de gardiens du pénitencier a entouré les autorités (le procureur de la République, le juge d'application des peines, le secrétaire général de la préfecture et un médecin civil) qui s'étaient rendus dans le pénitencier pour calmer les esprits. Les gardiens du pénitencier ont présenté alors leurs trois principales revendications :

1) *La sécurité*. Ils redoutent qu'en cas de révolte trois ou quatre heures soient nécessaires au service d'ordre pour arriver sur les lieux et intervenir efficacement. Ils demandent donc qu'un effectif important de C.R.S. soit disposé en permanence près de la prison ;

2) *La discipline* : les gardiens se plaignent que les détenus prennent impunément trop de libertés avec eux sans qu'eux-mêmes aient les moyens d'exercer leur autorité ;

3) *Politique pénitentiaire*. Ils réclament enfin qu'une véritable politique pénitentiaire soit définie et qu'on leur donne notamment davantage de consignes.

● NIMES : PAS D'EQUIPES DE TRAVAIL. — Le personnel de surveillance de la maison centrale de Nîmes a décidé de ne pas constituer d'équipes de travail avant quarante-huit heures, pour protester contre les événements qui se déroulent actuellement dans les prisons.

Ces équipes devaient déblayer les ruines de la prison et procéder à l'aménagement d'une nouvelle maison d'arrêt construite dans la périphérie de Nîmes et qui pourra, dès la fin du mois d'août, recevoir cent quatre-vingts détenus.

A La Talaudière

DEUX DÉTENUS TENTENT DE SE DONNER LA MORT

Deux détenus de la maison d'arrêt de La Talaudière, près de Saint-Etienne, ont tenté de se donner la mort, pendant l'après-midi du lundi 29 juillet.

L'un a avalé un ressort d'épingle à linge, tandis que l'autre a absorbé des débris de verre : tous deux ont été transportés à l'hôpital Bellevue, à Saint-Etienne, où leur état est considéré comme satisfaisant.

D'autre part, la mère de Gilbert Besnard, le jeune détenu tué, dimanche dernier, d'une balle par un surveillant de la prison, s'est constituée partie civile lundi 29 juillet. « *Je fais entièrement confiance à la justice pour que la vérité sur la mort de son fils soit établie*, a-t-elle déclaré. *Je sais seulement, mais avec certitude, qu'il a été abattu sans arme et d'une balle dans le dos.* » Le corps de Gilbert Besnard devait être autopsié ce mardi, à Lyon.

Deux juges de Saint-Etienne ont été chargés de l'information, MM. Biangali et Lalanne.

INCIDENTS A LA PRISON DE POINTE-A-PITRE

Des incidents se sont produits pendant la journée du dimanche 28 juillet, de 9 heures à 15 h. 30, à la prison de Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe. La moitié environ des cent trente-quatre détenus de la prison ont refusé, à la sortie de la messe, de réintégrer leurs dortoirs et ont grimpé au premier étage d'un bâtiment en construction, d'où ils ont lancé des parpaings sur leurs gardiens. Appelés en renfort, les gendarmes mobiles ont réussi à rétablir le calme au milieu de l'après-midi. Le parquet, prévenu la veille d'éventuels mouvements de revendication, avait fait enlever des bottes de sisal — une variété d'agave — entreposées dans la chapelle, afin d'éviter toute tentative d'incendie.

Dans leurs revendications, les détenus demandent l'attribution de ventilateurs contre la chaleur, l'amélioration de la nourriture, et la réception effective de leur courrier.

« La situation dépasse les responsabilités de l'administration pénitentiaire »

estime M. Aimé Pastre

Au cours d'une conférence de presse, réunie lundi 29 juillet à Paris, M. Aimé Pastre, secrétaire général du syndicat C.G.T. du personnel pénitentiaire, a lancé un appel au calme. « *Ce n'est pas*, a-t-il dit, *dans l'escalade de la répression ou des attentats qu'on pourra résoudre les problèmes, et il est urgent que cesse le face-à-face dramatique.* »

« *La situation actuelle*, a poursuivi M. Pastre, *dépasse les responsabilités de l'administration pénitentiaire et du ministre de la justice. L'initiative appartient désormais aux pouvoirs publics qui ont, eux, des moyens d'investigation et de décision. Le personnel pénitentiaire n'est nullement préparé à des « tâches d'insoumission » qui relèvent des forces de l'ordre chargées de réprimer une émeute.* »

Selon le secrétaire général du syndicat C.G.T., le personnel de surveillance ne doit pas faire figure de symbole de la répression. « *Nous sommes partisans*, a-t-il dit, *de l'humanisation et de la libéralisation. Notre préoccupation constante est de considérer les prisonniers comme des hommes. Tous nos actes le prouvent.* » Toutefois, M. Pastre a ajouté : « *Mais chacun comprendra que, pour le personnel pénitentiaire, il y a une marge de tolérance dont le seuil est la violence qui conduit aux mutineries, et notre devoir est de la maîtriser.* »

Commentant ensuite l'incident mortel qui s'est produit le 29 juillet à la maison d'arrêt de la Talaudière, près de Saint-Etienne, le dirigeant syndical, « *tout en regrettant qu'un homme ait été tué* », a estimé que, « *dans ce cas particulier, le surveillant n'a fait que son devoir. Il a fait usage de son arme après sommations contre un détenu qui tentait de s'évader. Il s'agit de savoir si le personnel est à son poste pour éviter les évasions ou pour les couvrir* ».

Enfin, avant le conseil des ministres de mercredi et la réunion prévue entre les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. des personnels pénitentiaires, M. Pastre a déclaré que « *toute réforme nécessite des moyens parallèles pour sa réalisation* ».

M. Lecanuet saisit le gouvernement d'un projet de réforme

(Suite de la première page)

Son désir d'agir devrait se manifester selon deux orientations : l'une est déjà connue, elle est définie dans la note créant les missions d'urgence et adressée aux procureurs généraux (voir d'autre part). La chancellerie en a publié, lundi 29 juillet, un résumé officiel.

Plus compliqué à élaborer est le train de mesures que M. Lecanuet envisage de présenter au conseil des ministres du mercredi 31 juillet. Schématiquement, il s'agit de « désenclaver » la prison, de la réinsérer dans l'ensemble pénal de protection sociale dont elle n'aurait jamais dû être écartée, si elle y fut jamais.

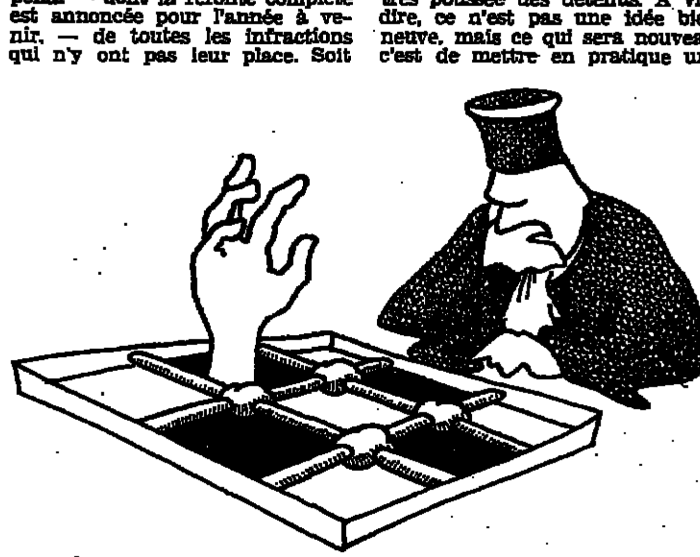
Si les prisons sont surpeuplées, c'est avant, « en amont », qu'il faut d'abord chercher la solution. D'abord, en faisant voter par le Parlement un projet de loi déposé par M. Taittinger et qui limitait à six mois la détention avant jugement, si le prévenu n'avait jamais été condamné auparavant et s'il n'encourait pas plus de cinq ans d'emprisonnement. Pas d'illusion à se faire à ce propos : le texte concerne, en fait, moins de mille personnes, et, par le jeu des procédures, la limite risque d'être en réalité de dix mois et non de six.

Il faut également vider le code pénal — dont la refonte complète est annoncée pour l'année à venir, — de toutes les infractions qui n'y ont pas leur place. Soit d'un récidiviste. Mais une lettre des détenus de la centrale de Poissy démontre bien à quel point les magistrats, ceux du parquet, peuvent gauchir le sens de la loi :

« *Cette loi n'est pas appliquée*, écrivent les détenus, *mais donne lieu, dès la condamnation, à des interprétations abusives. Il n'est pas rare d'entendre un avocat général demander aux jurés d'une cour d'assises une forte peine d'emprisonnement, car, selon lui, le détenu bénéficiera d'une libération conditionnelle à mi-peine. Cela est faux, statistiques pénitentiaires à l'appui. L'avocat général ne l'ignore pas, mais les jurés l'ignorent, le public également. Des peines très lourdes sont ainsi prononcées, qui sont faites intégralement. Nous demandons que la libération conditionnelle devienne autre chose qu'un alibi destiné à influencer les jurés. Que les textes soient appliqués.* »

Le ministre de la justice n'a pas de raisons déterminantes de revenir sur la lettre de la loi. Il en a de grandes d'interdire à ses substituts d'employer des procédés d'audience dont il est juste de dire qu'ils sont tout simplement malhonnêtes et contribuent à altérer le climat déjà difficile d'un établissement pénitentiaire.

Les innovations concernant la prison *stricto sensu* seraient fondées sur une différenciation très poussée des détenus. A vrai dire, ce n'est pas une idée bien neuve, mais ce qui sera nouveau, c'est de mettre en pratique une



(Dessin de PLANTU.)

que leur nombre gigantesque rende impossible une intervention judiciaire authentique : on les « décriminalisera » pour ne plus les traiter que par la voie administrative (c'est le cas des chèques sans provision ou des contraventions de circulation). Soit que la répression de ces infractions ne corresponde plus à un *consensus* du corps social : on « dépénalisera » et on cessera de tenir pour pénalement répréhensible, par exemple, l'adultère ou le vagabondage, ou certains outrages aux mœurs.

Troisième solution « en amont » : les « courtes peines » (entre quinze jours et six mois d'emprisonnement). Il est à peu près unanimement reconnu que le remède est pire que le mal, qu'incarcérer un voleur de voiture c'est libérer une fois sur deux un « braqueur » virtuel. Ces « courtes peines », dont l'effet est avant tout corrupteur, représentant près de la moitié (de 30 à 40 000) des 80 000 peines d'emprisonnement prononcées chaque année.

Les chèques

Le principe consiste, par exemple, à substituer à ces courtes peines des amendes calculées, non plus *in abstracto*, mais en fonction des facultés contributives du délinquant, à prononcer à titre principal, et non plus accessoire (dans ce cas, il y faut nécessairement, aujourd'hui, le support d'une sanction pénale), des « mesures de sûreté » telles que l'interdiction d'acheter à crédit ou de disposer de certains biens, la fermeture d'établissements, la suspension du permis de conduire, du permis de chasse, ou encore l'interdiction de détenir un carnet de chèques. Les banques qui ont indûment remis des formules de chèques pourraient être tenues de payer le chèque sans provision.

Seraient, en revanche, maintenues, en ce qu'elles auraient, affirme-t-on, un « *effet salutaire d'électrochoc* », les « *très courtes peines* » (moins de quinze jours).

Les projets laissent à l'écart une revendication majeure des détenus révoltés : la libération conditionnelle. Celle-ci est, en principe possible si le délinquant primaire a subi la moitié de sa peine, les deux tiers s'il s'agit

légalité qu'on se contente périodiquement de rappeler. De sorte que le libre usage de la correspondance, les parloirs libres, seraient en toute circonstance l'objet d'une décision propre à chaque individu.

Pour ce qui concerne la rémunération du travail, la chancellerie est attentive à ne pas prononcer des mots qui assimileraient le travailleur détenu à un travailleur tout court. Aussi parle-t-elle de revoir la répartition des dixièmes pour que les intéressés disposent plus largement de leur salaire, de revoir les contrats des concessionnaires pour rappeler à l'ordre — ou évincer, souhaitons-le — ceux qui font « suer le burnous », d'étendre — c'est à l'étude — les situations où le travail est en régie (l'Etat employeur), enfin de parfaire le système de sécurité sociale dont les effets sont pour l'instant réduits en ce qui concerne tant les détenus que leur famille.

On souhaite aussi définir des modalités permettant l'exercice du droit de vote à ceux qui ne l'ont pas perdu.

Enfin, la création d'un contrôle juridictionnel vrai de l'exécution des peines ainsi que l'organisation d'un corps régional d'inspection devraient viser à la découverte de solutions pour ce qui n'est pas prévu.

C'est « en aval », au moment de la sortie, qu'apparaissent les efforts — ou leurs promesses — les plus concrètes. La mesure la plus spectaculaire est la suppression de la communication du casier judiciaire aux particuliers, aux entreprises, mais aussi à l'Etat, du moment que les faits qui ont motivé la condamnation ne sont pas criminels (*meurtres, hold-up, prises d'otages, fausse monnaie, etc.*).

La fleur de lys

Il ne faut pas se dissimuler l'importance d'une telle proposition. Les détenus sont unanimes pour réclamer la suppression de ce « casier » qui est, au vingtième siècle, ce que la fleur de lys était à l'Ancien Régime : la marque indélébile d'une faute inexpiable. D'autant que l'Etat se voyant, lui aussi, privé d'une telle communication, il participerait enfin lui-même à l'effort de réinsertion sociale des détenus.

Quant à l'interdiction de séjour, la suppression des droits civiques, la tutelle pénale (l'ancienne relégation), on en est encore, semble-t-il, aux études.

La note créant les « *missions d'urgence* » est d'une autre facture que les multiples projets de loi qu'il va falloir rédiger pour les innovations citées plus haut. Elle est née du désir du garde des sceaux de « *passer chaque établissement pénitentiaire à la loupe pour voir, dans chacun d'eux, ce qui ne va pas et peut être immédiatement amélioré* ». Reconnaissant qu'il ne peut, avec le seul personnel de la justice, y parvenir, il pense avoir obtenu de ses collègues l'aide dont il a besoin, ne serait-ce qu'en utilisant les instituteurs ou les professeurs du contingent qui s'ennuient quelque peu dans leurs casernes.

Quant aux autres mesures figurant dans la note sur les « *missions d'urgence* » — révision des contrats de concession, c'est-à-dire les conditions de travail, appel aux médecins des directions de l'action sociale, examen qualitatif et quantitatif de la nourriture, — elles impliquent une décentralisation des responsabilités. Certaines mutineries ont pu naître parce que des dirigeants n'ont pas voulu, sur des points mineurs, faire jouer leur responsabilité, craignant quelque reproche venu « d'en haut », c'est-à-dire de Paris, dont ils critiquaient la tutelle trop pesante. Cette fois, si des reproches viennent, ce sera pour la raison contraire. Ces « missions » vont demander avant tout de la persévérance et beaucoup de savoir-faire, en un mot de l'ingéniosité et du courage.

Le ministère est, d'autre part, parfaitement conscient que le calme ne reviendra pas durablement si les surveillants ne bénéficient pas des améliorations qu'ils attendent. Déjà, ce mardi matin, 30 juillet, à Fresnes, des surveillants ont commencé un mouvement de grève alors que celle-ci leur est, selon la loi, interdite.

L'effort le plus marquant devra être financier : la chancellerie doit donc obtenir ce qui est réclamé depuis longtemps, c'est-à-dire la parité de salaire avec les policiers. Ne pas y parvenir serait, c'est certain, encourager les mouvements déjà observés.

L'autre objectif, de caractère moral, c'est une revalorisation de la fonction pour que ces agents ne soient plus, selon l'expression hardie de M. Hubert Bonaldi, secrétaire général des personnels F.O., « *les Portugais de la nation* ». Cette revalorisation passe par un recyclage de grande ampleur notamment pour les cadres, souvent en « porte-à-faux » vis-à-vis de leurs jeunes collègues issus de l'Ecole pénitentiaire de Fleury-Mérogis.

La revalorisation passe aussi par le « désenclavement » des personnels pénitentiaires, par la création d'un système mettant fin à une ségrégation qui perpétue une « *noblesse* » des magistrats tenant ses distances par rapport au « sous-tiers-état » des surveillants. De sorte que l'on pourrait envisager que les formations séparées des uns et des autres connaissent à un certain moment un stage commun qui fasse comprendre à chacun la fonction de l'autre, et sa nécessité.

Ainsi pourrait être réalisée, le cas échéant, une certaine osmose entre les corps pour envisager qu'un magistrat devienne directeur de prison ou bien qu'un gradé — un directeur régional — de l'administration pénitentiaire puisse devenir magistrat.

Réformer l'administration

Pour cela, M. Lecanuet est plus que jamais persuadé qu'il lui faut réformer son administration centrale. Aussi demandera-t-il au conseil des ministres non pas d'approuver les modifications qu'il souhaite mais de lui accorder un « *clignotant* » à défaut d'un « *feu vert* », de manière à présenter d'ici deux à trois mois, un projet définitif.

Ce projet, à deux niveaux, comporterait, pour le premier, deux grandes branches : l'une faisant le droit (législation civile et pénale), l'autre en assurant l'exécution (direction de l'exécution des peines).

Comme soubassement — deuxième niveau — de ces directions, M. Lecanuet prévoit d'une part une direction de l'équipement et du budget ; d'autre part une direction des personnels, les groupant tous — y compris ceux de l'éducation surveillée, pour ce qui concerne la gestion.

Mais dans le même temps, se superposant à ces structures horizontales, on envisage de maintenir, au profit des mineurs et des « jeunes adultes » (de dix-huit ans plus un jour à... ?), une direction — verticale — de la protection judiciaire de la jeunesse, remplaçant l'éducation surveillée. Tel qu'il est, le projet souffre d'un certain défaut de cohérence. Le délai que va solliciter M. Lecanuet la lui donnera-t-il ?

Le garde des sceaux est à l'orée d'une course d'obstacles. Après le conseil des ministres de mercredi, à l'issue duquel on verra si lui sont donnés les moyens de conduire sa réforme, viendra le Parlement au sein duquel, hélas ! et toutes tendances confondues, les partisans d'une réforme de la condition pénitentiaire sont peu nombreux. Cette réforme peut, cependant, amener des prises de positions inattendues.

Quelle sera l'attitude du C.D.P., dont M. Pleven est membre, ou de l'U.D.R., à laquelle appartient M. Taittinger, alors que l'un et l'autre, qui ne sont plus parlementaires, ont fait preuve durant leurs fonctions ministérielles d'une pusillanimité certaine ?

Quelle sera, de l'autre côté de l'hémicycle, la réaction de la gauche, à qui seront présentées des mesures qui ont leur place dans le programme commun ? Verra-t-on U.D.R. et centristes approuver tardivement ce qu'ils n'ont pas voulu faire à temps ; la gauche rejeter ce qu'elle souhaite, laissant, quoi qu'il arrive, la palme de l'esprit de changement à un Centre démocrate ouvrier de la onzième heure ?

PHILIPPE BOUCHER.

DANS LES PRISONS FRANÇAISES

Des « missions d'urgence » sont créées pour conseiller le personnel pénitentiaire

Devant l'extension de l'agitation dans les prisons, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a adressé (ainsi que nous l'indiquions dans nos dernières éditions datées du 30 juillet) aux procureurs généraux une note dont l'objectif premier est d' « apporter au personnel pénitentiaire le soutien de toutes les autorités ».

Voici le texte de cette note :

« Les événements graves qui se produisent dans certains établissements pénitentiaires et qui touchent l'ensemble de l'administration de la justice exigent des mesures exceptionnelles. Il vous a été demandé de rester à votre poste, ainsi qu'à vos collaborateurs du parquet et aux juges de l'application des peines, afin de pouvoir parer à toute éventualité.

» Dans la mesure où la situation s'aggraverait, vous recevriez en temps utile les instruction nécessaires, mais pour éviter l'extension ou la contagion des désordres et pour résoudre, dans l'immédiat, les problèmes qui peuvent l'être localement, j'ai décidé de mettre en place des « missions d'urgence » dans les établissements qui n'ont pas encore été touchés par un mouvement collectif important.

● COMPOSITION

» Ces « missions d'urgence », qui ne se subsituent en aucune façon aux commissions de surveillance, seront ainsi composées : le procureur général ou le procureur de la République, chef de la mission, un représentant du préfet, un juge de l'application des peines, un juge d'instruction, accompagnés, si vous l'estimez nécessaire, de toute personne qualifiée (médecin de la direction de l'action sanitaire et sociale, membre du conseil général ou de la commission départementale, directeur départemental de la main-d'œuvre ou inspecteur du travail le représentant) pouvant formuler un avis technique sur les divers points relevant de leur compétence, dans le cadre du rôle de cette mission.

● ROLE

» 1) L'objectif premier est d'apporter au personnel pénitentiaire le soutien de toutes les autorités et de rechercher avec lui, dans un but de prévention, les solutions immédiates aux difficultés propres au fonctionnement de l'établissement. A cette fin, il conviendra, en préalable à toute forme d'investigation et d'action, de prendre contact avec le chef d'établissement, le personnel et leurs organisations syndicales, afin de recueillir leurs observations sur les conditions d'accomplissement de leur service et sur le fonctionnement de leur établissement.

» Vous leur exprimerez ma compréhension pour les difficultés de leur tâche, spécialement dans la conjoncture actuelle. Vous leur préciserez le sens de votre mission d'urgence, dont l'objet immédiat est essentiellement de régler les problèmes les plus aigus de l'établissement, dans l'attente des décisions que prendra le gouvernement le 31 juillet prochain.

» 2) En second lieu, la mission s'efforcera, contacts pris avec les détenus, d'apprécier l'état d'esprit de la population pénale et d'en évaluer le degré de tension.

» 3) La mission d'urgence étudiera particulièrement les conditions exactes du travail pénal dans l'établissement. A cette fin, il conviendra de convoquer sur place les concessionnaires de chefs d'atelier de régie et d'examiner avec les experts les possibilités locales de développement d'un travail aussi formateur et rémunéré que possible. Les détenus des divers ateliers et services généraux seront entendus sur ce point.

» 4) Dans le domaine médical, il conviendra de rechercher et de porter un remède immédiat, avec le concours de la DASS, aux carences médicales que vous pourriez constater.

» 5) Au plan sanitaire, la mission d'urgence vérifiera en particulier :

» a) Si la qualité et la quantité de nourriture sont suffisantes et, en tout cas, comparables à celle procurée dans les collectivités civiles ou militaires du département.

» b) Si les conditions d'hygiène générale sont respectées, les fournitures sanitaires de base distribuées et le régime des douches satisfaisant, compte tenu des particularités de chaque établissement.

» c) Si les promenades et activités de plein air sont susceptibles d'amélioration immédiate, compte tenu des surfaces d'activité collective et du personnel d'encadrement. Un recours à un personnel extérieur, bénévole ou mis à la disposition par les autres services publics (armée, enseignement) peut être envisagée.

» d) Si quelques travaux d'aménagement immédiatement réalisables par les moyens locaux peuvent améliorer les conditions matérielles de détention, d'hygiène et de salubrité. Sur ce point, il conviendra de convoquer le chef de l'antenne régionale de l'équipement.

» Cette action de contact et de soutien sera ultérieurement suivie, sur un plan plus général, par celle des commissions de surveillance dont les observations et suggestions dans le cadre d'un premier bilan devront être adressées rapidement à la chancellerie. L'effet psychologique et l'efficacité de la mission d'urgence sont liés à la rapidité de son intervention et à la réalisation des premières mesures concrètes qui devront être notifiées aussitôt au personnel et à la population pénale.

» A ces mesures, prises avec le concours de l'autorité préfectorale et du conseil général, il conviendra évidemment d'associer les directeurs régionaux des services extérieurs pénitentiaires.

» En cas de difficultés rencontrees dans l'exercice de cette mission d'urgence, vous pourrez prendre l'attache immédiate de la direction de l'administration pénitentiaire ou de la direction des affaires criminelles et des grâces. »

A « ACTUEL 2 »

Quelques vérités

On pouvait tout craindre du détenu récemment libéré, appelé lundi 29 juillet à « Actuel 2 » pour parler de la condition pénitentiaire. Condamné à mort en 1959, gracié, en libération conditionnelle depuis le 8 juillet, M. Claude Charmes, comme il le dit, a accumulé les « peaux d'âne » : licence, maîtrise, et il achève une thèse de troisième cycle. N'allait-on pas voir un de ces insupportables prix d'excellence pour qui tout va toujours très bien puisque le système les met au premier rang ?

Rien de tel. Sur le ton le plus tranquille, avec le regard le plus clair, M. Charmes a rappelé quelques vérités premières : la vertu de la révolte individuelle, entre autres, qui mieux que l'adaptation paresseuse au confort pénitentiaire, est gage de réinsertion possible du détenu. Ou encore, cette remarque, si opportune : « La réforme pénitentiaire coûte cher. Mais il faut faire comprendre à l'opinion que l'attitude de Gribouille coûte encore plus cher. » Car, *explique-t-il,* « si vous mettez sur cales une voiture qui a un pneu crevé, au lieu de la faire réparer, ne vous étonnez pas si dix ans après elle est complètement rouillée ». *Et enfin, ce propos qui résonne si juste aujourd'hui :* « A cause du casier judiciaire, avec mes « peaux d'âne », j'ai trouvé un emploi de veilleur de nuit. Que doivent penser ceux de mes camarades qui n'ont que le B.E.P.C. ? »

Auparavant, les auteurs de l'émission avaient opportunément choisi de « montrer » plutôt que de débattre ; de faire entrer la prison dans les maisons plutôt que d'y faire entendre des opinions, forcément abstraites. Le choix était bon mais les effets auront déçu. Où découvrait-on ce qui fait les révoltes d'aujourd'hui : rémunération, censure, parloir, sécurité sociale ?

Ph. B.

SPORTS

VOILE

TROIS CHAMPIONNATS DE FRANCE EN DOUBLE

Dans la plupart des sports, il existe des titres de champion de France, dont chacun correspond à une spécialité et à une catégorie d'âge. En voile, trois titres de champion de France ont été décernés la semaine dernière dans la même spécialité : celle des dériveurs « en double » (à deux équipiers) et pour la même catégorie des seniors, mais sur des bateaux différents en « Flying Dutchman », ainsi qu'en « 505 » à La Rochelle, et en « 470 » à Martigues. La simultanéité et la coexistence de ces trois compétitions aux fins identiques peuvent sembler curieuses. En réalité, selon le bateau, ces championnats intéressent des groupes et des « genres » de régates bien distincts.

Voilier olympique depuis longtemps, le Fling Dutchman est le plus coûteux de tous les dériveurs. On évalue à 30 000 F le budget nécessaire pour disposer d'un Flying Dutchmann équipé pour courir, sans tenir compte des importants frais de déplacement, car les compétitions de cette série ont lieu à l'échelle européenne. Malgré de substantielles aides officielles il n'y a en ce moment en France qu'une vingtaine de Flying Dutchman qui sont engagés dans des régates. Quatre équipages atteignent un niveau international acceptable, et seuls les frères Yves et Marc Pajot, du club de La Baule qui ont obtenu une médaille d'argent à Kiel, aux Jeux olympiques de 1972, se distinguent nettement. A La Rochelle, ils ont remporté cinq des six manches du championnat de France.

La série des Flying Dutchman n'a pas, à proporement parler, de vie nationale. Outre le championnat, elle ne dispute jamais en France que trois épreuves par an : Sky Yachting à Cannes en février, la Semaine olympique d'Hyères à Pâques et la Semaine de La Rochelle à la Pentecôte, où le nombre de concurrents étrangers est en général beaucoup plus élevé que celui des représentants français. On remarquera que, cette année, ces trois compétitions ont été respectivement gagnées par des équipages italien, néerlandais et est-allemand...

Série dite « internationale de haute performance », le 505 vit en France de façon moins artificielle que le Flying Dutchman. Le prix d'un 505 en état de régater est de l'ordre de 12 000 francs. Huit cents 505 naviguent actuellement en France, dont trois cent cinquante prennent régulièrement part à des compétitions. Ces épreuves sont pour l'essentiel nationales et elles se déroulent en fin de semaine ou en période de congés légaux, à la différence des rencontres de Flying Dutchman, organisées le plus souvent en courant de semaine. Le milieu des coureurs en 505 est assez homogène. Aucun équipage ne surclasse réellement les autres et l'on notera à ce propos qu'il y a eu un vainqueur différent à chacune des six manches du championnat français à La Rochelle, finalement remporté par Marcel Buffet et Pierre Coindreau (Cercle de voile de Paris).

Des « écuries de course » aux « équipages d'État »

Alors qu'en Flying Dutchman on trouve des « athlètes d'Etat », il y a surtout des amateurs et quelques semi-professionnels en 505. Il n'en va pas de même en 470, série olympique depuis l'an dernier, qui connaît de ce fait un grand essor international (neuf mille bateaux en France) et encourage les fabricants de matériel à entretenir des « écuries » de course.

Le 470 dont le prix, convenablement équipé, approche de 9 500 francs, a une vie nationale très intense. Mille cinq cents équipages environ prennent part à de nombreuses régates locales et régionales et la sélection pour les championnats de France est naturellement très sévère.

Depuis que le 470 est devenu olympique, on observe un certain clivage dans cette série. Un fossé paraît se creuser entre la majorité des coureurs et quelques équipages qui font partie, ou s'efforcent d'appartenir à l'équipe de France et qui disposent de moyens privilégiés. Ainsi les champions de France, les Français Philippe et Hubert Follenfant, de l'Association des régates choletaises, travaillent-ils respectivement l'un chez un maître voilier, l'autre chez un constructeur de 470. Leurs principaux rivaux, issus des clubs de l'Ouest, eux aussi, sont l'un, un « équipage d'Etat »: Marc Bouet est professeur d'éducation physique, délégué auprès d'une société nautique, et Stéphane Fleury, enseignant à l'Ecole nationale de voile de Beg Rohu, dans le Finistère, l'autre, un équipage de professionnels (Jean-Louis Guyader est le collaborateur d'un fabricant de mâts et Claude Auffray d'un maître voilier.

PAUL-GÉRARD PASOLS.

Tir

JACQUES JOUSSE CHAMPION D'EUROPE DE PARCOURS DE CHASSE

Le Français Jacques Jousse, avec 183 plateaux sur 200, a remporté le championnat d'Europe de parcours de chasse qui s'est disputé du 26 au 28 juillet, à Tours. Ortet a enlevé la médaille d'argent devant le Britannique Hebditch. La France s'est classée première de la Coupe des nations par équipes.

Chez les dames, Mmes Delbats et Pizani ont pris la deuxième et la troisième place derrière la tireuse belge Mme de Messter. Les Françaises ont terminé également premières par équipes.

FEUILLETON

NUMERO 18

Une aventure d'Astérix le Gaulois

LE CADEAU DE César

Texte de René Goscinny

Dessins d'Albert Uderzo

Abraracourcix, qui doit affronter aux élections de chef Orthopédix qui détient les droits de propriété du village d'un légionnaire romain éthylique et insolvable, s'inquiète des sentiments de ses concitoyens à son égard.

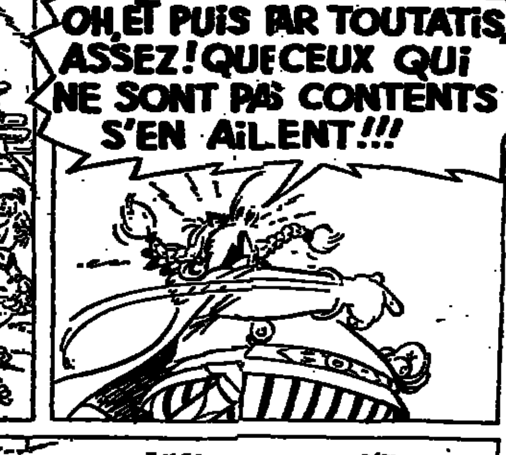




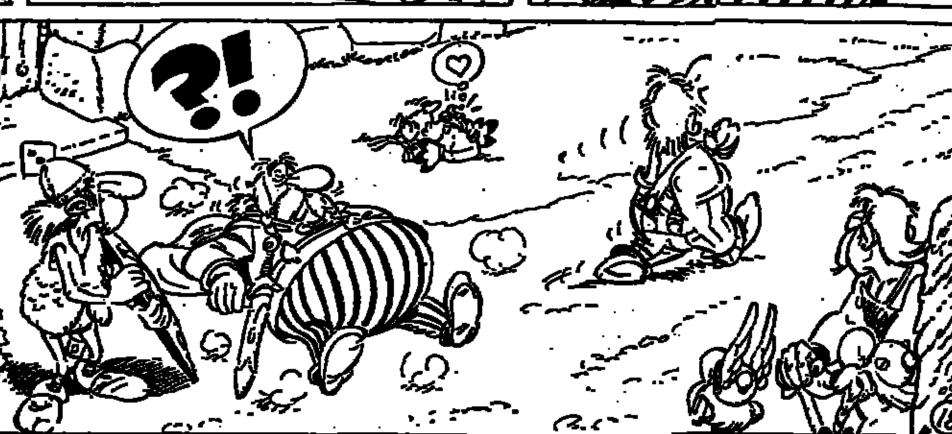












(A suivre.)

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis numéro daté du dimanche-lundi un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 30 JUILLET

● CHAINE I

20 h. 10 Feuilleton : Un curé de choc.

20 h. 30 Documentaire : Histoires d'animaux, de F Rossif. « Amazonie ».

20 h. 55 Documentaire : « les Haies d'antan », film de D. Cobham (Prix de l'environnement, Monte-Carlo 1973)

Le rôle important des haies dans la formation des microclimats et l'équilibre naturel.

21 h. 45 Moment musical : le Quatuor Amadeus.

« Quintette à cordes en ut majeur opus 163 pour deux violons, alto et deux violoncelles » *(Schubert).*

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 44 Feuilleton : Valérie.

20 h. 30 Les dossiers de l'écran : « les Aventures extraordinaires de Cervantes », film de I. Fery et V. Sherman (1966), avec H. Buchholz, G. Lollobrigida.

La jeunesse de Miguel Cerventès, futur auteur de Don Quichotte. *Ses amours avec une courtisane, l'Espagne, Rome, la bataille de Lépante et les prisons d'Alger.*

Un somptueux film de cape et d'épée. Mais y montre-t-on vraiment Cervantès ?

« L'Europe chrétienne contre le monde arabe au XVI[e] siècle » Débat : *avec la participation de professeurs à Barcelone et Tunis, Paris-I, l'E.P.H.E. et l'Institut catholique.*

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes. Les trois ours.

19 h. 55 Initiation artistique : L'œil apprivoisé, « Monde moderne ». Réal. L. Barby.

On peut trouver la beauté dans la courbe d'un viaduc de béton, dans une autoroute ou une turbine aussi bien que dans un site pastoral ou une ruine ancienne.

20 h. 30 Dramatique : « Un léger accident », de J. Saunders, version française S. Lombard. Réal. R. Saint Pierre. Avec M. Rayer, M. Machado, R. Dubillard.

Par quels parcours intérieurs Pénélope en est-elle venue à tuer son mari ?

21 h. 20 Reportage : L'Allemagne, passeport pour le monde. Réal. J. de Nesle.

La présence économique française en Allemagne : un enjeu fondamental.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Avignon. Au cloître des Célestins : « Rabelais en liesse », opéra choral instrumental et électro-acoustique, de G. Reibel.

A travers dix épisodes de l'œuvre de Rabelais, l'auteur, par un dispositif musical où la prédominance vocale illustre la profusion verbale du père de Pantagruel, tente d'exprimer l'essentiel de son génie.

23 h. 40, Poétiques.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.). Soirée lyrique : « Doktor Faust » (Busoni), avec D. Fischer-Dieskau, K.-Ch. Kohn, W. Cochran, A. de Ridder, H. Hillebrecht, F. Grundheber, orchestre et chœurs de la radio bavaroise, direct. F. Leitner. — 23 h. 20 (S.). Concours international de guitare. — 24 h. (S.). La musique et ses classiques. — 1 h. 30 (S.). Nocturnales.

MERCREDI 31 JUILLET

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc.

20 h. 30 Magazine : « 74 », de J.-O. Chattard et F. Moreuil. Watergate, grandeur ou décadence d'une démocratie ? Réal. F. Warin.

Interviews de MM. Andrew Heiskell, président du conseil d'administration du groupe Time-Life ; *Ben Bradley, rédacteur en chef du* Washington Post ; *Carl Bernstein et Robert Woodward, qui ont les premiers découvert l'affaire ; le docteur Laughlin, conseiller personnel du président Nixon ; le sénateur Wike, membre de la commission d'enquête sénatoriale ; M. J. York, conseiller nucléaire du Pentagone.*

21 h. 30 Série dramatique : L'homme au contrat, de J. Armand. Réal. J. Andoir. Avec G. Desarthe.

Un vaste roman picaresque sous des apparences de feuilleton policier.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 44 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Mare aux canards », de M. Cab et J. Valmy. Mise en scène R. Manuel. Avec M. Perrin, F. Fleury, M. Benedetti, A. Kerylen, Ch. Alers, M. Teynac.

Un play-boy, prince de surcroît, refuse d'épouser sa maîtresse devenue riche. Entre-temps, son destin lui fait rencontrer une jeune hôtesse de l'air et un neurasthénique fortuné. Tout ce joli monde patauge évidemment dans l'imbroglio : d'où le titre.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.

19 h. 55 Musique : Espagne flamenco : Pedro Soler.

20 h. 30 Histoire : Il y a trente ans, la libération. Lyon, capitale de la résistance, de P. Copeau. Réal. J.-L. Berger.

Comment fonctionnait la vie clandestine, les bureaux, les caches, la circulation du courrier, le travail des ambulants, des P.T.T. et des radios à Lyon pendant l'occupation. Pascal Copeau, ancien adjoint d'Emmanuel d'Astier à la tête du réseau Libération, le rappelle.

21 h. 20 Emission littéraire : A livre ouvert, de J. Prasteau. Réal. J. Manceau.

Avec A. Lanoux, L. Forestier, P. Guimard, C. Vaucaire, P.-F. Caille, J. Tournier, L. Peillard.

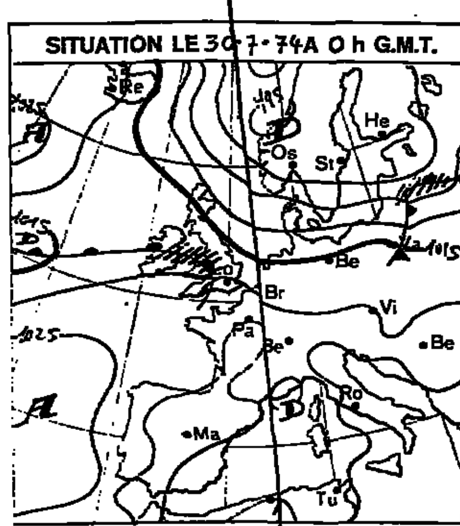
● FRANCE-CULTURE

20 h., Orchestre de chambre O.R.T.F., direct. F. Cehra : « Concerto en ré pour cordes » (Stravinsky), « Symphonie de chambre » (J. Kokkonen), « Symphonie en ré pour cordes » (Mendelssohn). — 21 h., Dits et écrits sur la musique : Le professeur Jacques Monod. — 21 h. 20, La science en marche. — 21 h. 50, Festival de Strasbourg : Chorale de la cathédrale et Orchestre radio-symphonique de Strasbourg, dir. R. Pfrimmer (Bach, Haydn, Mozart, Hassler). — 23 h. 20, L'écriture par le son. — 23 h. 40, Poétiques.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Concert donné au Théâtre de la Madeleine par le Quatuor Bartok : « Quatuor en ut majeur » (Mozart), « Quatuor n° 3 en si bémol majeur » (Brahms), « Quatuor n° 5 » (Bartok). — 23 h. (S.), Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. : Echos des concerts G.R.M. de la saison. — 24 h., Musique et poésie. — 1 h. 30, Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 31-7-74 DÉBUT DE MATINÉE

Pa, St, Li, Bo, To, Ma, Aj, 1015

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 30 juillet à 0 heure et le mercredi 31 juillet à 24 heures :

Les perturbations du courant océanique circuleront encore des îles Britanniques à l'Allemagne du Nord et à la mer Baltique, et leur bordure méridionale affectera passagèrement nos régions du Nord-Ouest et du Nord. D'autre part, une évolution orageuse, débutant dès mardi dans le Sud-Ouest, s'étendra progressivement.

Mercredi 31 juillet, de la Bretagne à la Flandre, le temps sera très nuageux le matin, mais des éclaircies apparaîtront l'après-midi. Des Pyrénées au Massif Central et aux Alpes, la situation orageuse s'accentuera, et des orages éclateront d'abord dans la nuit, puis, après une accalmie matinale, dans l'après-midi et la soirée. Sur le reste du pays enfin, il fera beau, mais le temps sera plus nuageux et plus lourd que les jours précédents. Les vents seront très variables et des rafales accompagneront les orages.

Les températures maximales, sans grand changement dans le Nord-Ouest et le Nord, seront partout ailleurs en baisse par rapport à celles de mardi.

Mardi 30 juillet, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 019,9 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Biarritz, 25 et 19 degrés ; Bordeaux, 35 et 17 ; Brest, 18 et 9 ; Caen, 22 et 9 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 32 et 18 ; Dijon, 31 et 15 ; Grenoble, 30 et 15 ; Lille, 24 et 10 ; Lyon, 32 et 16 ; Marseille, 32 et 18 ; Nantes, 30 et 16 ; Nice, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 29 et 11 ; Pau, 33 et 19 ; Perpignan, 32 et 19 ; Rennes, 27 et 12 ; Strasbourg, 30 et 14 ; Tours, 32 et 16 ; Toulouse, 35 et 19 ; Ajaccio, 27 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 21 et 14 degrés ; Athènes, 34 et 24 ; Bonn, 24 et 11 ; Bruxelles, 24 et 11 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 30 et 27 ; Copenhague, 20 et 14 ; Genève, 29 et 14 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 24 et 14 ; Madrid, 38 et 21 ; Moscou, 21 et 13 ; New-York, 28 et 23 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 19 et 11.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérants :

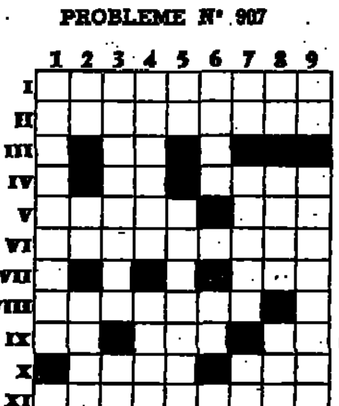
Jacques Fauvet, directeur de la publication

Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 907



HORIZONTALEMENT

I. Homme de compagnie. — II. Utilisation des cartes pour exploration dans le domaine de l'inconnu (pluriel). — III. Une voie du hasard. — IV. Prononcé par un ministre du culte (épelé). Baptisa un point de chute. — V. Délicatement maintenue entre le pouce et l'index. Légumes. — VI. Donnerions du travail à une lente infirme. — VII. Prénom féminin. — VIII. Orne un revers. — IX. Abréviation. Assez tiède. Vit une célèbre série de fléaux. — X. On s'y livre à des travaux de culture. Préfixe. — XI. Croisement non dangereux.

VERTICALEMENT

1. Obtiennent sur les planches de très beaux résultats. — 2. Deux voyelles. Aide un mort à se relever. Frontière naturelle. — 3. Des gens qui ménagent leurs effets. Repas (épelé). — 4. Bête de somme. Donne des palpitations. — 5. « *Tu* » est son sujet. Privons d'une viscère. — 6. Tire souvent sa richesse de la pauvreté de son sol. Pronom. — 7. Abréviation. Un petit coin à l'ombre. Possessif. — 8. Fin de participe. Arrose une verte contrée. Région lointaine. — 9. Pieuses initiales. Permet une mise au point définitive.

Solution du problème n° 906

HORIZONTALEMENT

I. Pardonner. — II. Ecoute ! Lô. — III. Nos. Avait. — IV. Intérêts. — V. Api. Rie. — VI. Eon. Ion. — VII. Nid. Adné. — VIII. Ce. Taie. — IX. Esquisse. — X. Urne. Va ! — XI. Naïf. Emeu.

VERTICALEMENT

1. Pénitence. — 2. Acon. Oies. — 3. Rostand. Qui. — 4. Dû. EP. Turf. — 5. Otarie. Ain. — 6. Névé. Aisée. — 7. Atrides. — 8. Elision. Eve. — 9. Rôt. Enée. Au.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *des 29 et 30 juillet 1974 :*

UN DECRET :

● Relatif à l'organisation du ministère de l'industrie et de la recherche ;

DES LISTES :

● D'aptitude à l'enseignement supérieur (lettres et sciences humaines) ;

● D'aptitude aux fonctions de maître-assistant (lettres et sciences humaines) ;

● Des candidats aux fonctions de maître de conférences (lettres et sciences humaines) ;

● D'aptitude aux fonctions de maître-assistant de pharmacie ;

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique de Toulouse ayant obtenu en 1973 le diplôme d'ingénieur de cet établissement.

Visites, conférences

MERCREDI 31 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 heures, façade, portail gauche, Mme Bouquet des Chaux : « Notre-Dame de Paris ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 21 h. 15, devant l'église Saint-Paul, Mme Bachelier : « Le Marais illuminé ». — 14 h. 45, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (A travers Paris). — 15 h. 15, 5, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Barbier). — 14 h. 45, arc de triomphe du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre et leurs secrets » (M. de La Roche). — 15 h., musée du Petit-Palais : exposition « Découverte de l'art thrace ». — 15 h., 3, boulevard de l'Yser : « La vie quotidienne des sapeurs-pompiers de Paris » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de scientologie de France) (entrée libre). — 20 h. 30, 10, r. Vandrezanne, tour Onyx : « La science de l'intelligence créatrice et son aspect pratique : la méditation transcendantale ».

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Italiens

75 427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG			
77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)			
77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE			
94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE			
99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

CARNET

Naissances

— Jérôme et Judith d'Astier sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Julien.

25 juillet 1974.

110, rue Saint-Dominique, Paris.

— M. Marc Dherbey et Mme, née Thérèse Huchet, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Laurent,

le 20 juillet 1974.

— M. et Mme Bernard Pariste ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Fleur,

25 juillet.

13, rue Gandon, 75 013 Paris.

Nécrologie

— M. Gaston Pol Alif,

M. et Mme Yves Rivière,

Ainsi que les familles Chasles, Voyeux, Riaud, Fesse, Bezat, Laplace, Marcier, Rivière, Fallières, Sauveplane, Gallier,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise ALIF-MERCIER,

rappelée à Dieu le 26 juillet à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques auront lieu en l'église de Venables, dans l'Eure, le mercredi 31 juillet, à 16 heures.

— Le prieur et les frères du couvent Saint-Jacques font part de la mort du

frère Pierre, René BARON, dominicain,

décédé à l'âge de cinquante-neuf ans, le 28 juillet 1974.

La messe de funérailles sera célébrée le jeudi 1[er] août, à 8 h. 30, en l'église du couvent des dominicains, 20, rue des Tanneries, Paris-13[e].

— Mme la pharmacienne Pauline Crestinu,

Le docteur Jacques Marin Crestinu,

M. et Mme S. Crestinu,

Mme S. Sapunaru,

Mme O. Segal,

Le docteur André Cleper et ses enfants,

M. et Mme M. Marcovici et leurs enfants,

Le docteur et Mme O. Schreiber et leurs enfants,

Ainsi que toute la famille,

ont la triste douleur de faire part du décès de

M. B. CRESTINU,

leur mari, père, frère et beau-frère.

L'enterrement aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien le 31 juillet 1974, à 14 heures. Réunion devant la porte principale.

— Mme Bernard Foucher,

Astrid et Renaud,

M. et Mme Max Foucher,

M. et Mme Charles Pourcher,

Et leurs familles,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard FOUCHER,

commandant de bord à Air France,

survenu accidentellement dans l'accomplissement de sa mission le 25 juillet 1974, à l'âge de trente-neuf ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 2 août, à 10 h. 30, en l'église de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78 740).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques GUITLINE,

président de l'amicale du marché Malik.

De la part de son épouse,

Mme Jacques Guitline,

M. et Mme Maurice Guitline et leurs enfants,

Mlle Reine Guitline,

Mme Yolande Guitline et son fils,

M. et Mme Robert Butman,

M. Georges Guitline,

Les familles Ubogi,

M. et Mme Emmanuel Prajs,

M. Henry Stoteck.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 juillet, porte principale, cimetière de Bagneux, à 15 h. 30.

— Colombes, Paris, Rambouillet.

Mme Gaston Herissé, son épouse,

M. et Mme Georges Herissé, ses enfants,

Mme Suzanne Viaud et ses enfants,

Mlle Lucienne Petitjean,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston HERISSÉ,

trésorier payeur, général honoraire,

officier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 juillet, en sa quatre-vingt-douzième année, en son domicile, 46, boulevard Edgar-Quinet, à Colombes.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le mardi 30 juillet, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul à Colombes suivies de l'inhumation au cimetière de Rambouillet (78).

— Passy, le Plateau-d'Assy (Haute-Savoie).

Mme Edouard Sivrière,

M. et Mme Claude Sivrière,

Dominique et Christine Sivrière,

La direction et le personnel du sanatorium Parassy,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edouard LAMBERT,

survenu le 28 juillet 1974.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 31 juillet, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce du Plateau-d'Assy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jacques Lamy,

M. et Mme Paul Gobe,

Pascal et Geneviève Lamy, Martine et Laurence Gobe, Jean-Hugues et Marc Lamy, Julien Lamy,

M. et Mme Marcel Pruvost,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Fernand LAMY,

née Suzanne Pruvost,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur et cousine,

survenu à Courçay (Indre-et-Loire), dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Courçay, le mardi 30 juillet, à 10 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière Montmartre, à Paris, à 16 h. 30.

7, rue Margueritte, 75 017 Paris.

La Buissale, 37 310 Courçay.

10, avenue Stéphane-Mallarmé, 75 017 Paris.

110, rue Ordener, 75 018 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Jacques Laster, née Colette Poudret, son épouse,

Mme Nicole Laster, sa fille,

Eric Zanettacci, son petit-fils,

Mme Poudret, sa belle-mère,

Et la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LASTER,

survenu samedi 27 juillet, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 31 juillet, au cimetière de Montmartre, à 9 h. 45, entrée principale, 15, avenue Rachel, Paris-18[e].

Cet avis tient lieu de faire part.

45, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17[e].

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Marie RISS,

née Esnée,

survenu le 28 juillet 1974, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à La Noe-du-Bois.

De la part de

Mme veuve Coudol, sa sœur,

M. Pierre Marx, son gendre,

Ses neveux et nièces : familles Barberon, Gisbert, Hunold, Riss O'Byrn,

Et de tous ses amis.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, porte principale, le mercredi 31 juillet 1974, à 14 h. 30.

4, rue Jules-Cousin, 75 004 Paris.

— Mme Clément Taieb,

M. et Mme Fabien Taieb et leurs enfants,

M. et Mme Hubert Taieb et leurs enfants,

M. et Mme William Tubiana et leur fille,

Les familles Taieb, Benmussa, Gabison, Slama, Scemama,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Clément TAIEB,

commerçant,

survenu le 29 juillet, à Neuilly-sur-Seine.

La levée du corps aura lieu le mercredi 31 juillet, à 10 h. 15 (26, boulevard Victor-Hugo), suivie de l'inhumation, à 10 h. 45, au cimetière parisien de Pantin, dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

83, rue du Mont-Cenis, 75 018 Paris.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Ils remplacent l'homme, mais ne lui ressemblent pas

LES ROBOTS : DU FANTASTIQUE A L'INDUSTRIE

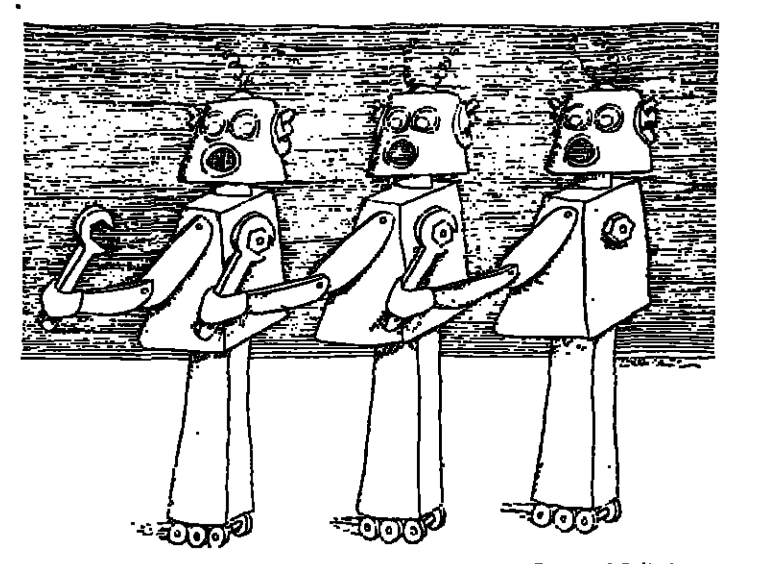
Par DOMINIQUE VERGUÈSE

Un séminaire vient d'avoir lieu, à Toulouse, sur l'initiative du Laboratoire d'automatique et d'analyse des systèmes (LAAS) du Centre national de la recherche scientifique. Ce séminaire de deux jours est passé inaperçu. Le sujet, pourtant, était de nature à exciter la curiosité : les robots.

Que l'on se rassure. L'ingénieur ne sait pas, et ne saura pas avant longtemps, créer le robot intelligent auquel l'auteur de science-fiction a donné vie depuis des décennies. Les premières études et réalisations sont même si éloignées des robots à l'image de l'homme, tels que les ont imaginés les romanciers, que les ingénieurs préfèrent souvent parler d'automates, de téléopérateurs, ou simplement de machines automatiques.

Depuis cinq ans environ, les recherches, surtout aux Etats-Unis, au Japon, en Europe de l'Est et en Union soviétique, se sont même franchement éloignées de la réalisation de robots anthropomorphes, pour s'intéresser à trois sortes de machines automatiques, utilisables dans l'industrie, pour des applications médicales et pour des interventions en milieu hostile.

Ces trois catégories d'application posent des problèmes techniques analogues, et il est frappant de constater à quel point ces problèmes sont difficiles à résoudre. La France est assez en retard dans ce domaine, surtout en ce qui concerne les automates industriels. Dans tous les pays, le champ d'application médical est vaste, et encore peu exploré.



(Dessin d'Ortiz.)

Shakey est mort...

DES années durant, Shakey fut un enfant désobéissant, paresseux, turbulent. Il ne travaillait guère que quelques semaines par an et mettait des mois pour retenir une leçon. Au bout de dix ans, de guerre lasse, son instituteur l'a renvoyé. Pourtant, à l'âge de trois ou quatre ans, Shakey promettait d'être un si brillant élève qu'il eut droit aux honneurs de la télévision. Aujourd'hui, oublié de tous, il termine sa vie dans un coin sombre de musée.

Shakey est un robot américain que le Stanford Research Institute (S.R.I.) tenta, de 1963 à 1973, d'éduquer, et pour lequel il fit une large publicité. Monté sur trois roulettes, Shakey n'était guère qu'une boîte rectangulaire bourrée d'électronique, surmontée d'une caméra de télévision mobile. Il était chargé de trouver son chemin dans une vaste pièce encombrée de deux ou trois objets simples (cubes, boîtes rectangulaires), pour se rendre en un point donné, ou pour aller chercher un quatrième objet, ou encore pousser une boîte le long d'une rampe. Dans une salle attenante, dix à quinze personnes travaillaient à plein temps pour rédiger les programmes des deux calculateurs qui devaient permettre à Shakey d'accomplir les tâches prévues. Le stockage des programmes ne requérait pas moins de deux cent mille mots (de trente-six bits chacun) de mémoire centrale, à laquelle étaient adjointes des mémoires périphériques, disques, tambours, etc., soit des centaines de millions de mots.

Tout est dans la programmation

En 1972, le docteur Charles Rosen, un des pères de Shakey, spécialiste de l'intelligence artificielle, estimait que 95 % du travail étaient consacrés à la rédaction des programmes, et seulement 5 % au fonctionnement du robot lui-même. Aujourd'hui, un des spécialistes d'automatique du S.R.I. avoue que Shakey fonctionnait seulement quelques jours par an, le temps d'essayer un programme dont la mise au point avait demandé des mois.

Shakey était l'aboutissement de quinze à vingt ans d'efforts pendant lesquels les ingénieurs et les techniciens, jouant les apprentis sorciers, avaient tenté de mettre au point des robots « *intelligents* ». Ces recherches étaient essentiellement financées par les agences militaires et spatiales américaines, qui souhaitaient voir l'équivalent de l'homme s'aventurer et agir en milieu hostile.

Dans cette perspective, il fallait des robots mobiles, doués d'organes visuels et tactiles, et capables d'accomplir une série de mouvements. Muni de deux moteurs électriques, Shakey pouvait avancer, reculer, tourner à droite et à gauche, sur ordre du calculateur. Il « *voyait* » grâce à la caméra de télévision, et « *touchait* » les objets grâce à deux « *antennes* » qui, lorsqu'elles heurtaient un obstacle, envoyaient un signal au calculateur. Shakey était enfin doté d'un système de navigation grâce à une sorte de radar.

L'opérateur indiquait seulement au calculateur les coordonnées de départ du robot, et celles de sa destination. Shakey mettait sa caméra et ses capteurs en marche, détectait les objets, en prenait des images. Le calculateur déterminait la position des objets, trouvait les trajectoires appropriées pour que Shakey évite les obstacles et envoyait les ordres aux moteurs des roues. Si le robot heurtait un obstacle, il s'arrêtait, reculait un peu, prenait une photo, et sa trajectoire était reprogrammée. Shakey était capable de reconnaître des objets, les murs, la porte, grâce à leur forme géométrique et à leur couleur.

Les spécialistes de l'intelligence artificielle affirmaient en 1968-1970 qu' « *il n'y avait pas de limite théorique au degré d'intelligence que les machines pourraient atteindre un jour* » (Charles Rosen).

En mars 1972, un Britannique, Sir James Lighthill, de l'université de Cambridge, modéra cet optimisme. A la demande du Conseil de la recherche scientifique de Grande-Bretagne, il rédigea un rapport sur les recherches menées depuis vingt-cinq ans dans le domaine de l'intelligence artificielle. Le rapport était si sévère qu'il ne fut rendu public que seize mois plus tard, après avoir été soigneusement revu et annoté. Lighthill passait en revue les trois principaux secteurs de recherche :

— L'automatisme avancé (reconnaissance de l'écriture, automatisation des chaînes de production industrielles, stockage et transmission de données, aide à la décision) ;

— les recherches sur les modèles mathématiques du cerveau humain.

— les robots.

« La plupart des chercheurs dans le domaine de l'intelligence artificielle (...) ont avoué leur sentiment profond de désenchantement pour ce qui a été accompli ces vingt-cinq dernières années », écrit Lighthill dans son rapport original. Mais, tandis que dans les deux premiers secteurs certains succès ont été remportés, les progrès des robots ont été « *encore plus lents et plus décourageants* ». Il reconnaissait les progrès de la programmation, mais soulignait la quantité de temps énorme nécessaire à un ordinateur pour reconnaître quelques objets de forme géométrique bien déterminée, la difficulté d'assurer la coordination entre l' « *œil* » d'une machine et ses mouvements, la médiocrité des résultats obtenus par un ordinateur programmé pour jouer aux échecs, régulièrement battu par un amateur expérimenté, etc.

Tandis que Lighthill accusait les spécialistes de vouloir obtenir toujours plus d'argent pour des recherches sans espoir, ceux-ci reprochaient à l'expert britannique de n'avoir rien compris à l'intelligence artificielle. Mais Lighthill avait bien perçu que l'on se détournerait, peu à peu, des robots intelligents pour s'attaquer à la solution de problèmes plus simples et plus pratiques.

Aujourd'hui, l'Institut de recherches de Stanford a abandonné Shakey définitivement. La NASA et le ministère de la défense et National Science Foundation dépensent au total environ 3 millions de dollars par an (environ 15 millions de francs) pour les systèmes automatiques avancés, au lieu du double en 1969. Au Japon, le gouvernement a lancé un vaste programme pluriannuel de 40 millions de dollars (200 millions de francs) sur des automates industriels. En 1973, environ 10 millions de dollars (50 millions de francs) ont été dépensés.

Schématiquement, on peut distinguer trois secteurs d'applications principales :

— Les automates industriels ;

— Les automates travaillant en milieu hostile, par exemple dans des laboratoirs radioactifs, sous la mer ou dans le vide interplanétaire ;

— Les prothèses et orthèses médicales.

Selon leurs motivations politiques, les pays s'intéressant aux automates développent leurs recherches dans tel ou tel secteur. Aux Etats-Unis et au Japon, on s'intéresse surtout aux applications industrielles. En Europe de l'Est et en Union soviétique, on travaille beaucoup dans le domaine médical. Toutefois les Etats-Unis tentent aussi de mettre au point des prothèses, et les deux grandes puissances s'intéressent beaucoup aux engins automatiques capables d'explorer les milieux hostiles.

Des O.S. électroniques

IL n'est sans doute pas de secteur dans lequel l'attitude personnelle des ingénieurs oriente autant les recherches que celui de la « *robotique* ». La disparition des robots « *intelligents* » n'a pas mis un terme au débat sur l'approche philosophique qu'il convient d'adopter. Après avoir tenté de copier l'intelligence humaine, certains ingénieurs cherchent maintenant à imiter l'homme considéré comme une machine qui accomplit des mouvements, tandis que d'autres veulent s'en remettre à des automatismes classiques.

La querelle n'est pas seulement académique. Elle définit la complexité des systèmes, l'anthropomorphisme étant très difficile à réaliser. La réponse varie, pour une large part, en fonction de l'application considérée. Doter un paralysé d'un bras artificiel avec lequel il pourra toucher, saisir des objets, requiert une approche assez anthropomorphe. Encore le professeur Rabischong, qui dirige l'unité de recherches biomécaniques 103 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) à Montpellier, a-t-il mis en garde contre le désir de trop bien faire.

Capteurs et liberté de mouvement

Pour les automates industriels, l'approche anthropomorphe est plus discutable. Prisonniers de leurs recherches passées, les ingénieurs américains du Stanford research Institute (S.R.I.) et du Massachusetts Institute of Technology, les deux principaux centres où se font des travaux, ne parviennent pourtant pas à imaginer des automates industriels qui ne reproduisent pas les mouvements de l'homme.

Le Stanford research Institute (S.R.I.) a réalisé un bras de laboratoire capable d'assembler une petite pompe. Ce bras possède deux articulations semblables au coude et au poignet humains, et sa « *main* », une pince, s'ouvre, se ferme et pivote autour d'une roue dentée. La pince possède, à l'intérieur de ses mâchoires, deux rangées de capteurs de pression. Le poignet est muni d'un capteur de force (diodes luminescentes) permettant de mesurer l'effort dans trois directions. Le positionnement du bras est très précis. Le calculateur commande au bras d'aller prendre une première place dans une boîte, de la placer sur un plan de travail, puis de saisir une fraise, et de creuser un trou, de placer un axe dans le trou...

Ces automates industriels sont évidemment destinés à remplacer l'homme le long de chaînes de production de grande série, appareils ménagers, automobiles, etc. Pour les ingénieurs français et d'Europe de l'Est, il n'est pas certain, pourtant, que cette approche soit la bonne. Faut-il concevoir des automates industriels faisant les mêmes gestes que l'homme, et les doter d'organes visuels et tactiles compliqués et coûteux ? Ne vaudrait-il pas mieux repenser les chaînes de fabrication pour les automatiser complètement, par des procédés classiques, sans qu'il soit besoin d'automates ? Les pièces à assembler seraient transportées sur des tapis roulants, coupées, fraisées automatiquement, placées les unes contre les autres, boulonnées, etc.

Le spécialiste R. Tomovic, de la faculté d'électrotechnique de Belgrade va plus loin et se demande « *si les automates industriels ne seront pas utilisés pour perpétuer un certain type de relations humaines et sociales dans l'entreprise* », comme dans les usines automatiques imaginées par les Américains. L'expérience de la société Volvo, qui a ouvert une usine de montage d'automobiles où les ouvriers, groupés en une équipe de quinze à vingt personnes, choisissent les tâches qu'ils veulent accomplir au lieu d'avoir chacun une tâche répétitive, montre bien que l'alternative existe. Le but est, cette fois, de modifier la relation homme-machine et le climat social.

Les représentants de la régie Renault sont cependant partisans des automates industriels — les O.S électroniques, comme on les appelle déjà — et rejettent le choix de Volvo, d'autant qu'ils disent craindre un ralentissement, dans les années à venir, de l'immigration, de la main-d'œuvre non spécialisée. La Régie aura besoin de milliers d'automates dans un proche avenir. Repenser les chaînes pour les automatiser serait beaucoup trop long et coûteux et ne permet pas la même souplesse d'emploi que les automates capables de travailler sur divers modèles de voitures, après des réglages simples.

L'effort du Japon

Aux Etats-Unis, deux sociétés, Unimation Inc., et A.M.F.-Versatran, fabriquent depuis une dizaine d'années des automates industriels simples. General Motors en utilise vingt-six pour faire des points de soudure sur ses voitures. Ford, et en Europe, Fiat et Daimler-Benz font de même.

Mais c'est au Japon que l'industrie des automates se développe le plus rapidement. On estime que sur les 180 sociétés qui fabriquent de tels engins, 140 sont japonaises (Kawasaki, Aida, Shikoh, etc). Sur 2 600 automates en fonctionnement dans le monde, 1 500 sont installés au Japon, 800 aux Etats-Unis et 300 en Europe. Le marché américain était de 135 millions de francs en 1972 et de 190 millions en 1973. Ces automates accomplissent des travaux répétitifs et dangereux (pulvérisation de peintures toxiques, moulage par injection de matières plastiques, alimentation de presses en pièces détachées, etc.). Selon leur force (ils peuvent lever de 5 à 150 kilos) et la puissance de leur mini-calculateur (P.D.P. 16, Nova 1200) leur prix varie entre 75 000 et 2500 F.

Les automates restent simples : une pince en bout de bras, 2 à 6 degrés de liberté, une commande pneumatique ou électro-hydraulique des mouvements. Ils ne possèdent pas de capteurs usuels ou tactiles, et leur mouvement est commandé soit tout au long de la trajectoire, soit en deux points seulement. En Europe, il existe un fabricant en Grande-Bretagne (Hawker-Siddeley, licencié de A.M.F.-Versatran), un autre en France (Gachot, licencié de Seiko, société japonaise), un troisième en République fédérale d'Allemagne (V.F.W.-Fokker), deux en Suède (Kaufeldt A.B. et Asea) et un en Norvège (Trallfa). Cette première génération d'automates fait l'objet, un peu partout, de recherches en vue d'une amélioration.

LE BRAS ARTIFICIEL ET LA MACHINE A MARCHER

« *LES prothèses existantes sont médiévales* », n'hésite pas à dire le professeur Rabischong, de Montpellier, qui collabore avec le professeur Tomovic, de Belgrade, pour mettre au point des prothèses (organe artificiel remplaçant un organe manquant) et des orthèses (organe artificiel suppléant un organe existant, mais paralysé) de membres inférieurs et supérieurs. En France, vingt-cinq mille personnes sont amputées ou paralysées d'un membre supérieur et trois cent mille personnes aux Etats-Unis ont perdu l'usage d'un membre inférieur ou supérieur. En Union soviétique, plusieurs usines fabriquent des prothèses et des orthèses en série.

Imiter la machine complexe qu'est l'homme requiert une grande habileté. Un capteur multicouches et déformable comme la peau est particulièrement sensible, et la peau artificielle — un support rigide portant cent capteurs — réalisée au laboratoire d'automatisme de Toulouse — pose déjà des problèmes de solidité et de fiabilité. Un membre inférieur, de la hanche aux orteils, comporte vingt-sept degrés de liberté ; un membre supérieur, parcouru par soixante-cinq mille fibres nerveuses, en possède trente-deux. Le squelette de l'être humain est doté de redondance — un même mouvement peut être accompli de manière différente — et s'adapte à des conditions très variées : marche, saut...

Pour réaliser une prothèse dont les performances se rapprochent un peu de celles de l'homme, il faut résoudre quatre séries de problèmes.

1) *Des problèmes techniques* : il faut réaliser un système mécanique et des capteurs précis et sensibles, qui permettent de mesurer la pression, le glissement, les forces, les couples : des moteurs de petite taille, silencieux, consommant peu d'énergie : une commande en temps réel d'un système complexe, et on sait qu'il faut décomposer cette fonction de commande en plusieurs niveaux. Il faut enfin, « *last, but not least* », que cette électronique de commande et la source d'énergie soient légères.

2) *Des problèmes esthétiques et psychologiques* : 80 % des handicapés ne portent pas leur prothèse de la main car elle est laide (crochet) ou ne leur sert à rien. Deux prothèses de main ayant un effet de pince sont aujourd'hui vendues dans le monde occidental : la main Otto Bock, fabriquée en Allemagne fédérale, et la main Vienatone, fabriquée en Autriche. Elles restent inesthétiques, et le handicapé préfère souvent une prothèse passive qui donne l'illusion d'être une vraie main, comme en fait aujourd'hui le docteur S. Pillet en France.

3) *Des problèmes de liaison homme-machine* : l'intégration biologique d'une prothèse est un leurre. Car toute prothèse décompose nécessairement un mouvement, par exemple prendre un verre et boire, en plusieurs mouvements successifs. Il faut alors éviter de multiplier les centres de commande sur une prothèse, et diviser le travail entre le calculateur qui coordonne les mouvements et l'homme qui garde la commande stratégique. Une commande de la prothèse par signaux électriques envoyés dans les muscles est considérée comme difficile à mettre en œuvre ;

4) *des problèmes financiers* : Les prothèses sont coûteuses, car il faut les adapter à chaque malade et seules certaines, mentionnées sur une liste, sont remboursées par la Sécurité sociale, en France. Ce qui a contribué à paralyser les recherches. La main du Dr Pillet vaut 7 000-8 000 F, la main articulée Vienatome 5 000 F.

La combinaison gonflable

Ces considérations expliquent pourquoi bien des réalisations de laboratoire ne sont pas commercialisées. Le professeur Tomovic a réalisé, à Belgrade, en 1965-1966, une main avec doigts articulés et dotée de capteurs de glissement qui n'a jamais été fabriquée en grande série. L'hôpital américain Rancho Los Amigos, en Californie, a réalisé un bras articulé à 7 degrés de liberté terminé par une pince. Le malade commande la prothèse en appuyant avec sa langue sur l'une des neuf touches dont il dispose sur un clavier placé contre sa mâchoire supérieure. Ce bras n'offre au malade aucune autonomie puisqu'il faut un calculateur à côté et une source d'électricité. Cent de ces bras ont été vendus dans le monde, mais seulement trente sont utilisés par des malades, à titre d'essai, dans des hôpitaux.

Le bras humain accomplit des mouvements très variés, tandis que, pour la marche au moins, le membre inférieur accomplit des mouvements répétitifs, ce qui simplifie un peu la tâche. Le professeur Rabischong voudrait ainsi étudier une machine à marcher avec Belgrade et le laboratoire d'automatisme de Toulouse, grâce à des crédits (1 à 2 millions de francs) qui vont être demandés à la Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

L'idée est née d'une réalisation de la société Airazur, qui fabrique des combinaisons pour les pilotes d'avion à réaction. Airazur commercialise désormais des pantalons qui, une fois gonflés à la pression de 12 bars, permettent aux paraplégiques (paralysés des membres inférieurs) de se tenir debout. Ils sont vendus entre 5 700 et 7 000 F. Avec deux cannes, le malade peut essayer de marcher lorsque ses membres inférieurs ont été rigidifiés. L'inconvénient est qu'il doit dégonfler le pantalon chaque fois qu'il veut s'asseoir et le regonfler ensuite.

Pourquoi ne pas imaginer alors un vêtement fait de plusieurs sections gonflées en permanence qui seraient articulées au niveau de la hanche, du genou et de la cheville et dont les mouvements seraient assurés par de petits moteurs ? Cette machine à marcher serait différente de celle étudiée par le professeur Vukobratovic, de Belgrade, car au lieu d'être un robot complet, elle fera sans doute appel à la collaboration du malade pour déterminer la direction, la vitesse et pour assurer sa stabilisation avec des cannes.

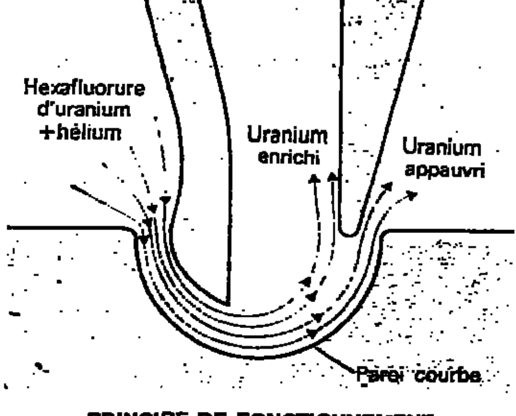
La première machine se contentera d'offrir quelques degrés de liberté. Mais le problème reste celui du poids. La marche requiert environ 350 watts électriques, ce qui implique que le malade porte des batteries sur son dos, ou traîne une sorte de chariot, ou porte une valise. On peut aussi imaginer de demander au malade de fournir un peu d'énergie, mais cela risque d'être très fatigant. En outre, aucun moteur actuel n'est silencieux.



POUR ENRICHIR L'URANIUM SUD-AFRICAIN

Un procédé de séparation isotopique par tuyères

Les spécialistes américains savent désormais quel procédé d'enrichissement de l'uranium la République d'Afrique du Sud utilise dans l'usine qu'elle construit à Valindaba, près de Pretoria. Il s'agit comme on l'avait souvent supposé, d'un procédé de séparation isotopique par tuyères, qui est aussi étudié en République fédérale d'Allemagne. Selon la revue « Nuclear Engineering », qui donne ces informations dans son numéro de juillet, les tuyères utilisées en République sud-africaine sont assez proches des tuyères développées par le professeur Becker, à l'Institut d'Engineering nucléaire de Karlsruhe.



PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT D'UNE TUYÈRE

TANDIS que l'Europe va construire sa première usine d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse à des fins commerciales et que la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne mettent au point le procédé d'enrichissement par diffusion gazeuse, la République d'Afrique du Sud continue de réaliser une usine d'enrichissement faisant appel à un troisième procédé, les tuyères. La réalisation de l'usine est assez avancée et elle devrait au début des années 80, offrir 7 millions d'unités de travail de séparation isotopique (U.T.S.). Selon le gouvernement de Pretoria, l'usine est 35 % moins chère qu'une usine équivalente de diffusion gazeuse et son coût s'élève à 5 250 millions de francs environ.

La République d'Afrique du Sud a l'intention de produire de l'uranium enrichi moins à usage militaire qu'à des fins civiles. Ses réserves d'uranium (202 000 tonnes de gisement assuré, estimé à moins de 50 francs les 450 grammes) sont les plus importantes du monde après celles des Etats-Unis, et elles sont équivalentes à celles du Canada. La République d'Afrique du Sud continue activement les recherches de nouveaux gisements et étudie aussi la manière d'exploiter les minéraux uranifères contenus dans les résidus des terrains aurifères exploités.

Le but des Sud-Africains est non seulement d'extraire l'uranium naturel nécessaire à leur programme nucléaire (environ 20 000 mégawatts nucléaires installés d'ici à l'an 2000), mais aussi d'exporter l'uranium. Aujourd'hui, environ 4 000 tonnes d'uranium sont produites chaque année.

Avec son usine d'enrichissement de l'uranium, la République d'Afrique du Sud veut aller plus loin et vendre l'uranium enrichi destiné aux réacteurs à eau légère. Les études sur l'enrichissement ont commencé il y a environ quinze ans, et une petite usine expérimentale fut construite en 1970. Aujourd'hui, les ingénieurs de ce pays estiment que, bien que le procédé d'enrichissement par tuyère consomme un peu plus d'électricité que la diffusion gazeuse, l'usine sera compétitive avec les usines de diffusion gazeuse.

Ils pensent en effet pouvoir diminuer de 25 % l'énergie consommée en augmentant la capacité de séparation de chaque tuyère.

Il ne fait aucun doute que la République d'Afrique du Sud a travaillé à la mise au point de ce procédé en collaboration étroite avec la République fédérale d'Allemagne. Un accord prévoyant une étude commune d'un an a été récemment signé. Au centre de Karlsruhe, où travaille le professeur Becker, fonctionnent deux installations de séparation isotopique avec des tuyères multijets, l'une étant dérivée des travaux de l'institut, l'autre des travaux du groupe industriel STEAG, d'Essen (Steinkohlen-Elektrizität AG). Une première installation à dix étages a commencé ses essais en 1970 et de nouvelles « *cascades* » de vingt-cinq mille unités de travail de séparation doivent être construites à partir de cette année.

La République fédérale d'Allemagne étudie ainsi deux procédés nouveaux d'enrichissement de l'uranium : l'ultracentrifugation, qui bénéficie de la majeure partie des crédits (plus d'un milliard de francs d'ici à 1976), et le procédé par tuyères, qui reçoit environ 14 millions de francs de crédits d'études par an.

Les coûts comparés

Le procédé d'enrichissement par tuyères est le suivant : on mélangue l'hexafluorure d'uranium à de l'hélium pour que le flux de gaz, qui est à 95 % de l'hélium, puisse atteindre des vitesses supersoniques. Le mélange est envoyé dans la tuyère, où il est alors dévié à 180 degrés par une paroi courbe. Les deux variétés d'uranium se trouvent partiellement séparées. On pompe le mélange légèrement enrichi en uranium-235 et l'hélium est récupéré et réutilisé. L'uranium légèrement enrichi est envoyé vers une autre tuyère, et ainsi de suite.

Un étage de séparation se présente sous la forme d'un long cylindre comportant une dizaine de canaux où circule le gaz et qui se terminent par une tuyère. Pour l'instant, on estime que le coût annuel de l'investissement par kilogramme de travail de séparation est de l'ordre de 90 dollars (environ 423 francs) pour la diffusion gazeuse, de 100 dollars (470 francs), pour l'ultracentrifugation et de 123 dollars (soit 578 francs) pour le procédé par tuyère. La consommation d'électricité par kilogramme de travail de séparation est de 2 500 kilowatts-heure pour la diffusion, de 500 à 600 kilowatts-heure pour l'ultracentrifugation, et de 5 800 pour le procédé par tuyère.

EN TOUTE LOGIQUE

PROBLEME No 23

Des trains et des hommes

DEUX hommes marchent le long d'une voie de chemin de fer. Un train passe le premier homme en 10 secondes, puis, 20 minutes plus tard, passe le second homme en 9 secondes. Combien de temps s'écoulera-t-il après ce dernier événement, avant que les deux hommes se rencontrent ?

Aucune autre précision n'est nécessaire, si ce n'est que toutes les vitesses sont constantes. Ce problème, comme le suivant, est de L. A. Graham qui s'est fait une spécialité de la solution en « *raccourci* », court-circuitant les calculs complexes. Saurez-vous donc éviter les longs développements algébriques ?

(Solution ci-dessous à l'envers.)

Les calculs algébriques sont pratiquement éliminés en prenant le train comme système de référence. Plaçons-nous dans le train et regardons passer les deux hommes, chacun de la tête vers la queue du convoi. Pour un observateur à bord du train, le second homme va plus vite que le premier, puisqu'il parcourt le train en 9 secondes au lieu de 10. Toutes les 9 secondes, il gagne 1 seconde sur le premier. Or il passe l'arrière du train avec 20 minutes 9 secondes de retard sur le premier. Il lui faudra donc 9 fois plus de temps pour le rattraper, soit 3 heures 1 minute et 21 secondes.

Deux cylindres de rayon 1 ont leurs axes perpendiculaires dans un même plan.

Saurez-vous calculer simplement le volume de leur intersection ?

(Solution dans le prochain Monde des Sciences.)

SOLUTION DU PROBLEME No 22

Plusieurs répartitions sont possibles. En voici une :

Premier tour :	A	B	C	D
premier juge ..	4	3	[illegible]	1
deuxième juge ..	1	4	[illegible]	2
troisième juge ..	4	3	2	1
quatrième juge ..	3	1	4	2
	12	11	11	6

Deuxième tour :	A	C	D
premier juge ..	3	2	1
deuxième juge ..	1	3	2
troisième juge ..	3	2	1
quatrième juge ..	2	3	1
	9	10	5

PIERRE BERLOQUIN.

LES HOMMES ET LES MACHINES

• *Des déchets radioactifs dans le système solaire*

LA NASA a terminé une étude sur la manière d'envoyer les déchets radioactifs dans le système solaire afin de s'en débarrasser. Cette idée a déjà fait couler beaucoup d'encre aux Etat-Unis, car les critiques sont nombreuses. La méthode est dangereuse. On ne peut, en effet, tolérer aucune défaillance de l'engin, probablement la navette spatiale, qui serait chargé d'arracher ces déchets à la Terre et de les envoyer dans le système solaire. Il faut, en outre, se protéger sur terre des radiations émises par les déchets.

Au total la navette spatiale, qui peut placer sur orbite terrestre une charge utile d'au moins 14 tonnes, n'emporterait chaque fois que 200 kilogrammes de déchets, puisque ces derniers sont déjà enfermés dans des conteneurs d'acier et de plomb lourds. Ce qui sera très onéreux — environ 1 millions de francs par kilogramme de déchets. Encore faut-il ensuite arracher ces déchets à l'attraction de la Terre, ce qui sera tout aussi coûteux.

La méthode ne paraît pas très réaliste, et les Américains s'orientent plutôt vers le stockage des déchets sur terre, dans des mines de sel probablement. Au préalable, il n'est pas impossible que les déchets soient enrobés dans un verre très résistant. Ce procédé de vitrification est à l'étude en France, au centre de Marcoule.

• *Le danger des ondes radioélectriques*

DANS un article de la revue ouest-allemande Aerztliche Praxis, *un chercheur américain de l'Harper College (Illinois), le professeur S. Korbel, attire à nouveau l'attention sur les dangers des ondes électromagnétiques pour les êtres vivants.*

En appliquant des ondes électromagnétiques de fréquences différentes, mais couramment utilisées en radio à des cobayes, S. Korbel a fait apparaître des troubles de la santé et du comportement chez ces animaux. Lorsque la puissance des ondes auxquelles ils étaient soumis atteignait entre 0,5 et 1,5 milliwatt par centimètre carré, il a constaté une augmentation du comportement émotionnel et un ralentissement des mouvements.

Pendant longtemps, le problème de l'exposition des êtres vivants à une certaine densité d'ondes électromagnétiques sur les fréquences radio fut controversé. Mais on sait aujourd'hui que les hommes manipulant des radars, à bord de navires, par exemple, connaissaient des troubles, qui restent largement inexpliqués. A proximité d'un radar, l'intensité du rayonnement électromagnétique peut atteindre 100 milliwatts par centimètre carré.

• *Quand la lumière vient des rayons X*

UN récent numéro du journal scientifique anglais Nature *a publié en couverture la photographie d'une statue grecque très dégradée que l'on a récemment retirée du fond de la mer Egée. Cette statue a été reconstituée à partir de fragments, en utilisant une méthode originale.*

Quand on chauffe de la poudre de marbre, elle émet de la lumière. Cette thermoluminescence naturelle est profondément modifiée si on bombarde préalablement la poudre avec des rayons X. Des études ont montré que les marbres, provenant de diverses carrières, manifestent après irradiation une thermoluminescence très différente ; on peut donc identifier sans ambiguïté l'origine d'un marbre.

Ainsi a-t-on pu déterminer la provenance des divers fragments repêchés et reconstituer une statue avec des débris de même origine.

CONÇUS PAR DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

Deux ballons captifs pour relayer les télécommunications en Corée du Sud

La société américaine Tethered Communications Inc. (T.C.O.M.), filiale de Westinghouse, et son sous-traitant, la firme Sheldahl, livreront cet été à la Corée du Sud deux ballons captifs qui serviront à relayer les télécommunications et des émissions de télévision dans ce pays. Le contrat s'élève à 7 millions de dollars (35 millions de francs). T.C.O.M. négocie actuellement d'autres contrats de ce type avec des pays intéressés par cette technique. Plusieurs organismes, en France, étudient les applications des ballons captifs.

AUX Etats-Unis, le ralentissement des programmes aéronautiques et spatiaux a obligé certaines entreprises à diversifier leurs activités. Boeing et Ling Temco Vough, par exemple, se sont orientées vers la mise au point des systèmes de transport terrestres automatisés. D'autres s'intéressent au développement des ballons. L'industrie aéronautique française, qui se heurte à des problèmes similaires, cherche aussi depuis quelque temps à trouver des débouchés pour des ballons et des dirigeables fabriqués selon une technologie moderne. Les dirigeables mobiles peuvent servir au transport de charges très lourdes et encombrantes. Les ballons, s'ils sont stationnaires, peuvent permettre de relayer les signaux de télécommunications.

Les deux ballons vendus par la société T.C.O.M. à la Corée du Sud permettent de relayer des communications téléphoniques, radiophoniques et des images de télévision au-dessus d'une superficie d'environ 130 000 kilomètres carrés. Plafonnant à une altitude de 3 kilomètres, les ballons sont vendus par paire afin d'assurer une plus grande sécurité de fonctionnement, l'un pouvant prendre la relève si l'autre tombe en panne ou doit être ramené au sol. Ils sont fixés au sol par des câbles en matière plastique, et sont distants l'un de l'autre d'environ 800 mètres pour éviter l'interférence des signaux. Le système d'amarrage fixant les câbles au sol se déplace sur une voie circulaire afin d'offrir la plus faible résistance possible au vent.

Chaque ballon a un volume de 7 000 mètres cubes et est rempli d'hélium. Quand le ballon est largué, l'hélium se dilate peu à peu et une petite partie s'évacue dans un second compartiment d'où il chasse de l'air pressurisé. Cela permet d'adapter la pression interne aux variations de température et de pression et de conserver la forme aérodynamique du ballon. C'est aussi de l'air pressurisé qui maintient l'arrière du ballon et son empennage gonflés.

Une autonomie d'une semaine

Chaque ballon emporte dans sa nacelle un équipement de télécommunications d'un poids de 1 500 kilos, qui est suspendu comme un pendule et dont les oscillations de roulis et de tangage sont atténuées par des amortisseurs fluides. En azimut, la stabilisation est obtenue par un servomoteur, afin que les antennes soient en permanence orientées vers la Terre. L'énergie électrique nécessaire au fonctionnement du matériel embarqué est fournie par un moteur alimenté à l'essence. Les réservoirs donnent au ballon une autonomie d'une semaine. Pour éviter les collisions avec les avions, il émet des éclairs lumineux très intenses, et peut éventuellement être muni d'un répondeur radar.

T.C.O.M souhaite porter le volume des ballons à 10 360 mètres cubes — le matériel à bord pouvant alors avoir un poids de 3 600 kilos — et utiliser un des câbles retenant les ballons au sol comme un conducteur d'électricité alimentant directement les installations embarquées, afin de supprimer les réservoirs d'essence.

Les ballons vendus à la Corée du Sud sont les descendants directs d'un programme militaire américain de développement de l'Agence pour les projets de recherches avancées (ARPA), qui a permis d'apporter des améliorations à la technique déjà ancienne des « *plus légers que l'air* ». On utilise l'hélium — non inflammable — au lieu de l'hydrogène, qui était le principal responsable des accidents des anciens dirigeables entre les deux guerres, des matériaux de structure plus légers et plus résistants, et plusieurs feuilles superposées de matières plastiques pour l'enveloppe. Mais de nombreux problèmes restent posés, notamment la résistance des câbles, la durée de vie et la fiabilité des ballons.

La superficie du territoire au-dessus duquel ils relaient les télécommunications est d'autant plus grande que les ballons s'élèvent. Or, entre 8 et 12 kilomètres, on rencontre les Jet Streams, vents violents pouvant dépasser la vitesse de 250 kilomètres à l'heure. Il existe deux zones plus calmes : dans la troposphère, jusqu'à 8 kilomètres, et dans la stratosphère, entre 15 et 25 kilomètres environ. Plus l'altitude du ballon est élevée, et plus se pose le problème de la résistance et du poids des câbles. Pour l'instant, les Américains s'en tiennent aux altitudes basses.

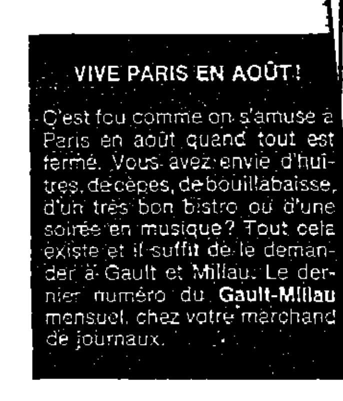
Des expériences en France

Le succès des ballons utilisés pour les télécommunications, au-dessus d'une zone de superficie relativement restreinte, dépend de leur capacité à concurrencer les dispositifs courants, en l'occurrence les faisceaux hertziens. Ces derniers ont fait leurs preuves sous toutes sortes de climats. Du fait de leur fiabilité, leur durée de vie est longue, de l'ordre d'une trentaine d'années, ce qui compense un investissement assez important au départ. On constate qu'un assez grand nombre de pays en voie de développement ont fait appel à cette technique pour implanter sur leur territoire un réseau de télécommunications

Le handicap des ballons-relais est qu'ils n'ont pas encore fait leurs preuves. Ils n'ont fait que des apparitions discrètes au cours de la guerre du Vietnam. On ignore encore quelle sera la durée de vie des matériaux de structure et du câble. L'enveloppe doit être étanche, afin d'éviter les fuites de gaz, et doit résister aux variations de températures diurnes et nocturnes, aux intempéries et aux rayons ultraviolets. En prévision de déchirures éventuelles, un système de réparation rapide sur place a été mis au point. D'autre part, les câbles peuvent se rompre sous une poussée de vent trop forte, bien qu'ils aient été testés sous des vents très violents (entre 150 et 180 kilomètres à l'heure) pendant un cyclone.

Les acheteurs de ce nouveau système de relais pour les télécommunications — dont le coût est présenté comme faible, bien que l'hélium soit un gaz assez onéreux — expérimenteront peut-être à leurs dépens sa résistance et sa rentabilité.

La France s'intéresse aussi aux ballons, puisqu'elle en utilise pour faire exploser des charges nucléaires au-dessus du Pacifique. La météorologie nationale a lancé, en collaboration avec le Centre national d'études spatiales, le programme ESSOR, et expérimente des ballons captifs stratosphériques stationnant à une altitude de 15 à 18 kilomètres (*le Monde* du 24 novembre 1973). L'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) étudie un réseau de ballons stationnaires stratosphériques, appelés Pégase, qui permettrait de relayer les télécommunications au-dessus du territoire français. — Ch. G.



CORRESPONDANCE

Le refroidissement des centrales nucléaires

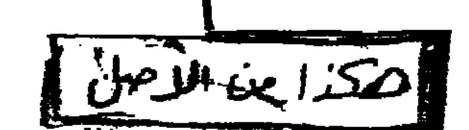
Plusieurs lecteurs nous ont écrit après la publication dans le Monde *du 26 juin, d'un article sur les tours de refroidissement des centrales nucléaires, tous se demandent s'il ne serait pas possible d'utiliser la chaleur résiduelle plutôt que de la dissiper dans l'atmosphère, et parfois proposent des solutions.*

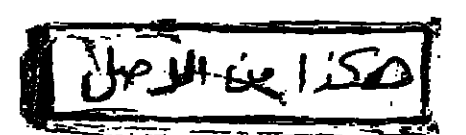
Ainsi, M. J. Villeminot fait-il plusieurs suggestions. Il écrit, en particulier : Ne peut-on faire une synthèse des exigences de lieu en implantant les nouvelles centrales à distance non prohibitive d'agglomérations ou d'industries consommatrices de chaleur (papeteries ou autres) dont les besoins seraient couverts par d'importants soutirages de vapeur faits avant le stade ultime de la condensation ? Par des canalisations de forte dimension, le rendement calorifique du transport serait acceptable, avec des besoins de refroidissement diminués.

M. C.-H. Taquey écrit de son côté que la solution « ne réside pas dans la décharge de la chaleur dans l'atmosphère mais bien dans sa récupération pour le bénéfice de l'agriculture ». *Et il signale* « les applications en cours dans les vergers à Springfield (Oregon) et aussi celle qui se fait près de New-York pour la culture accélérée des huîtres »

Un autre correspondant propose de construire les centrales près des nappes d'eau géothermiques, et d'y injecter de l'eau chaude en été pour la récupérer en hiver.

On peut certainement contester ces suggestions au plan économique. Encore faut-il envisager tous leurs aspects et ne pas oublier qu'une récupération des calories peut ne pas être rentable pour l'E.D.F., tout en étant bénéfique pour la communauté nationale.





Pour une éthique en mouvement

(Suite de la première page)

L'édifice se lézarde, le gouvernement et l'Eglise *« n'adaptent pas, comme ils le prétendent, leurs structures et leurs principes à l'évolution des sciences et des techniques : ils semblent la proie du vent »*. Quant aux morales *« qui ont tenu en esclavage nos actes et nos pensées »*, elles sont en train de s'écrouler. Nul ne croit plus aux *« mille menaces divines ou autres brandies contre les rétifs » ;* les moyens d'information le démontrent : les événements heureux et malheureux ne dépendent que de la volonté et du hasard. Chaque jour, la liberté individuelle est plus grande pour qui le veut.

D'où la proposition, non d'une *« morale nouvelle »*, collective et rigide, mais d'une éthique en perpétuelle mouvance, d'un mode de vie et de pensée capable de s'adapter au développement et — mieux — de l'accompagner ou même de le susciter en le précédant.

La notion du transitoire et de l'imparfait, *« vertu cardinale des scientifiques »*, doit être appliquée à la règle, et à la loi. D'où le concept de *« secteur toléré »*, la nécessité de souffrir des actes individuels ou même collectifs qui répugnent, *« ou semblent des crimes »*.

Avortement, suicide, euthanasie

C'est dans un tel secteur que Georges Mathé situe — par exemple — l'avortement qui pourrait être fait *« par un corps de licenciés ès sciences de la procréation »* donnant aux femmes des garanties comparables à celles qu'offrent les pédicures pour les soins des pieds. Cet engagement intransigeant pour le *« maintien de la vie en toutes circonstances »* ne s'inspire pas d'un quelconque refus de la mort *« qui est tout simplement une issue naturelle »*. L'esssentiel des terreurs qui lui sont associées est dû à certaines religions, au *dies irae*, au mythe d'une nécessaire comparution devant un tribunal redoutable... Les drogues actuelles peuvent rendre paisible, et même doux, cet ultime moment que les mourants vivent, hélas ! trop souvent, dans la solitude.

Quant au suicide, *« on peut lui réserver une part entière, car il est normal et juste qu'un homme parvenu à la limite de l'épanouissement veuille disparaître volontairement »*. Il importe, à ce titre, que les compagnies d'assurance se décident *« à regarder les choses en face »*. *« Si la mort des autres n'appartient à personne, pas même aux médecins, la vie de chacun n'appartient qu'à chacun. »* D'où une violente *« animadversion »* à l'égard des propagandistes de l'euthanasie..., et cela bien que le mot trop souvent galvaudé ne signifie rien d'autre que « mort douce ».

D'où aussi l'attitude apparemment contradictoire envers l'avortement d'une part et le suicide de l'autre... et la révulsion contre *« le biologisme sans cœur ni tripes orgueilleusement assis sur la seule science des molécules »*, et son *« outrecuidance morale insensée »*.

Les opinions politiques, morales ou sociales, relèvent de la même indépendance d'esprit, et d'une générosité poussée parfois jusqu'à l'irréalisme...

Le collectivisme trompe son monde, et c'est dans le *« capitalisme populaire »* que se trouve la voie du nouveau progressisme. Ce qui est immoral, *« ce n'est pas la propriété, mais l'absence de propriété »*, et un système de *« dot »* attribuée à chaque citoyen aux étapes importantes de sa vie (études, métier, entreprise) permettrait d'effacer les inégalités et de donner à chacun les chances maximales d'entreprendre.

Ce qui suppose une solide éducation économique venant, dès l'école primaire, se substituer aux « exégèses sans fin » sur les génies alcooliques... Forme originale de la « participation » gaulliste : ce gaullisme où Georges Mathé voit *« une véritable quête de la dignité humaine »* et la source essentielle du progressisme et des révoltes contre les vieilles morales. Plus que le communisme *« trop moralisateur »*, que le socialisme *« trop conservateur »* et que le gauchisme *« charlatan de l'épouvante »*.

Au-delà de l'éducation économique, c'est toute la formation des jeunes qu'il faut revoir afin de préparer une nouvelle classe socio-politique. L'enseignement, tel qu'il est actuellement conçu, n'est que niaiseries et prétention. Il présente comme vraies et définitives des notions transitoires, atténuées ou même fausses, et se trouve, au niveau supérieur, parfaitement inadapté aux activités auxquelles il est censé préparer les hommes.

Parmi les solutions proposées, la création des « collèges universitaires », de type américain, où se dirigeraient, après des tests d'orientation, les élèves de quinze ans, est depuis longtemps souhaitée par beaucoup. Faudra-t-il attendre, pour la mettre en pratique, pense le professeur Mathé, que de nouvelles émeutes et de nouvelles barricades apportent aux syndicats réticents la preuve par le pavé de sa nécessité ?

Phallocratie et barricades des vieux

Ces barricades, où se trouvera, il l'affirme avec force, Georges Mathé, dans quinze ans peut-être, lorsqu'un Français sur cinq sera vieux, et que ces vieux se décideront enfin à faire leur « mai 1968 ». Ces vieux que l'on parque dans des *« mouroirs d'Etat »*, auxquels on applique une politique de pure démagogie, que l'on rejette honteusement de la communauté qu'ils ont bâtie... Injustice criante, à l'égal de celle dont pâtissent les femmes *« seules dans ces clapiers puant de tristesse et d'ennui »* que sont les logements modernes, engluées par leur progéniture ou victimes de scandaleuses injustices dans l'exercice de leur métier.

Est-il normal qu'une infirmière qui assume des responsabilités énormes gagne cinq à vingt fois moins qu'un médecin ou un pilote dont les responsabilités ne sont guère plus importantes ?

Il n'est pas certain que la *« société de connaissance »*, composée d'individus éclairés et responsables, libère l'homme — et la femme — de toutes les injustices. Mais il est juste de dire que l'inégalité devant l'information en postule beaucoup d'autres et de dénoncer avec force les structures ou les règles qui la maintiennent encore.

C'est cette vérité que Georges Mathé a pris le temps non seulement de penser mais de démontrer et de crier avec une vigueur, une originalité et une franchise peu communes.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Médecine et société

M. Georges Mathé, professeur de cancérologie expérimentale à l'université de Paris-XI, consacre à l'enseignement des sciences acquises et de celles qui se bâtissent encore une part importante de son temps et de ses écrits.

Directeur de l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique, il anime depuis plus de quinze ans une équipe scientifique nombreuse.

Chef de service d'hématologie de l'Institut Gustave-Roussy, il reçoit, traite et conseille des malades parmi les plus graves, les plus difficiles à soigner.

Il s'ajoute à cette quadruple tâche d'enseignement, de recherche, de gestion et de soins, l'inlassable campagne menée pour intéresser à la lutte contre le cancer un public et des pouvoirs publics jugés indifférents, et les responsabilités politiques assumées au sein de l'U.D.R.

Les aléas du contrôle sanitaire aux frontières

Six cent cinquante cas de choléra, dont dix-huit mortels, ont été dénombré au Portugal depuis le mois de mai dernier. Des mesures particulières sont prises à la frontière entre l'Espagne et le Portugal, tandis qu'aux postes frontières avec l'Espagne les douaniers français remettent aux personnes entrant en France un imprimé leur demandant, en cas de fièvre ou au moindre symptôme de dérangement intestinal constaté dans les cinq jours, de consulter immédiatement un médecin.

D'autre part, le « Journal officiel » du 24 juillet a publié un arrêté fixant la réglementation applicable au contrôle sanitaire aux frontières en matière de certificats de vaccination (variole et fièvre jaune). Le texte précise les conditions de dispense ou d'exigence de ces certificats en vertu de la situation épidémiologique des pays visités, exemptés ou non de ces maladies.

Comme le montre l'exemple du choléra, le retour au pays durant les congés payés des travailleurs migrants pose chaque année des problèmes de santé publique considérables qu'un moyen inadapté de défense aux frontières françaises ne permet pas de toujours résoudre de façon satisfaisante.

L'EXPRESSION « contrôle sanitaire aux frontières » évoque l'image historique des « quarantaines » et des « lazarets » au moyen desquels on parvenait jadis, tant bien que mal, à juguler des épidémies d'affections particulièrement meurtrières. En 1974, sa mission demeure inchangée : empêcher l'introduction en France de certaines maladies transmissibles entraînant de fortes mortalités et morbidités et dont le pays est normalement indemne.

En réalité, depuis 1969, le règlement sanitaire international, élaboré par l'Organisation mondiale de la santé, ne concerne plus que quatre maladies « quarantenaires », la variole, le choléra, la peste et la fièvre jaune. Ajoutons que la seule vaccination exigible à l'entrée du territoire français est la vaccination anti-variolique.

L'introduction du virus de la fièvre jaune en France apparaît en effet peu probable en l'absence des conditions biologiques nécessaires à sa propagation ou même à son maintien en vie (insecte vecteur, réservoir de virus, climat). La peste, fléau moyenâgeux, qui persiste dans des populations de rongeurs africains et asiatiques, n'engendre guère que des cas humains sporadiques (deux cent soixante-seize pour le monde entier dont quatorze mortels) et la médecine dispose d'antibiotiques efficaces, la vaccination antipesteuse ayant été abandonnée. Les dangers potentiels réels concernent donc deux maladies seulement : la variole du fait de sa grande contagiosité (dix-neuf cas secondaires récemment en Allemagne, malgré des précautions d'isolement draconiennes après l'importation d'un seul cas) et de la médiocre couverture vaccinale des Français, et le choléra, menaçant par sa proximité, depuis son installation en Méditerranée occidentale et, depuis cette année, au Portugal.

Sur le sol français, cinq aéroports sont reconnus « *sanitaires* » (Orly, Charles-de-Gaulle, Le Bourget, Nice-Côte d'Azur, Marseille-Marignane), en raison de leur trafic avec l'étranger et de la mise en place d'un corps d'inspection chargé du contrôle sanitaire aux frontières. D'autre part, treize ports maritimes sont agréés pour la délivrance de certificats de dératisation aux navires de commerce (à cause de la peste).

Une centaine de personnes sont employées à ces tâches pour la France entière. Les contrôles sont purement administratifs : examen des certificats fournis par les navires et vérification des carnets internationaux de vaccination des passagers.

● *Dans les aéroports.*

Pour faire face à la concentration des voyageurs de Jumbo Jets qui débarquent d'un pays contaminé après seulement quelques heures de voyage et essaiment aussitôt à travers toute l'Europe, une dizaine d'agents techniques sont prévus au total pour les trois aérodromes d'Orly, Roissy et Le Bourget. Le personnel médical et para-médical (en fait un médecin partageant ses journées entre Orly et Roissy, une infirmière à Roissy) se consacre essentiellement aux vaccinations des passagers en partance et aux analyses d'urine concomitantes, dans un local exigu et d'un dénuement qui n'a rien à envier à ceux des petits aéroports africains ou asiatiques. Les vaccinations le plus demandées sont la vaccination antivariolique (2 F, examen d'urine compris) et la vaccination anti-cholérique (3 F). Cette dernière continue, en effet, d'être exigée par plusieurs pays africains et asiatiques malgré la décision de l'O.M.S. de supprimer, par suite de l'inefficacité relative du vaccin, cette obligation.

On se trouve donc placé dans la situation absurde où un personnel insuffisant passe une partie de son temps à vacciner inutilement des sortants alors qu'il laisse à la seule vigilance des commandants de bord le contrôle de bon nombre d'arrivants.

Il faut dire que la modernisation des moyens de transport, le développement du trafic aérien et, corollairement la rotation rapide des passagers et des appareils ont rendu la tâche extrêmement difficile, sinon démesurée, si l'on continue à considérer le contrôle sanitaire d'un point de vue purement défensif.

● *Aux frontières maritimes.*

Grâce à la présence obligatoire à bord d'un médecin, et en vertu de la durée du voyage, un contrôle sanitaire reste possible.

● *Aux frontières terrestres.*

Douaniers et policiers se bornent à distribuer aux arrivants un imprimé leur conseillant, dès l'apparition de troubles (diarrhée ou fièvre), de consulter un médecin.

Si un cas importé de choléra était signalé, les autorités sanitaires envisagent, comme en 1971, de distribuer aux travailleurs migrants et aux touristes un sulfamide retard qui permet, en une seule prise, de détruire les vibrions cholériques. Cette méthode a l'avantage de « *stériliser* » les porteurs sains (de nombreux sujets hébergent le vibrion cholérique et le disséminent par leurs excreta sans présenter de choléra-maladie).

De telles mesures ne dispensent nullement de renforcer les moyens de surveillance sanitaire à l'intérieur de l'Hexagone afin d'améliorer l'information épidémiologique pratiquement nulle dans notre pays.

En réalité, il faudrait substituer à ce vestige illusoire des quarantaines de jadis un réseau de surveillance épidémiologique moderne « *tous azimuts* » français, qui ne se préoccuperait pas uniquement des maladies quarantenaires, mais fournirait les informations épidémiologiques si nécessaires à l'élaboration d'une politique de santé en France.

L'appareil existe déjà : les directions départementales de l'action sanitaire et sociale qui quadrillent le territoire. Il suffirait de les rendre réellement opérationnelles en leur donnant les moyens suffisants en hommes et en matériel, et peut-être aussi en parvenant à changer les mentalités...

Dr SONIA JOLLES.

ARTS ET SPECTACLES

Mardi 30 juillet

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie - Française, 20 h. 30 : Ondine.

Palais des Congrès, 21 h. : le Lac des cygnes, par le Ballet de l'Opéra.

Les autres salles

Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Comédie - Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Portes claquent.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : J'ai d'la chance.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Mouffetard, 20 h. 30 : Croc chien ; Temps mort ; 22 h. : Christine Combe ; Sisters Group.
Tertre, 20 h 30 : le Sauvage.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Phèdre. — Salle II, 22 h. : Haut-parleurs et cargos lents.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus ; (Galerie), 21 h. : les Ombres.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les festivals

ESTIVAL

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Studio der Fruhen Musik de Munich (hommage à Guillaume Dufay).

La danse

Palais des Congrès, 21 h. : le Lac des cygnes, par le Ballet de l'Opéra.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Danses de l'Inde du Sud.
Théâtre des Champs - Elysées, 20 h 30 : Harkness Ballet of New-York.
Théâtre du Châtelet, 21 h. : Ballet-théâtre Joseph Russillo.

Les concerts

Notre-Dame de Paris, 15 h. : Université académique de musique de Princeton, dir. W. Ramsey (Schubert, Albinoni, Billings, Buxtehude).

Le cirque

Carré Thorigny, 20 h. : le Cirque Gruss.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Une vie, d'A. Astruc ; 18 h. 30, les Cousins, de Cl. Chabrol ; 20 h. 30, Cléo de 5 à 7, d'A. Varda ; 22 h. 30, le Plaisir, de M. Ophüls.

Les films nouveaux

LE BRISE-CŒUR, film américain de Elaine May, avec Charles Grodin, Cybill Sheppherd, Jeannie Berlin, Audra Lindley. V.O. : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), France-Elysées, 8e (225-19-73) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Artel (Nogent), Gamma (Argenteuil).

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e ; (v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral, 14e (734-20-70), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).
AXEL (all., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE QUAND ON EST CON ET PLEURNICHARD (fr.) : Biarritz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA CONVERSATION SECRETE (am., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE CUISINIER DE LUDWIG (all., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
DRACULA VIT TOUJOURS A LONDRES (ang., v.f.) : Gaumont, 2e (742-95-82), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Elysées 2, 8e (225-67-29), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
EMMANUELLE (fr.) (**) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Montparnasse, 14e (I et II) (326-22-17), Boul'mich, 5e (033-48-29), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (I et II) (747-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34).
LA FEMME DE JEAN (fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
FLICS ET VOYOUS (am., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; (v.f.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Hollywood-Boulevard, 9e (824-62-52).
FRANCE S.A. (fr.) (**) : Studio-Médicis, 5e (633-27-97), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GENERAL IDI AMIN DADA (fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MONOLOGUE (Sov., v.o.) : Bosquet, 6e (222-87-23).
PORTIER DE NUIT (It., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74), Ermitage, 8e (359-14-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03), Galaxie, 13e (580-18-03).
SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé (326-65-13) ; Gaumont-Opéra (073-95-48).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Quintette, 5e (033-35-40), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé (522-37-41).
TERRE BRULEE (Arg., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16) ; v.f. : Vézelay, 13e (589-28-57).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Bré., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h 15 et 22 h 15 (jusqu'à dimanche).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Magic-Convention, 15e (828-20-32) mer. et jeu. ; Bio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mery, 17e (522-69-64).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
WATTSTAX (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les rééditions

BEN HUR (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bosquet-Gaumont, 7e (551-44-11), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BOULEVARD DU RHUM (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Le Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Murat, 16e (288-99-75).
LE CLAN DES SICILIENS (Fr.) : Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52).
LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL (A., v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES. Action Christine, 15e (325-85-78).
PARIS BRULE-T-IL ? (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), Telstar, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70).
LA POISON (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les grandes reprises

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (de 12 h à 18 h).
LE BAL DES VAMPIRES (An., v.o.) : Ugc-Odéon, 6e (325-71-08).
BLOW UP (An., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), Murat, 16e (288-99-75).
CHARLES MORT OU VIF (Suisse) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
LE CONFORMISTE (Fr.-It.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CUL-DE-SAC (Ang., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Vendôme, 2e (073-97-52).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
MORGAN (Ang., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
MORE (Lux., vers. angl.) : Seine, 5e (325-92-46) (de 12 h à 18 h.).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
OUT ONE... SPECTRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 20 h.).
LA SOUPE AUX CANARDS : Ranelagh, 16e (224-14-08) (sam. et dim. 14 h 30, 19 h 30 ; tous les jours 20 h.).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
VAMPYR (Suéd.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Demours, 17e (380-22-44).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
EASY RIDER (v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08) (tous les jours 22 h. ; sam. et dim. 17 h. et 22 h.).
LES ENFANTS DU PARADIS : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
EXODUS (Am., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Culture



Les enseignants et l'animation culturelle à Avignon

● En soumettant à la critique des créateurs et des animateurs culturels son projet de programme d'action culturelle, le P.S. s'est placé dans la situation — toujours délicate pour une formation politique — de voir s'affronter des catégories professionnelles qu'il souhaite rassembler. Lors du colloque tenu à Avignon, le procès de la démission collective des enseignants a été ouvert notamment par M. Chaslin, directeur de la Maison pour tous de Paris. Il a en effet constaté que la plupart des animateurs culturels sont « des enseignants qui ont fui l'école parce qu'ils ne pouvaient rien y faire ». Cette démarche ne lui semble déboucher sur rien et il a plaidé en faveur d'un « retour à l'école » sans lequel les actions menées ne profitent qu'à une minorité de privilégiés. Provocation suprême, M. Chaslin n'a pas hésité à ajouter que « les créateurs ne se portent pas plus mal en France que dans les autres pays alors que la majorité de la population vit sans culture ».

Piqués au vif, les nombreux enseignants qui participaient au colloque se sont dès lors efforcés de défendre leur corporation, y compris contre ceux des invités du P.S. qui n'ont pas hésité à leur dénier le privilège d'être porteurs de la culture de demain.

● Le statut des cultures régionales et des minorités ethniques, qui était le second sujet de préoccupation du P.S., va être inscrit à l'ordre du jour des assises nationales du socialisme qui siégeront à Paris les 12 et 13 octobre et qui doivent permettre le regroupement du P.S., du P.S.U. et de nombreux syndicalistes de la C.F.D.T. Les divers groupes autonomistes qui ont soutenu la candidature de M. François Mitterrand à la présidence de la République ont en effet été invités à participer aux travaux des assises.

■ La Maison du Maroc (1, boulevard Jourdan, Paris-14e) organise, ce mardi 30 juillet, à partir de 19 h. 30, une grande veillée à laquelle participeront Luis Cilia, Pierre Barouh, et le Grand Magic Circus. Le film « Septembre chilien » sera projeté au cours de la soirée. Le lendemain, mercredi, la Maison du Maroc doit fermer ses portes.

LES MUTATIONS DANS LES THÉATRES NATIONAUX

Jean-Pierre Vincent à Strasbourg ou un « collectif » dans l'institution

Les récentes nominations dans les théâtres nationaux ont interrompu des expériences anciennes, comme celle de Guy Retoré au TEP, ou récentes comme celle de Jack Lang à Chaillot. Dans de nombreux témoignages, des animateurs ont déploré cette décision. Jean-Guevrin, directeur du théâtre-école de Montreuil, nous a écrit pour signaler « le service public inestimable rendu obstinément par Guy Retoré et son équipe, des années durant, à toute la région est ». *Et Gabriel Garran, directeur du Théâtre de la commune d'Aubervilliers, témoigne, ayant longtemps été le voisin théâtral de Retoré :* « Nul d'entre nous n'y a été nommé ou parachuté par voie administrative, mais (...) nantis de la confiance d'une population avec laquelle nous avons accepté de vivre au coude à coude avec nos collectifs de création et d'animation, nous avons tenté au jour le jour ce travail souterrain, non tapageur, que le grand public traditionnel mais non averti méconnaît grandement et qui est fait de liens obscurs, ingrats, fragiles mais féconds, là où la venue au théâtre n'est pas naturelle en raison des conditions concrètes d'existence et de travail (...). »

De son côté, Bruno Carlucci, directeur de la troupe lyonnaise du Théâtre de la satire, dissoute faute de moyens, a décidé, pour dénoncer la situation précaire des jeunes compagnies, de poser sa candidature à la direction du Centre dramatique national de Lyon, que Marcel Maréchal devrait quitter pour le Théâtre de l'est parisien.

Cependant, alors que le programme de la prochaine saison des théâtres concernés par ces mutations semble remise en cause — surtout en ce qui concerne Chaillot — Jean-Pierre Vincent fait connaître les grandes lignes de son action. Tout le monde s'est réjoui qu'un des plus brillants jeunes metteurs en scène ait enfin un théâtre — le Théâtre national de Strasbourg — et des moyens à sa disposition. Toutefois son projet va au-delà. Jean-Pierre Vincent est nommé directeur du T.N.S., mais c'est le collectif Théâtre de l'espérance qui s'installe sur les bords du Rhin.

Il y a plusieurs manières d'arriver au Théâtre national de Strasbourg. On peut y passer un an, comme Jacques Fornier ; venir de la Cité internationale, comme André-Louis Perinetti, ou bien avoir longtemps tourné autour : Jean-Pierre Vincent, trente ans, nouveau directeur du T.N.S., connaît Strasbourg ; il y a mis en scène, sous la direction d'Hubert Gignoux, *la Cagnotte*, de Labiche.

Vincent est un enfant du théâtre universitaire : il y avait rencontré Chéreau, avec qui il travailla à Sartrouville, jusqu'en 1968. Chéreau parti pour Milan, Vincent allait de nouveau prendre la route et trouver un nouveau compagnon : Jean Jourdheuil, dramaturge. Quatre mises en scène : *la Noce chez les petits bourgeois* pour le Théâtre de Bourgogne ; *Tambours et Trompettes*, pour le Théâtre de la Ville ; *le Marquis de Montefosco*, pour le Festival du Marais, et, justement, *la Cagnotte*, avec de nombreux comédiens de l'école de Strasbourg.

Hubert Gignoux apprécie ces jeunes gens pleins de talent et d'impatience. Après des années de règne sur le public strasbourgeois, il démissionne. Vincent et Jourdheuil espèrent lui succéder. Mais pour des raisons de diplomatie politique, Jacques Duhamel, alors ministre des affaires culturelles, leur préfère Jacques Fornier, qui vient de quitter le Théâtre de Bourgogne.

Jean-Pierre Vincent et Jean Jourdheuil cultivent alors, sur scène, l'ironie, le burlesque, un jeu décomposé, extériorisé, l'appliquant avec insolence à une analyse critique des textes. Ils imposent leur style, mais ne veulent pas s'y enfermer. Ils ressentent le besoin d'aller plus loin, plus profond, de ne pas recommencer à zéro à chaque spectacle, donc de s'associer avec des gens « immédiatement complices ». En 1972, ils montent à la salle Gémier *Capitaine Schelle, Capitaine Ecco* de Rezvani avec des comédiens qu'ils connaissent bien, qui « naviguent dans les mêmes eaux » et avec qui ils travailleront de préférence par la suite.

Ils fondent la Compagnie Vincent-Jourdheuil, Théâtre de l'Espérance.

Quand Georges Wilson quitte le T.N.P., Jacques Duhamel laisse entendre à Jean-Pierre Vincent et Jean Jourdheuil qu'ils auront la direction de la salle Gémier. Mais Jack Lang, nommé directeur du Théâtre national de Chaillot, fait entreprendre les travaux de rénovation de la grande salle et a besoin de tous les lieux.

La Compagnie Vincent-Jourdheuil, Théâtre de l'Espérance, n'existe donc que sur des bases artistiques et théoriques : sans lieu fixe, avec une subvention de 250 000 francs, elle ne peut avoir une activité permanente. Elle réunit des comédiens, des dramaturges, des musiciens, des peintres, des décorateurs autour d'une équipe fixe de quatre personnes. Un collectif qui cherche, malgré les difficultés matérielles, de spectacle en spectacle, à poursuivre « une exploration ».

Un collectif, c'est-à-dire que les décisions sont prises par le groupe. Que le spectacle se construit sur l'accord de tous. Que chacun participe à l'ensemble du travail, y trouve sa place, prend ses responsabilités. Que les rapports hiérarchiques deviennent des échanges critiques. Des méthodes de travail qui exigent bien entendu un accord idéologique.

La deuxième série des spectacles de la Compagnie Vincent-Jourdheuil (*Dans la jungle des villes*, *Woyzeck*, la deuxième version de *la Noce chez les petits bourgeois*, *la Tragédie optimiste*) marque une évolution vers un style de jeu moins extériorisé, moins burlesque, plus tendu, épuré, évolution liée à celle de leur point de vue sur les rapports « théâtre-réalité », leur point de vue critique.

Que feront-ils à Strasbourg cette année ?

André-Louis Perinetti, qui avait préparé sa saison, est en mission pour l'UNESCO au Brésil et revient à la fin du mois d'août. Jean-Pierre Vincent l'attend pour connaître ses projets, ses engagements, établir le programme 1975 du T.N.S. : peut-être *Chatterton*, de Vigny, et *En revenant de l'expo*, de Grumberg, qu'il doit mettre en scène avec le Jeune Théâtre national. De plus, il travaille actuellement avec Peter Brook, et doit remonter, pour le Théâtre de la Ville, *la Noce chez les petits bourgeois*, avec une distribution en partie renouvelée.

« *Je suis cloué à Paris jusqu'au 8 janvier 1975*, dit-il. *La seule chose que je puisse dire aujourd'hui, c'est : « Je m'installe à » Strasbourg, au plus tôt en jan- » vier, au plus tard en juillet. » Bien entendu, j'attends Perinetti pour décider, mais il est hors de question que je perde un an à expédier les affaires courantes.*

» *De toute façon, je peux seulement donner des idées générales : d'abord, je m'accorde un an pour prendre connaissance des problèmes particuliers au T.N.S. Ensuite, je parle en mon nom personnel sans avoir eu le temps de réunir le « collectif », et nous sommes en juillet, c'est le mois des vacances.* »

« *Le T.N.S.*, poursuit Jean-Pierre Vincent, *n'est pas seulement un outil destiné à produire un spectacle après l'autre, mais une institution dont il ne faut pas refuser le volume, dont il faut déterminer le type de rayonnement, celui qu'il peut et celui qu'il doit avoir. Nous devons élaborer une sorte de modèle de théâtre, car au fond, ce qui est en jeu, c'est une réforme.*

» *Dans le communiqué du secrétariat d'Etat à la culture, ont été annoncées des mesures fondamentales — comme la création d'un organisme de diffusion — déterminantes pour l'avenir du théâtre dans son ensemble. On voit le sens de la réforme, mais jusqu'ici les problèmes de personne ont masqué les problèmes de structure. Il y a eu peu de concertation, aucune explication théorique. Ce qui pose un problème moral et me semble une faute. On doit au moins convoquer les gens et leur dire : « Vous ne pouvez » plus continuer pour telle et telle » raison, voulez-vous qu'elles » soient rendues publiques ? ». Le manque d'explication théorique a permis toutes ces polémiques dont la presse regorge. On a l'impression que le théâtre est l'affaire de deux ou trois personnes devenues vedettes — et des vedettes signent en leur faveur. Cette agitation de crabes dans un panier (j'en parle d'autant plus sereinement que je n'ai pas été attaqué) masque l'essentiel. La mobilité prônée par le secrétariat d'Etat apparaît excessive, parce que le théâtre souffre d'un immobilisme excessif. Ceux qui ont pris des habitudes tremblent, mais la question qui doit être posée est : que va-t-on faire pour les jeunes compagnies ?*

» *Si on ne leur assure pas la liberté et les moyens de travailler, il ne sert à rien de déplacer des hommes. C'est aux jeunes compagnies d'agir, de créer le mouvement qui entraîne les modifications de structures. Et une structure qui ne se modifie pas ne prend pas conscience de son évolution, étouffe comme a étouffé le Théâtre populaire de Jean Vilar.* »

COLETTE GODARD.

LA « LIGNE » DU T.N.S.

En son nom, mais on imagine bien qu'il est en accord avec son « collectif », Jean-Pierre Vincent donne les grandes lignes de ses projets.

● LE « COLLECTIF » ET LES EQUIPES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES DU T.N.S. *doivent travailler ensemble, dans le même sens, c'est-à-dire que chaque équipe doit prendre sa part de responsabilité dans l'organisation du T.N.S., dans sa programmation, dans la création et la diffusion des spectacles.*

● L'ECOLE DE STRASBOURG, LA SEULE ECOLE NATIONALE SI L'ON EXCEPTE LE CONSERVATOIRE, *devient un élément déterminant, central, stratégique du T.N.S. Les élèves recevront une formation qui les amènera vers le type de théâtre réalisé par la compagnie. Jean-Pierre Vincent estime que la cohérence entre les buts et le fonctionnement de l'école et ceux du théâtre est indispensable.*

● AU T.N.S. IL NE SERA PAS QUESTION D'ECLECTISME. *La ligne de la Compagnie Vincent-Jourdheuil doit être dominante. Le fait de pouvoir envisager un travail continu, stable, permettra à chacun de tenter des expériences personnelles pour la développer, l'enrichir, la faire évoluer.* « A la fin, *dit Jean-Pierre Vincent*, nous devons avoir exploré divers domaines, nous devons avoir appris. Nos spectacles illustreront ce travail d'autopédagogie. »

● LA SALLE DU T.N.S. *ne sera pas réservée aux spectacles de la compagnie, qui accueillera des invités choisis pour leurs qualités professionnelles :* « Il ne s'agit pas de prouver que nous sommes les meilleurs. Nous aimerions que le public puisse situer ce que nous faisons par rapport à ce que font les autres. » *Pas n'importe quel autre :* « Si nous arrivons, par exemple, à programmer Chéreau, Vitez, Gelas, Hermon, nous offrons un ensemble diversifié, estimable par sa diversité. »

● LE T.N.S. DOIT RENFORCER ET COMPLETER L'ACTION DE DECENTRALISATION DU T.N.P.-VILLEURBANNE, *c'est-à-dire présenter des séries de spectacles dans des villes de France. Vincent pense aussi à une présence plus régulière dans des villes comme Colmar, Nancy, etc. A des actions avec un matériel léger dans des villages, et peut-être en alsacien :* « Nous devons leur permettre de reprendre en main leur culture. » *De plus, Strasbourg étant le siège du Parlement européen, le T.N.S. envisage de suivre l'exemple de l'Opéra et d'établir des liens avec les théâtres d'Allemagne.*

● L'ACTION CULTURELLE, *elle, n'entre pas dans les charges du T.N.S., qui d'ailleurs ne possède pas d'équipe. Mais des relations peuvent être envisagées avec le public à propos d'un spectacle particulier. Et très probablement, le T.N.S. reprendra* Dans la jungle des villes *et* Woyzeck *pour éclairer deux étapes importantes dans l'évolution de la Compagnie Vincent-Jourdheuil.*

● PRIORITE AUX JEUNES COMPAGNIES. *Pas toutes, précise Jean-Pierre Vincent : celles chez qui il trouve des concordances idéologiques. Leur situation, il la connaît ; elle est presque encore la sienne. Il connaît leurs difficultés et a réfléchi pendant plusieurs années sur la manière d'y remédier. Il espère donc pouvoir leur apporter une aide positive.* « Nous chercherons à établir des liens permanents avec des troupes comme le Théâtre populaire de Lorraine ou la Salamandre, qui, je l'espère, obtiendront un statut de centre dramatique. »

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

OUVERTURE A SALZBOURG

« La Flûte enchantée » vue par Strehler

Aller de Bayreuth à Salzbourg, c'est aujourd'hui, littéralement, quitter la nuit pour le jour, puisqu'on passe de l'exécration du jour et de l'exaltation de la nuit, avec « Tristan », à la condamnation de la nuit, royaume de l'ignorance, et à l'apothéose du Soleil, symbole de la raison, de la nature et de la sagesse, avec « la Flûte enchantée », qui vient d'ouvrir le Festival de Salzbourg dans une mise en scène de Giorgio Strehler et des décors de Luciano Damiani, sous la direction d'Herbert von Karajan.

Des applaudissements d'une chaleur moyenne et quelques huées à l'adresse de Strehler ont accueilli cette *Flûte enchantée*, réjouissante et délicieuse pourtant, où le grand metteur en scène utilise toutes les ressources de l'extraordinaire boîte à malices qu'est le grand Festspielhaus; sans doute ne parvient-il pas toujours à dépasser l'imagerie pour délivrer le message humain, universel, intemporel de Mozart, mais est-ce possible dans un tel cadre et pour un tel public ?

Il s'en faut de peu cependant, car Strehler et Damiani ont créé un cadre presque parfait, fidèle à la naïveté comme à l'horizon philosophique de cet opéra féerique. Le rideau jaune plissé reçoit deux rayons de lumière en angle, suggérant le symbole maçonnique, et s'ouvre sur un vaste espace nu, brillant comme une surface glacée, désertique et ésotérique, limité au loin par une toile qui est, comme celle d'un cirque, le symbole de la coupole céleste ; elle se soulève par moments en triangles qui laissent passer tels éléments de décor ou les chœurs, messagers des secrets de l'univers. Le royaume de la nuit et le ciel semé d'étoiles lui-même s'inscrivent *à l'intérieur* de cette tente, comme pour indiquer qu'ils ne recèlent pas le dernier mot du monde, mais appartiennent à un domaine inférieur, « à la terre » d'où émergent l'amusant petit temple à trois portes des Dames, les rochers, les nuages et la lune de carton de la Reine de la nuit, dominée par une grande aile de chauve-souris.

Tous les autres éléments du décor ont le caractère d'une féerie sans poids et contingente. Les rochers se promènent sur la scène, le dragon articulé se coupe en trois morceaux, le temple aux trois portes, très néoclassique, descend du ciel et y remonte lorsque Tamino, ayant bien répondu, franchit ce premier stade de l'initiation. Les palmiers, les pyramides, les grottes, apparaissent et disparaissent comme des mirages, montrant ainsi que tout n'est qu'illusion, excepté la sagesse qu'il faut seule poursuivre.

Mais c'est là peut-être que Strehler n'a pas su aller trop loin, au contraire de Louis Erlo et son Opéra Studio à Avignon. Car la sagesse est représentée par le monde et les fidèles de Sarastro, qui sont traités selon une imagerie trop respectueuse de l'Egypte traditionnelle. Certes, l'arrivée de Sarastro, sur un char doré, tiré par six lions également dorés, est savoureuse ; certes, les rassemblements, les sonneries de trompe, les défilés de prêtres tournant doucement autour d'un pivot central, sont d'un art très pur où l'on reconnaît la finesse de Strehler, mais ils relèvent de façon trop extérieure d'une « étiquette » religieuse. De même l'Orateur (José van Dam), avec son costume et sa haute coiffure trop attendus, et son ton trop neutre, ne peut-il nous persuader des secrets qu'il détient.

Le couple princier lui-même paraît vraiment trop pâle, docile et sans personnalité. Ainsi René Kollo à la voix idéale, dorée à souhait, dans un ravissant costume de jeune prince persan, est-il un Tamino bien élevé, respectueux, le modèle des premiers de la classe, qui ne s'impatiente guère de ne pouvoir prouver son amour à Pamina, dont il a contemplé le portrait avec une passion bien conventionnelle. L'exquise Edith Mathis, au chant pur comme le cristal, semble davantage une victime mélancolique que la vaillante Pamina combattant pour son amour dans la droiture et la vérité absolues, bien qu'écartelée par une double fidélité et placée dans des situations déchirantes qui risquent de l'acculer au désespoir.

Une jeunesse sans allant

A Avignon, chez les élèves de Louis Erlo, ils étaient l'âme même du spectacle, la jeunesse pleine d'élan qui s'élève peu à peu jusqu'à la plénitude humaine, avec l'aide des « frères » dépositaires de la sagesse, mais sans rien abdiquer de leur noble fougue. On s'étonne qu'un directeur d'acteurs tel que Strehler ne les ait pas mieux animés.

Mais peut-être est-ce pour donner plus de relief à Papageno, qui est sans doute davantage un homme selon son cœur. Hermann Prey s'en donne à cœur joie, plus léger, plus libre, plus bondissant encore que dans l'ancienne mise en scène d'Oscar-Fritz Schuh, occupant, animant, l'immense scène par ses glissades, ses culbutes, ses saillies, ses peurs, sa gaieté sans ombre, raillant sans complexe une sagesse et une discipline qui lui paraissent étouffantes, homme-oiseau, Don Giovanni naïf à qui il suffit d'un verre de vin, d'un bon festin et d'une exquise « petite femme », cette Papagena au chapeau de Colombine (Reri Grist) par qui la *commedia dell'arte* de Strehler vient embrasser le *singspiel* de Mozart.

Comme il est difficile d'unir ainsi deux mondes où cependant Mozart se mouvait sans effort, car ils étaient comme les deux « respirations » de son âme ! Karajan lui-même, qui dirige avec tant de vigueur, de douceur, de charme et de transparence, ne nous donne pas le dernier mot d'une musique qui est vie souveraine, de cette révélation suprême que Mozart à trente-cinq ans, à la veille de mourir, avait su exprimer parce que, Tamino et Papageno à la fois, il avait atteint sa plus grande dimension humaine sans cesser d'être un enfant. Mais peut-être le grand chef d'orchestre avait-il d'autres soucis le soir de la première, la représentation montrant une étrange faiblesse de cohésion entre l'orchestre et les chanteurs, dispersés il est vrai aux quatre coins du plateau.

Les contempteurs de l'Opéra Studio apprendront avec intérêt, je pense, qu'au Festival de Salzbourg Sarastro (Peter Meven) n'a pas beaucoup de grave, que les trois Dames ont des voix assez ternes et que la reine de la nuit elle-même (Edita Gruberova) n'est pas très sûres de sa justesse et passe ses vocalises en force plus qu'en douceur.

On s'en veut de faire quelques réserves sur un spectacle aussi beau et aussi charmant. Mais n'est-ce pas qu'aujourd'hui, si l'on est heureusement encore capable d'entendre le glockenspiel de Papageno, on a quelque mal à suivre la route indiquée par la flûte de Tamino, cette flûte magique qui veut nous entraîner au-delà des apparences ? L'univers n'est-il que ce monde clos dont nous ne pouvons plus soulever, ne fût-ce qu'un des pans en triangle de la toile ?

JACQUES LONCHAMPT.

Les pèlerins de Vence

Quatre mille, six mille personnes, six soirs sur douze ; une aide financière municipale, un budget en équilibre ; le nom du violoniste Ivry Gitlis pour l'étiquette et, en guise de programmation, le ralliement de tous ses amis ; quelques formules-chocs (« soirée surprise, musique à la carte, marathon Beethoven, concours barbecue ») permettant une grande souplesse dans le choix des œuvres et des interprètes : avec cette organisation définie « sur le tas » sans planning, sans prospectus, sans engagements pris de longue date par l'entremise des impresarios, mais à l'aide d'une publicité sauvage diffusée sur les plages avoisinantes, Vence appartient au petit groupe des festivals heureux.

Peut-être parce qu'il ne s'agit pas d'un festival, mais de l'héritier direct des orphéons, des défilés de majorettes et sérénades à l'italienne données sur le pavé. Du 18 au 30 juillet, des quatuors, des groupes folkloriques, des orchestres au complet jouent jusqu'à l'aube sur la place de la mairie : la population locale doit protester, fuir ou se soumettre. Tous ont capitulé.

Les concerts ont lieu parfois à quelques kilomètres de la ville, sur la montagne. Des colonnes de pèlerins montent au col de Vence, poussées par on ne sait quel attrait des cimes, ou par l'amour de la musique ou la joie de camper sur l'herbe humide une bonne partie de la nuit. Les 10 kilomètres par une route en lacets, le transport du thermos, des sacs de couchage, des couvertures, les feux de camp et la buvette, l'installation aux meilleures places dès 7 h. 30, face au podium abrité par une bâche de plastique, constitue depuis quelques années un rite immuable. Corps entremêlés, serrés contre leurs enfants endormis, les adultes retrouvent, pour 18 F, le mythe du troupeau.

Les conditions et le plein air imposent aux exécutions de musique classique un style « décontracté ». L'orchestre de Nice joue la Pastorale *— cela s'impose — et Daniel Wayenberg le* Quatrième concerto de Beethoven. *Christiane Legrand chante avec l'orchestre de chambre de Rouen* la Petite Musique de nuit de Mozart... *que les professionnels s'amusent à ne pas prendre au sérieux ; ils plaisent toujours aux amateurs.*

Mais Leo Ferré, au col de Vence, ne se sentait pas en vacances. Le Chant du mal-aimé *d'Apollinaire, son « art poétique », ses dernières créations composaient un tour de chant en bonne et due forme : des bordées d'injures pour un public à ras de terre.*

ANNE REY.

RADIO-TÉLÉVISION

L'INTERSYNDICALE DE L'O.R.T.F. RÉCLAME UN TEMPS D'ANTENNE

Trois cents personnes ont assisté, lundi, à une assemblée générale organisée à la Maison de la radio, à l'appel de l'Intersyndicale, pour prendre connaissance des nouveaux textes de loi traitant du personnel licencié (en particulier, les articles 20, 21, 22, 23 et 24, avec leurs amendements). Il a été décidé de mobiliser l'ensemble du personnel, pour le préparer à la « résistance » contre les licenciements (plusieurs ont déjà été notifiés aux Buttes-Chaumont) et d'organiser une manifestation dans les jours à venir avec les partis de gauche, pour obtenir un temps d'antenne, pour l'Intersyndicale. Le personnel réuni a ensuite parcouru les étages de la Maison de la radio aux cris de : « *Non aux licenciements* ». Au quatrième étage, les portes d'accès aux bureaux de la présidence étaient barrées par des grilles.

LES NOUVEAUX TAUX DE LA REDEVANCE

Les taux de base de la redevance pour droit d'usage des récepteurs de radio et de télévision font l'objet d'un décret publié au « Journal officiel » du 28 juillet 1974. Ils sont fixés comme suit :

PREMIERE CATEGORIE. — Radiodiffusion, 30 F. Télévision : noir et blanc, 140 F ; couleur, 210 F.

DEUXIEME CATEGORIE. — Radiodiffusion, 60 F. Télévision : noir et blanc, 300 F ; couleur, 340 F.

TROISIEME CATEGORIE. — Radiodiffusion, 120 F.

Les deuxième et troisième catégories concernent les appareils placés dans des lieux publics.

DÉFENSE

M. CHIRAC : l'effort entrepris dans le domaine de la dissuasion nucléaire sera poursuivi.

M. Jacques Chirac, qui a rendu visite, lundi 29 juillet, à l'école d'application de l'arme blindée de la cavalerie à Saumur, a confirmé, au cours d'une allocution, que le gouvernement s'attacherait à développer dans la nation l'esprit de défense et à doter l'armée des moyens qui lui sont nécessaires, et qui faciliteront l'exercice de sa mission.

Analysant la situation générale, le premier ministre a notamment observé : « *Des périls certains continuent de peser sur le monde. Le niveau de puissance atteint par certaines armées constitue à lui seul un danger. Pour lui faire face, assurer la protection de ses intérêts vitaux, il est hors de question que la France se donne les moyens de livrer la bataille à armes égales. La dissuasion nucléaire est donc le seul système qui nous permette de préserver à la fois notre sécurité et notre indépendance.*

» *L'effort entrepris dans ce domaine sera donc poursuivi, qu'il s'agisse de doter nos forces nucléaires d'un niveau technique garantissant leur crédibilité ou de poursuivre la modernisation des équipements terrestre, naval et aérien, compte tenu des missions de nos armées, et d'en compléter les méthodes de telle sorte, que l'ensemble de nos forces participe à la dissuasion. C'est à cette nécessité que répond l'entrée en service de l'armement nucléaire tactique. L'articulation des forces de manœuvre, autour de cet armement, signifie en effet que toute menace susceptible de provoquer l'engagement de ces forces entraînerait la mise en œuvre de l'armement nucléaire.* »

Dans sa conclusion M. Chirac a déclaré que la participation a depuis longtemps été pratiquée dans les armées. « *Les responsables militaires, qui ont souvent le privilège d'assumer la triple mission du commandement, de la formation et de la gestion, sont qualifiés pour accueillir, comprendre et diriger dans le respect de la discipline les jeunes que la nation leur confie* », a-t-il estimé.

JEUNESSE

Les grandes vacances...

LES DEUX CENT MILLE ACTEURS

De notre envoyé spécial

Avignon. — « Vous verrez, Avignon c'est relativement simple. Il y a le Festival « in » et le Festival « off. » *En somme, d'un côté l'officiel, tout ce qui est retenu, sélectionné, invité par les organisateurs. De l'autre, le privé, spectacles des greniers et des caves, de la rue et des trottoirs. Avec, pour ces deux formes de manifestations, un public commun, grapillant ici et là dans la masse des spectacles proposés. Et puis, collant au phénomène, l'épiphénomène, la fameuse « faune », les hippies — du moins s'il en reste encore, — les marginaux, les paumés, les loulous, les artisans et baladins de quatre sous, les « routards » en escale, les drogués, les faux artistes et les vrais illuminés.*

Voilà ce qu'on annonce. N'est-ce pas un peu simpliste ? Après avoir passé quelques jours, et surtout quelques nuits, dans la Cité des Papes à essayer de reconstituer un puzzle baroque et anarchique, on voudrait se risquer à compléter la définition. Avignon n'est pas seulement théâtre, danse, chant, cinéma, « in » ou « off » quelle importance, même si cela dure depuis vingt-huit ans, même si quotidiennement près de soixante spectacles sont proposés au public.

Avant tout Avignon est jeunesse, un formidable bouillonnement de la jeunesse et de la vie dans une cité libérée de ses préjugés ou les faisant par tradition ou par esprit de lucre. Avignon est, quelques semaines, le thermomètre ou le miroir de notre société, la ville « ouverte » rassembleuse d'espoirs et de renonciations, d'excès et de talents, de langues et de nationalités, de fièvres et de torpeurs, d'envie de parler et d'envie d'écouter.

Mais voilà déjà l'écueil. Si l'on accepte de regarder non le spectacle mais les spectateurs, alors très vite il faut limiter ses ambitions. Il n'y a pas un, mais des dizaines d'Avignon 1974 comme il y a des dizaines de façons de vivre sa jeunesse en 1974.

Certes, on pourrait encore tenter une classification selon le mode de vie ou les moyens de chacun. Le bon hôtel pour les uns, l'hôtel minable, la maison borgne, pour les autres. « In » et « off ». Les foyers d'accueil, les centres d'animation, les cercles d'échanges internationaux ou la rue. « In » et « off ». Le camping municipal ou le camping pirate. « In » et « off ». La mode vestimentaire ou l'anti-mode. Les repas midi et soir ou la pizza quotidienne...

Des schémas illusoires

Ces schémas eux-mêmes se révèlent à l'usage illusoires, l'âge restant le seul dénominateur valable. Qu'y a-t-il donc de commun entre l'Avignon de ceux qui n'ont d'autre souci que de faire la queue pour obtenir une place de théâtre et l'Avignon des « fauchés », des insolvables, qui vérifieront bien vite que le Festival ne se prête guère qu'aux riches ? Entre ces dizaines de jeunes allongés sur la place de l'Horloge, ivres de fatigue et de faim, et ces centaines d'autres attablés devant un verre, à refaire le monde ou au moins le théâtre ? Entre les professionnels de la retape — « t'as pas 100 balles », « t'as pas un clope ? » *— et le millier de manifestants qui, samedi, tendaient la main dans les rues de la ville pour* « soutenir la résistance au Chili » *? Entre ces filles complètement à la dérive, arrivées à un point de déchéance et de crasse qu'on n'imagine pas et ces « minettes » superbes et bronzées qui défilent au pas chaloupé ?*

Les critiques des arts et des spectacles ont de la chance de pouvoir juger « leur » Festival 1974, bon cru ou mauvais cru. Personne, en matière de jeunesse, ne pourrait se risquer à une telle entreprise. Personne n'oserait se vanter d'avoir tout vu, tout entendu, tout visité, du bord des remparts aux bistrots arabes de la vieille ville, des coins sombres où l'on « fume » à ceux éclairés où l'on danse. Car le voilà le véritable Avignon « off », cet Avignon qui reste à découvrir, Avignon du théâtre, oui, mais alors d'un théâtre aux deux cent mille acteurs réunis dans un spectacle perpétuellement renouvelé.

PIERRE GEORGES.

RELIGION

Un document du cardinal Daniélou sur les « dangers » de l'apostolat

Sous la responsabilité du Père Henri de Lubac, de l'Institut, de M. M. Meslin, professeur à la Sorbonne, et de Mme Marie-Josèphe Rondeau, professeur à l'université de Caen, les religieuses franciscaines (127, avenue de Villiers, 75017-Paris) viennent de publier une petite brochure reproduisant quelques extraits de l'ouvrage *Essai sur le mystère de l'histoire* (le Seuil, 1953), du cardinal Jean Daniélou. L'auteur leur avait en effet exprimé personnellement, le 29 juin 1973, le désir que des passages en soient lus à sa mémoire après sa mort. Il s'agit, selon eux, d'un « *document personnel d'une authenticité criante et poignante* ». En voici quelques citations :

« *L'apôtre est quelqu'un qui n'a aucun attrait, par lui-même, pour l'œuvre à laquelle il est appelé ; très souvent il la redoute profondément, il en voit les dangers.* »

« *Le missionnaire s'expose à passer sa vie dans des circonstances périlleuses. (...) Ce n'est pas du tout le plaisir d'affronter les périls, ni la recherche de la vie dangereuse pour elle-même : c'est tout simplement la tranquille confiance qu'on est dans les mains de Dieu et que, par conséquent, absolument rien ne nous arrivera qu'avec la permission de Dieu.* »

« *L'apôtre sait que les puissances mauvaises feront tout pour l'arrêter ; il sait qu'il s'expose à toutes les tentations, à toutes les épreuves intérieures ; il sait que Dieu permettra qu'il soit tenté, parce que c'est précisément à l'intérieur de cette tentation qu'il remportera la véritable victoire.* »

« *Saint Paul est un homme perdu, un homme traqué. Il a consenti à être un homme perdu de réputation. (...) On l'accusera de chercher à se singulariser. On lui reprochera de ne pas se conformer aux habitudes du milieu dans lequel il vit. (...) Il est bien sûr que, le christianisme tel qu'il est très souvent dans le monde d'aujourd'hui, on ne peut pas dire qu'il fasse beaucoup de scandale.* »

« *Saint Paul : son premier aspect est la pureté d'intention, c'est-à-dire le fait, en agissant, de se soucier du jugement de Dieu et non pas du jugement des hommes.* »

« *Si certains ont pu remarquer que le Christ allait avec les pécheurs et les courtisanes, il n'y a jamais eu en lui la moindre complicité. Ce serait une illusion de croire que le fait d'avoir de la complicité pour le péché serait un moyen de gagner le pécheur.* »

« *Le tragique de l'espérance, c'est l'angoisse du salut de l'autre.* »

Aux États-Unis

L'ORDINATION DE ONZE FEMMES A LA PRÊTRISE DIVISE L'ÉGLISE ÉPISCOPALIENNE

Philadelphie (*A.F.P.*). — Quatre évêques de l'Eglise épiscopalienne, dont trois en retraite, ont ordonné prêtres onze femmes, le 29 juillet, en l'église de l'Avocat, à Philadelphie (Etats-Unis). Ces ordinations inhabituelles ont soulevé de vives polémiques notamment de la part du Révérend John Allin, chef de l'Eglise épiscopalienne, qui avait demandé qu'on y renonçât. Rappelons que la confession épiscopalienne est rattachée à la communion anglicane.

L'Eglise anglicane demeure réservée au sujet de l'accès des femmes au sacerdoce. La question est de plus en plus débattue, notamment aux Etats-Unis et en Angleterre, et, surtout depuis que l'évêque de Hong-Kong a ordonné, il y a plusieurs années, deux femmes à la prêtrise, sans consulter d'autres provinces de la communion anglicane.

A la fin de 1973, l'Eglise épiscopalienne, aux Etats-Unis, s'était prononcée contre l'ordination des femmes. Les évêques y étaient favorables (74 contre 61) ; chez les délégués presbytéraux, 50 diocèses étaient pour, 43 contre et 20 étaient partagés ; chez les laïcs, 49 diocèses étaient pour, 37 contre et 26 partagés. Selon le règlement — fortement contesté par les femmes — les votes partagés sont comptés comme négatifs.

En Angleterre, la question de l'ordination des femmes a été clairement posée par le synode général, et elle est actuellement soumise aux conseils diocésains et paroissiaux, qui devront fournir un rapport sur le sujet pour le début de 1975.

Le docteur Michael Ramsey, archevêque de Cantorbéry (jusqu'en novembre prochain), enfin, a récemment déclaré : « Personnellement, je souhaite que l'on n'aille pas trop vite dans ce domaine afin de ne pas nuire à nos relations de plus en plus étroites avec Rome. »

Au congrès de Lausanne

LES CHRÉTIENS ÉVANGÉLIQUES ONT RECONNU L'IMPORTANCE DES ENGAGEMENTS SOCIO-POLITIQUES

Avant de se séparer, le congrès international pour l'évangélisation mondiale, qui vient de se réunir à Lausanne sous la présidence de l'évêque anglican Jack Dain, a adopté un document en quinze points où l'on relève notamment :

« *Nous reconnaissons que nous avons été négligents et que nous avons parfois considéré l'évangélisation et l'action sociale comme s'excluant l'une l'autre. La réconciliation de l'homme avec l'homme n'est pas la réconciliation de l'homme avec Dieu, l'action sociale n'est pas l'évangélisation, et le salut n'est pas une libération politique. Néanmoins, nous affirmons que l'évangélisation et l'engagement socio-politique font tous deux partie de notre devoir chrétien. Tous les deux sont l'expression nécessaire de notre doctrine de Dieu et de l'homme, de l'amour du prochain et de l'obéissance à Jésus-Christ.* »

Cette déclaration est importante car, jusqu'à présent, les chrétiens évangéliques avaient la réputation de se désintéresser, au nom de leur théologie, des engagements temporels.

« *Nous nous réjouissons*, poursuivent-ils, *de voir se lever une nouvelle èr: missionnaire. Nous assistons à la disparition rapide du rôle dominant des missions occidentales. Dieu est en train de susciter dans les jeunes Eglises une force puissante et renouvelée pour l'évangélisation. (...)*

» *Nou: rejetons, comme un rêve orgueilleux et présomptueux, l'idée que l'homme puisse jamais édifier sur terre un règne de paix et de bonheur. (...) Nous attendons les nouveaux cieux et la nouvelle terre où la justice habitera. (...) Entre-temps, nous nous consacrons à nouveau au service du Christ et à celui des hommes.* »

● *Pa VI et l'écologie.* — S'adress.t aux fidèles réunis le dimancl 28 juillet dans la cour de sa lla de Castelgandolfo, Paul VBs a invités, à l'occasion des vances, à lire « *le grand livre de la nature* ». « *Nous aussi*, a-t-il)uté, *nous devons être pour l'écologie lorsque, bien entendu, elle ne transforme pas l'homme maître en serviteur du monde naturel, mais le prépare à une isation, bonne, propre, saluta et esthétique du milieu dans tuel se déroule la vie huma* »

EDUCATION

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **GEOGRAPHIE (hommes)**

MM. Adam (58e), Adjadji (34e), Amiotte (16e), Baccounier (12e), Balay (31e), Beaucire (24e), Berthiaud (51e), Bidou (32e), Biot (67e), Bondue (47e), Boule (40e), Bourgeon (41e), Bourgier (37e), Brunel (10e), Brunet (13e), Bucamp (53e), Cantegrel (28e), Carlot (70e), Carrega (35e), Cavellier (47e), Cellière (74e), Jean Charles (42e), Cochard (70e), Couturier (52e), Dallerive (42e), Daudel (63e), Debrat (13e), Desporte (8e), Doche (26e), Duplessis-Kergomard (6e), Escach (56e), Fontaine (61e), Garnier (72e), Gateaud (18e), Goerg (58e), Grataloup (11e), Guérandel (69e), Guiet (37e), Jacques Guillaume (5e), Huber (19e), Hutschka (9e), Janvier (73e), Jardin (64e), Justin (33e), Jutant (58e), Kerijaouen (55), Knierim (64e), Lapresle (18e), Lassalle (61e), Lechalard (37e), Leclercq (60e), Letourneau (22e), Lévy (27e), Linares (15e), Lyonnet (25e), Margueron (45e), Massat (2e), Medina (6e), Munier (20e), Nembrini (20e), Pennec (44e), Péré (29e), Polge (50e), Poudou (64e), Proner (46e), Jean-François Robert (36e), Robreau (49e), Sanguy (30e), Schinzing (1er), Stevenin (68e), Thouret (4e), Torloting (54e), Turon (74e), Vilpoux (3e), François Vincent (22e).

● **ANGLAIS (hommes)**

MM. Ascione (10e), Baillon (94e), Batifoulier (15e), Becarud W. (89e), Bellaiche (40e), Bemer (31e), Bency (65e), Bensimon (94e), Bérard (56e), Bert Philippe (7e), Blamont (10e), ...ndel (94e), Bonnerave (27e), Bon (1er), Bouillat (23e), Bourdin, Boutin (40e), Briand (56e), Cap... (94e), Cappelle (67e), Cazade (5...), Chaignet (30e), Chambert (52e), Chauvet (61e), Chevignard (3...), ...buquet (19e), Clairambault (9...), Crespi (37e), Daligault (34e), De...e (38e), Dubois René (88e), Du... (15e), Ducher (14e), Du...n (42e), Duval (53e), Espesset (4...), Fouquet (74e), Gabarron, ...ffie (74e), Galonnier (73e), G...lon (50e), Genton (2e), Ger...m (5e), Granetier (81e), Granon, ...Gray (39e), Guede (56e), G... (64e), Guilhemat (59e), Guil...Christian (34e) ;

Heinrich (19e), Hemonin, Hennequin (81e), Jandot, Jouannard (81e), Kerdiles, Lamade (43e), Laruelle (19e), ...upe (6e), Lemercier (15e), (61e), Lessay (4e), Mandelier, Manzano (74e), Marceau (52e), ...ne (27e), Marzac (24e), Misiti, Moffet (37e), Monranteuil, Monsoro (48e), Novert (59e), ...t (38e), Palard (74e), Parent, Patron (67e), Peirano (67e), (74e), Piat (13e), Poulon (92e), ...t (30e), Ramadier (81e), Rey, Riera (40e), Rouiland (98e), ...e (72e), Salviati (34e), Serra, Sevrin (30e), Sicard (74e), Sil... (43e), Sionis (27e), Sola (81e), ...lard (15e), Tardif (24e), The... (67e), Thomas Daniel (74e), ...t (9e), Tixier (46e), Verdaguer, Wattez (30e), Wilsdorf (88e).

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

3M

assistant de publicité
(H. de préférence)

pour :
- prévoir, concevoir, créer, contrôler toutes opérations publicitaires destinées à accroître les ventes.
- établir, contrôler la gestion financière d'un budget de publicité.

● Bacc. minimum + expérience dans fonction similaire d'au moins 2 ans

● ou école de publicité, école supérieure de commerce (ESC, Sc. Eco., etc.) débutant.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 317/P au service O.P. 135, Bd Sérurier, 75019 PARIS.

SOCIETE COMMERCIALE PARIS (17e)
recherche
POUR SERVICE INFORMATIQUE

● **1 OPÉRATEUR QUALIFIÉ**
connaissant bien les cartes pour 360/20

● **1 CHEF D'EXPLOITATION**
très expérimenté pour 360/20
— Evolution rapide sur disques et temps réel possible.

● **1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR**
Connaissant bien l'Assembleur 360 pour systèmes disques et temps réel

● **1 DIPLOMÉ OU AUTODIDACTE**
— Grande expérience de l'organisation administrative.
— Connaissances informatique souhaitées.

Pour tous ces postes, nécessité d'être libres en août ou au plus tard en septembre.
Adresser curriculum vitae détaillé à GESTION et MOTIVATION, 16, rue d'Aumale. — PARIS (9e).

SERTI est CONSEIL de Grandes Entreprises et Administrations Publiques, pour la conception et la mise en place de METHODES DE GESTION commerciale et administrative, de tableaux de bord de Direction Générale..., et pour le MANAGEMENT de l'INFORMATIQUE qui leur est associé : schéma directeur, contrôle de productivité du service informatique, orientations techniques complexes.

Nous serions heureux d'accueillir quelques CONSULTANTS, actuels ou potentiels, ainsi qu'un INGÉNIEUR DEBUTANT. Le réalisme et la persévérance sont nécessaires pour respecter la qualité, les délais et les coûts ; l'endurance, pour gérer les mutations et les conflits qu'elles impliquent parfois ; l'imagination, pour affronter les problèmes nouveaux que pose aux collectivités la maîtrise du «quatrième pouvoir».

Ecrivez à Gérard ROLLOY qui étudiera personnellement et confidentiellement avec vous les ouvertures que nous pouvons vous proposer.



49, avenue de l'Opéra
75002 - PARIS.



emplois régionaux

pour sa
DIVISION INFORMATIQUE
LE C.T. DE NANTES
recherche

un cadre administratif

s'intéressant à l'organisation et à la gestion administrative et comptable pour être responsable de la mise en place de programmes informatiques.

un ingénieur système

expérimenté, diplômé école d'Ingénieur ou Universitaire scientifique, connaissant systèmes SIRIS 7-8, pour assurer une fonction d'assistance technique.

PLUSIEURS
techniciens supérieurs

titulaires D.U.T. informatique ou équivalent, connaissant de préférence le système SIRIS 7-8.

Adresser C.V. et lettre manuscrite au C.T. DE NANTES
B.P. 1060 - 44036 NANTES CÉDEX.

COMEX

Leader mondial dans le domaine des interventions sous-marines recherche pour MARSEILLE

INGÉNIEUR

Responsable fabrication (70 personnes à diriger) Responsabilité des études, essais et fabrication du matériel collectif de plongée, de la gestion du personnel, du budget et du matériel opérationnel. Ce poste conviendrait à un Ingénieur de 35 ans minimum (type A.M.) ayant réussi dans responsabilité similaire, rompu à l'animation d'une équipe de travail. La connaissance de l'anglais est très souhaitable. — Adresser curriculum vitae complet avec photo et rémunération souhaitée à COMEX, Direction du Personnel. — 13275 Marseille Cédex 2.

Importante Société Industrielle
Centre Ouest
recherche

1 CHEF SERVICE COMPTABLE

Possédant bonnes connaissances théoriques (D.E.C.S.) ou équivalent et pratiques.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 62.452, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

RÉGION NORD
GROUPEMENT DE [C]HAMBRE DE COMMERCE
RE[C]HERCHE
pour son Centre de [Pe]rfectionnement Commercial

UN ANIMATEU[R] DE FORMATION

LE POSTE :
— participer à [l']élaboration des programmes ;
— animer des s[ess]ions de Perfectionnement ;
— assurer le su[ivi] auprès des entreprises.

LE CANDIDAT :
— âgé de 28 ans [m]inimum ;
— homme d'entr[ep]rise très motivé pour la pédagogie des [ad]ultes ;
— formation de [niv]eau supérieur souhaitée ou expérience c[on]firmée en Gestion Commerciale et Fi[nan]cière ;
— réelles aptitude[s] au travail en équipe.

Adr. C.V. détaillé man., [ph]oto et prét., à n° 8.903, « le Monde » Publ., 5, [r.] des Italiens, Paris-9e.

LEADER EUROPEEN DE SA SPECIALITE - RECHERCHE :

JEUNE INGENIEUR DE FABRICATION

expérience en montage électromécanique de série pour ingénierie d'unités d'assemblage.

Cette mission supposera, à moyen terme, un déplacement en Afrique du Nord d'une durée de deux ans.

Résidant en Normandie, 100 km. Paris. Possibilité de logement. Nombreux avantages sociaux.

Le poste est à prévoir immédiatement. Les candidats retenus pourront bénéficier d'une information s/place début septembre.

Ecrire, sous le n° 6.684, à :
PUBLICTE LICHAU,
10, RUE LOUVOIS,
75063 PARIS CEDEX 02,
qui transmettra.

CENTRE de TRANSFUSION SANGUINE - TOULOUSE
recrute immédiat. jeune cadre informaticien dynamique (niveau minimum : Maîtrise Informatique).
Ecr. C.V. Service du Personnel.

Dans le cadre de son expansion

AGENCE DE PUBLICITE MONTPELLIER
cherche

CHEF DE PUBLICITÉ
ayant si possible expérience distribution

● Bonne rémunération ;
● Réelles possibilités de carrière.

Env. C.V. et coordonnées tél. possibles sous référ. 289 à HAVAS LANGUEDOC 34000 MONTPELLIER.

UN ÉCONOMISTE

pour actions de formation et assistance technique dans le domaine financier et foncier de l'urbanisme.,
Licence SciencesECO. ou Droit plus I.A.E.
5 ans d'expérience souhaitée dans un emploi similaire (OREAM Société d'économie mixte).

Adresser C.V., lettre manuscrite au C. T de Nantes. B.P. 1060, 44036 NANTES CEDEX.

Société commerciale région LISIEUX recherche :

COMPTABLE

25 ans minimum
Niveau BP ou BTS
pour comptabilité générale, paie, déclarations sociales et fiscales.

Facilités de logement

Adr. C.V., prétentions, sous référence : 2303
SEREP 43, rue de Lisbonne, PARIS (8e).

Pour compléter l'équipe des formateurs permanents, l'Institut PAUL-MÉIGNANT de LAXOU (54520) recherche : plusieurs Educateurs et Educatrices spécialisés, 5 années d'activités professionnelles après l'obtention des diplômes sont exigées.
Envoyer candidature et C.V. à M. Yves THIERRY, 78, bd Foch - 54520 LAXOU.

ASSOCIATION AUXERROISE DU CENTRE AERE
1-3, r. du Moulin, 89000 Auxerre
rech. pour gestion animation Maison Enfance :
1 DIRECTEUR et 2 ANIMATEURS

POSTE DIRECTEUR :
- 25 a. minim. Libéré O.M. ;
- Niveau Terminale.- CAPASE (1re - 2e parties) ;
- Livret Aptitude Directeur Centre Loisirs ;
- Expérience Animation : 5 a.

POSTE ANIMATEUR :
- 21 a. minim. Libéré O.M. ;
- Niv. Terminale. Cycle d'Admission CAPASE. Sorti IUT ou Ecole Formation : 10 UV CAPASE.

DEMANDE avec CURR. VITAE à adresser ci-dessus : Association étudiera ttes proposit.
DATE LIMITE DEPOT :
- 1er SEPTEMBRE 1974.

Importante Entreprise TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son chantier de l'Autoroute A 4 (Paris - Strasbourg)
A
REIMS

2 JEUNES INGÉNIEURS TRAVAUX

Nous leur offrons la possibilité :

— d'acquérir une solide expérience technique dans la réalisation d'autoroutes, en assumant d'emblée la responsabilité de l'exécution des travaux de terrassement et chaussée.

— d'évoluer rapidement vers la prise en charge d'affaires de même importance de l'étude commerciale à l'exécution du marché.

Pour un premier contact adresser C.V. et photo sous référence n° 7.139 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. t.

POUR SA CELL[U]LE GESTION
le C.T. DE [NA]NTES
reche[rche]

UN CONSEILL[ER] DE GESTION

8 ans minimum dans fonction similaire, si possible [d]e secteur de la fonction publique.
● Ingénieur ou dipl[ômé] Sup.de Co., ESSEC ou Univer[sit]é,
● Spécialiste du con[trôle] de gestion,
● Organisation et m[éthod]e,
● Connaissance en in[form]atique.

Le candidat devra être [h]omme d'action ayant le goût [du tr]avail en équipe, possédant un [esprit] critique et méthodique, le goût d[e la pé]dagogie et des contacts humains.

Adresser CV et lettre [man]uscrite au C.T. DE NA[NTES]
B.P. 1060 - 44036 NA[NTE]S CEDEX

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

recherché par groupe métallurg[ique]
Chargé d'études et de mise en [applic]ations
Trois ou quatre ans d'expérien[ce en i]ndustrie ou d'organisation en usine indispe[nsable]
Formation supérieure recherché[e,] préférence technique.
Résidence grande ville univers[itaire d]u Centre.
Déplacements inter-usines impor[tants,] fréquence et durée.
Ecrire avec curriculum vitae [n]° 62.939, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra [1er], qui tr.

---

emplois féminins

Le Port de Menton - Garavan recherche une Secrétaire de Direction, langues étrangères souhaitées : allemand, anglais, avoir une bonne présentation et le sens des contacts humains. Situation stable et intéressante. Position cadre.

Adresser C.V. manuscrit + photo à
PORT de MENTON-GARAVAN,
B.P. 77 - 06502 MENTON.

- Filiale Française d'un GROUPE AMERICAIN de renommée mondiale

SOCIETE DE PRODUITS ALIMENTAIRES en pleine expansion

recherche pour son siège à PARIS

RESPONSABLE
COMPTABILITE FOURNISSEURS

— pour diriger et animer une équipe de 4 personnes ;
— bonnes connaissances de l'Informatique ;
— formation requise : B.P. ou B.T.S. ;
— expérience : 3 ans dans fonction similaire.

Travail au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et détaillé avec prétentions à :
M. Ph. MAGNEN
4, rue de Téhéran. — 75008 PARIS.
(Référence X 102.)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
LEADER DANS SA BRANCHE
(équipements destinés au tertiaire)
recherche

UN MANAGER EFFICACE

auquel sera confié, après une période d'adaptation

UN POSTE DE DIRECTEUR DES VENTES DANS UNE DIVISION DE LA SOCIÉTÉ

Collaborateur direct du Directeur de Division, il devra déployer son énergie et faire preuve d'initiative pour :
— Animer et développer l'action commerciale du réseau en place ;
— Assurer une direction harmonieuse des hommes ;
— Etre un gestionnaire efficace.

La société offre à un homme
— Ayant fait ses preuves dans la direction d'un réseau commercial ;
— Ayant le goût d'une vie professionnelle très dense nécessitant une grande disponibilité et une grande mobilité.

Un poste passionnant et une rémunération attractive.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. sous n° 188 à
J. R. P. 39, rue de l'Arcade - PARIS (8e), qui transmettra.

COGEFIMO LA HÉNIN
recherche
POUR SON SERVICE CONTENTIEUX

UN CHEF DE GROUPE

— Il doit avoir au moins 5 ans d'expérience de PROCEDURES JUDICIAIRES appliquées à l'immobilier, acquise de préférence dans une étude d'Avoués.
— Il devra faire preuve, entre autres, de qualités de dynamisme et d'aptitude à l'animation d'une équipe.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions sous réf. 5.068 à
SERVICE RECRUTEMENT
16, rue de La Ville-l'Evêque, 75008 PARIS.

RÉGIE-PRESSE
recherche
pour animer cellule trésorerie

HOMME 25 ans minimum

poste conviendrait à gradé de banque CLASSE II ou III ou COMPTABLE expérience similaire

Ecr. REGIE-PRESSE, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.
Tél. : 538-24-22, poste 1745, ou se présenter : Service du Personnel, heures de bureau.

---

organisation, formation, relations sociales

BSN Gervais-Danone a pour objectif de mettre en œuvre et de développer une Politique Humaine et Sociale visant l'épanouissement des hommes et l'amélioration de leurs conditions de vie au travail. Dans cette perspective, BSN Gervais-Danone recherche un cadre supérieur qui prenne en charge le développement de cette Politique au sein de l'un de ses Départements Alimentaires.

Sous l'autorité du Directeur Général, il devra promouvoir une Politique d'Organisation, de Formation et de Relations Sociales cohérente avec celle du Groupe et adaptée aux réalités et aux contraintes propres de son Département (1 500 personnes).

Il devra notamment animer et coordonner les activités des services d'organisation, de formation et de relations sociales des établissements ; mener les négociations paritaires sur le plan professionnel.

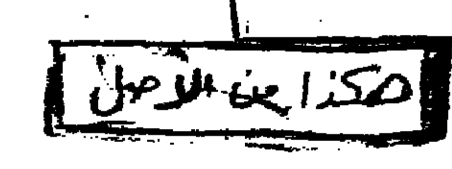
De formation supérieure, 35 ans minimum, le candidat recherché aura acquis une expérience approfondie du milieu industriel où il aura assumé des responsabilités, de préférence opérationnelles et fonctionnelles, notamment dans le domaine de l'organisation technique et administrative ainsi que dans celui des relations sociales.

Ce poste de Directeur est à pourvoir à **Villefranche-sur-Saône (69)**

Adresser votre candidature avec c. v. détaillé sous la référence J. 16 à Jean Burckel, BSN Gervais-Danone 126/130 rue Jules Guesde, 92302 Levallois Perret.

bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

statistiques sociales

BSN Gervais-Danone recherche pour sa Direction Générale des Relations Humaines un (e) diplômé (e) de l'Enseignement Supérieur, disposant d'une très solide formation statistique (ENSAE, Maîtrise Maths + Statistiques, Sc. Eco. option économétrie).

Il ou elle apportera son assistance dans l'étude, le traitement et l'utilisation des données sociales pour l'ensemble du Groupe, notamment en matière de tableaux de bord sociaux, d'amélioration et de développement des méthodes de quantification, de recherche de fiabilité des informations.

Une première expérience professionnelle serait appréciée mais n'est pas indispensable à une personne déjà sensibilisée à la gestion des hommes en entreprise.

Adresser votre candidature avec c.v. détaillé sous la référence E 19 à Etienne Huchet BSN Gervais-Danone 126/130, rue Jules Guesde 92302 Levallois-Perret.

bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

GRANDE BANQUE

A VOCATION INTERNATIONALE recherche

POUR LA DIVISION COMMERCIALE DE SON DÉPARTEMENT ÉTRANGER

ATTACHÉ DE DIRECTION

désireux de s'intégrer dans une équipe active chargée d'assister les entreprises dans leur effort de développement commercial avec l'Amérique du Sud.

- Diplômé de l'enseignement supérieur ;
- expérience bancaire de quelques années indispensable ;
- goût des contacts avec la clientèle ;
- langues : Espagnol et Anglais.

Les candidats ayant effectué un séjour dans un pays d'Amérique Latine devront le préciser.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo, en précisant date de disponibilité et prétentions à n° 83.906, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur. 75002 PARIS, qui transmettra.

Le Département TRAITEMENT A FAÇON d'une Société réputée de Conseils et de Services en INFORMATIQUE, recherche un

ingénieur expérimenté (Réf. F.M.)

Il assurera la recherche de nouveaux clients, l'étude de leurs problèmes, la négociation et le suivi des contrats.

Pour tout renseignement complémentaire, écrire (référence du poste à inscrire sur l'enveloppe), au :



hébert conseil
Poissonnière Building
11, fg Poissonnière, Paris 9e

roussel-uclaf

recherche pour sa

DIRECTION FINANCIERE (PARIS)

CADRES pour le SERVICE TRESORERIE

- Ces postes conviendraient à de jeunes DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES COMMERCIALES OU ECONOMIQUES, possédant si possible une première expérience notamment dans les domaines COMPTABLE et BANCAIRE, acquise de préférence dans le service Trésorerie d'une importante Société.
- Les titulaires assisteront le responsable du service pour tous les travaux, études et contacts nécessaires à la gestion de la trésorerie du groupe.
- Connaissance de l'anglais ou de l'allemand appréciée.

Envoyer c. v. manuscrit, photo et prétentions à n° 53.222

supac
34, rue Balard
75015 PARIS
qui transmettra

offres d'emploi

Important fabricant allemand de machines de bureau de renommée et de classe internationale, cherche pour son organisation de vente en France, avec siège social à Paris, et le plus tôt possible, un

DIRECTEUR ADMINISTRATION ET FINANCES

Ce poste requiert:

- une bonne expérience de la finance, de la comptabilité et de l'administration,
- la capacité de mener des hommes et de les motiver,
- un talent d'organisation et de planification très développé,
- une bonne connaissance de la langue allemande, tant parlée qu'écrite.

La rémunération est en fonction de l'importance de ce poste et de bonnes possibilités de promotion sont offertes.
Adressez-nous votre curriculum vitae si possible détaillé, et indiquez vos références.
Nous vous garantissons une discrétion absolue.
Si vous êtes intéressés, envoyez votre dossier de candidature sous référence 521.780 à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e. qui transmettra.

Société rech. Ingénieurs ASSAINISSEMENTS TRAVAUX ET PROJETS Anglais parlé obligatoire Disponibles immédiatement Ecrire av. C.V. et prétentions n° 73.943 P.A. - SVP 37, rue du Gal-Foy, 75008 Paris.

Impte entrep. travaux électric. rech. INGENIEUR électricien diplômé. Adjoint à chef dépt électricité industrie, bâtiment. CENAF Sélection - RIC. 98-39.

Rech. SPECIALISTE DE HAUT NIVEAU ayant connaissance approfondie de la profession d'expert comptable et de la technique informatique, pour animer un organisme de promotion et de liaison en informatiq. et gestion comptable. Discrétion assurée. Faire acte de candidature par écrit, avec C.V. détaillé et prétentions, à n° 13.930 P.A. SVP 37, rue du Gal-Foy, 75008 Paris, qui transmettra.

Collège Istanbul ch. licenciés mathématiq., physique, français. Ecrire : F. Frezel, 21, rue Saint-Antoine, 75004 PARIS.

STE INFORMATIQUE plein développement recherche COMMERCIAL dynamique. Capable développ. Activités - Saisies - Gestion Fichier routage. Connaiss. comptables tr. appréc. PROMOTION rapide si efficace. Adr. C.V. à Publi-Crimail - 486, 20, r. Alfred-Durand-Claye, 14e. Prise de participation en sociét. envisageable si niveau justifié. Mentionner disponibilités.

Pour développer son service Informatique, importante Société Travaux routiers recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR EXPERIMENTE

ASSEMBLEUR COBOL, IBM, SOUS-DOS

Lieu de travail : PORTE CHAMPERRET

Adr. C.V. et prét. à n° 62.385, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

LANCEMENT DE FORAGES A L'ETRANGER Direction sondages Recherches minières

INGENIEUR

Arts et Métiers. Centrale.

30 ans min., 5 ans d'expérience technique et humaine en mécanique ou travaux publics.

POUR ASSURER CONCEPTION REALISATION, CONTROLE DES PROJETS DE SONDAGES ET RESPONSABILITE DE LEUR MISE EN ŒUVRE.

Nombreux déplacements à l'étranger. Rémunération supérieure à 100.000 F, accompagnée d'avantages importants. Ecr. à 8.879, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Une Sté multinationale établissement financier recherche pour son équipe financière du siège

TECHNICIEN

possédant D.E.C.S. ou diplôme équivalent 1 à 2 ans d'expérience. Lieu de travail : 90, Champs-Elysées. Rémunération sur 14 mois 1/2. Convention collective Banques, établissements financiers. Préférence : Candidat sexe féminin 25 ans minimum. Envoyer C.V. à n° 7.132, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

PROGRAMM. ASSEMBLEUR

EXPERIMENTE Connaissances C.I.C.S. souhait. 742-35-25.

Pour diriger service financier import. organ. sanit. et social cherche Officier Sup. (cumul) ou fonct. adm. civil, format. fin. publiques et privées ayt exp. contrôle gestion établ. mult. décentralisées. Ec. av. C.V., photo, référ. et prétent. à n° 8.899, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

emplois féminins

CAISSE DES ECOLES DE DRANCY recherche INFIRMIERES DIPLOMEES pour colonies de vacances pour le mois d'août. Adresser candid. à M. le Maire de DRANCY.

SOCIETE D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS cherche à pourvoir un poste de :

SECRETAIRE

Ce poste, disponible rapidement, nécessite :
— Une expér. confirmée de secrétaire sténodactylo ;
— La parfaite connaissance de la langue allemande ;
— Le goût et l'aptitude à la polyvalence des travaux ;
— Des qualités de dynamisme et d'efficacité ;
— L'esprit d'initiative et le goût des responsabilités.

PROPOSITIONS :
— Rémunérat. intéress. ;
— Travail varié dans le cadre d'une fonction autonome ;
— Situation stable.

Lieu de travail : MADELEINE-OPERA.

Ecr. ss n° 4.628 Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS. Discrétion assurée.

Sté prox. gare St-Lazare ch. JEUNE FEMME, 32 ans minim.

STENODACTYLO

expér. pour débuter 1er août. Référ. exigées. Salaire intér. Primes - Tickets restaurant. Tél. pour rendez-vous 770-75-59.

demandes d'emploi

DIRECTEUR FINANCIER - D.G.A.

Très haut niveau — 46 ans — 250.000 F +. Voyage intensivement. Négociateur international. Fusion. acquisition, diagnostic d'entreprise. Planification à long terme et gestion prévisionnelle. Restructuration de firme. Conseil en implantation régionale. Organisation administrative et informatique. Un « manager » complet.

Ecrire sous référence n° 908, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e, qui transm

Secrétaire direct. bil. angl. ch. ts travx secrétariat, traduct. (frappe tril. angl., allem.). Ecrire : Fernandez, 146, av. Ledru-Rollin, Paris-11e.

J. Hme lib. O.M., 19 a., BEPC et BEP commerce, parl., écriv. cour. espagn. portug., bnes bases angl., rech. empl. Éc. M. Frédérique Ibanez, 25, r. du Dauphiné, 91220 Brétigny. — 490-64-18.

H.E.C., 30 ans, 6 ans directeur ccial et directeur adjt entrepr. ind. prod. gde consom., anglais, espagnol, ch. poste directeur ou adjoint de entreprise dont C.A. supérieur à 30 millions, banlieue Sud Paris, ou Marseille, ou grande ville du Midi. Ecr. n° 8.896, « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Dipl. Harvard, Eco et Psycho-Industr. et comm., Exp. Export et Marché français. Poste de Relat. publiq. France ou étrang. PRH, App. 1A, 56, r. Pompe-16e.

GARDE-MALADE cherche poste jour, nuit ou 24 heures. — Tél. 737-13-48.

JNE INGENIEUR ESPAGNOL cherche maison intéressée par ses services, à Paris, pour un certain temps, et ensuite en Espagne. — Ecrire au n° 9.601 de Roldos Anuncios, Vergara 10, Barcelona 2, Espana.

ASSISTANTE de DIRECTION Secrét. tril. ANGL.-ESP., 15 a. exp. tech.-comm., relat. intern., ch., urgent, poste confiance PARIS, 36.000 F/an. Peut voy. Dom. 15e. Ecr. à 6.532, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

étudiants

J.F. suéd., ch. pl. au pair à Paris. Parl. fr., angl. Axelsson, 110 Radhuso, 83100 Ostersund, S.

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Nation : 346-11-74
Centre Etoile : 525-25-25

pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste :
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

15e STUDIOS EXCELLENT PLACEMENT PRIX FERMES et DEFINITIFS Livraisons octobre 74 - Crédit.

I. G. E. 11, rue de Téhéran (8e) 924-75-16 - 924-08-01

appartem. vente

Paris

NATION. Dd b. Im. P.d.T./briq. 3 greniers à aménager, 62 et 72 m², caract., poutres appar., toutes possibilités. Urgent. Prix intéressant - 628-79-40.

MARAIS Cse départ. A VDRE 200.000 F ou A LOUER 1.600 F MENS., CHARMANT DUPLEX TEL., IMM. CLASSE - 704-88-18.

8e EUROPE. Appt 115 m² + ch. serv. 502.000 F. LAB. 13-09.

Région parisienne

CHATOU - 2 min. R.E.R. CALME - Dans résidence de standing, appartement 130 m2+ terrasse 140 m2. Conft. Garage. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

villégiatures

COTE D'AZUR LES LECQUES (VAR)

Résidence : PUNTA MARINA, après 2e embranchem. plage.

A LOUER STUDIOS et 2 P. NEUFS meublés, à la sem. ou au mois, 4 ou 6 personn., vaste loggia. S. pl. tous les jrs, dim. compr.

BOURRISSON 4 ou 6 personn., vaste loggia. 25, av. Mireille, 13009 Marseille. Tél. : (91) 41-24-34 et (94) 29-17-23.

locations non meublées

Offre

Mo MAIRIE-D'IVRY 3 p., tt cft, asc., imm. neuf. 900 F net. - 523-33-02.

17e WAGRAM. Studio tt cft s/ jard. fleuri. 850 F. 255-02-48

VIIe GRAND STUDIO, équipé, clair, élégant, meubles style, vraie cuisine, bains, w.-c. Bail 1er septembre. 1.300 F. Visite, mardi et mercredi, 14 à 17 h., 23, QUAI VOLTAIRE.

SENAT (près). Ds H.P. époq. Restaur., gde allure. LOCAUX de prestige, gde haut. ss plafond, 300 m2 s. jard., au calme, bel. décorat. Régence +200 m2 au mêm. niveau non décorés. poss. extens. niveau supérieur. Conv. Ctre culturel, Services ou burx de représentat. pr relations internation. Parkings disponibles. Ecrire PASTEYER 7, rue d'Aguesseau, PARIS-8e.

bureaux

INVALIDES. Imm. stdg. Bur. 280 m², 3 lign., tél. + 8 postes. IMPECC., r.-de-ch., s/rue, 160 F le m². Bail, 9 ans. - 555-04-80.

A vdre Bureaux imm. : P.-D-G. Part-Dieu, Lyon. 142 m², 3 garages. local archives. Prix à débattre. Libre de suite. Tél. : 60-85-31. Ad. : 4, bd E.-Deruelle.

locaux commerciaux

92-NEUILLY AV. CH.-DE-GAULLE même EMPLACEMENT EXCEPT. BOUT. 100 m² + ss-sol 30 m². Gde façade. Bail nf tous comm. Rens. le matin : SEG. 23-29.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU

à 5 minutes de la gare de Melun

LA VILAUBOIS

Piscine chauffée, Club House, Tennis
NOUVELLE TRANCHE :
- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du studio aux 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS... ...PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
« Primes convertibles ouvrant droit au prêt P.I.C. ».

Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

SURESNES — VAL D'OR très belle VILLA moderne : 8 PIECES, 2 salles de bains, vue imprenable, téléphone, jardin : 535.000 F. — UFFI : 522-82-98.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Maison neuve, 171 m² à 300 m. mairie, comprenant : double séjour, cuis., + 4 chbres, s. de bs, 2 garages, ch. cent., sur 1.000 m² de terrain. Prix : 464.330 F. Libre décembre 74. 951-64-17/58-56, 950-27-70.

proposit. com. capitaux

AGENT COMMERCIAL français installé à Stuttgart disposant personnel, un parc de 4 véhicules, recherche produits industr. à diffuser en Allemagne, soit à titre de REPRESENTANT libre, soit en créant pour votre compte avec ou sans apport personnel, une organisation de vente pour la R.F.A. (Expér. des grdes expositions). Ecr. n° 67.563, Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Commerçants soumettez vos problèmes financiers, à Sté Civile Fin. : 32, r. Chauveau, 92-Neuilly. 637-12-71

occasions

Achat, Vente tous bijoux, brill., argenterie - PERRONO 4, Chaussée-d'Antin - Opéra.

autos-vente

COUPE MERCEDES 280 SE Boîte automat. T.O. Electrique, RADIO, BEIGE METALLISEE, 2 pneus neufs, TR. BON ETAT Particulier. H. B. : 883-95-50.

bateaux

EVINRUDE 6 CV 73 Environ 100 heures de marche. 2.700 F Téléph. : TAI. 76-60, poste 427.

FJORD « Weekender », part. vd 24 pieds. 1971, équipée de 2 Volvos 170 ch. 150 hres de marche. Téléph. : 345-12-20, Poste 26.

propriétés

Pr. Rambouillet, rav. demeure, vieil. tuiles, gd liv. + 5 chbres, 4 bns, parc 1 ha, riv. Exclus. G. BOURGET : 522-19-41.

Vds, au pied de l'Argonne, anc. moulin, plan d'eau aménagé. Poss. terr. 5 km. Autor. EST. M. R. Boulanger, 55220 Lemmes. Téléphone : 87-87-56.

maisons de repos

MAISON de RETRAITE (92 Sèvres). Résident. Chambre libre 1er étage, pour dame valide. 50 F par jour. Rens. : 027-06-20.

villégiatures

G A M Vacances, Saint-Raphaël, 20, rue Provence (Vieux-Port). Locations semaine, quinzaine, mois. Villas, Studios, Apparts. Tous types, tous prix. Tél. (94) 95-18-78.

ESPAGNE, CALPE, belle villa à partir du 18 août 604-16-20.

chasse-pêche

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. Tél. : 58, Cerdon-du-Loiret (par Gien).

appartem. vente

Paris

9e. PROXIM. SAINT-LAZARE EXCELLENT PLACEMENT STUDIOS GRAND CONFORT LUXUEUSEMENT EQUIPES LIVRAISON FIN SEPTEMBRE 1974. Le propriétaire : GIRPA, 325-25-25 + 56-78.

NATION. Vd beau 4 P., tt cft, sur verdure. Mme BERNARD, Mercredi-jeudi, 13 à 17 h., 23, rue du Sergent-Bauchat, 7e étage droite ou 742-99-09.

WAGRAM Imm. P. de T., beau 6 pièces, tout cft, ch. service, professions libérales. - Facilités. MARTIN, Dr Droit. - 742-99-09.

MONCEAU Bel immeuble, gd 4 p., tt conft, étage élevé, balcon. MARTIN, Dr Droit. - 742-99-09.

IXe. BEL APPT 4 PIECES. Bel imm. 19e siècle, 4e étage, ss asc., belle s. de bs, cabinet toilette, cuis. aménagée, balcon, chbre service, charme, soleil. 548-22-05, matin.

Très rare, atelier, VIe, dans verdure. Avec chbre, s. de bs, cuisine, grenier aménageable. Tél., chauff., beauc. de charme. 548-22-05, matin.

16e HAMEAU RESIDENTIEL 2/3 p., 70 m² + jardin privé. Parkg. Ce jour, de 14 à 16 h. 30, 3, Hameau Béranger. MICHEL BERNARD PAS. 03-11.

16e O.R.T.F. - EXCEPT. 2e étage, s. av. et jardin Balc. - Soleil 4 P. TT CONFT Double living 2 chambres Refait par décorateur PRIX : 297.500 F Lundi, mardi. mercredi, 14-19 h., 12, av. de Versailles. T. 770-57-10.

BUTTES-CHAUMONT AFFAIRES TRES EXCEPT. Très bel immeuble de caractère TRES BEAU 2 P. TOUT CONFORT PRIX TOTAL 87.500 av. seulement 27.500 F cpt solde 15 ans possible DANS MEME IMMEUBLE TRES SYMPATHIQUE STUDIO TT CFT PRIX TOTAL 62.500 av. seulement 17.500 F cpt solde 15 ans possible. S/place 14-18 h, mercredi : 59, R. HAUTPOUL - SEG. 23-29

MARAIS Bel immeuble ravalé Spacieux, impeccable 2 P. cuis., bns, wc. Px 140.000. VERNEL - LAM. 01-50.

ST-MICHEL Imm. p. de t. ravalé Ravissant appart. avec galerie desservant 3 p., cuis., s/3 nivx, 75 m², 320.000 F. 326-47-02.

16e DUPLEX AVEC TERRASSE 5 pièces ds voie privée résident. Parking. Service. Téléph. Soleil. Vis. ce jour de 14 h à 16 h 30 : 3, hameau Béranger MICHEL BERNARD PAS. 03-11

EUROPE 126 m², 5 p., prix intéressant. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

5e - 16, RUE FLATTERS 3 pces, cuis., salle d'eau. Tél. 4e étage. Vis. mercredi 31, de 14 h. à 19 h. — 331-89-46.

Place des Victoires, près. Très beaux studios, standing. Propriétaire - Tél. : DID. 97-23.

IXe - Résidentiel dans allée privée, appartemt caract. 150 m2, grande réception, 2 chambres. Téléphone : 744-81-74.

PASTEUR. Bel imm., 4 Pièces princ., cuis., bns. chf. c., 90 m². 320.000. DEGOVE : SEG. 55-31.

TOUR DE SEINE VRAI 2 PCES, tt conft. 44 m2. Vue imprenable sur Seine. Uniquement mercredi, 14-17 h 30, 39, QUAI DE GRENELLE.

ESPLANADE des INVALIDES Sompt. rénov. s/jardin, reste : qq. studios, duplex, penthouse, poss. Téléph. et gar. EXCEPT. Bon. rentabil. S/place ce jour et jours suivants, 11 h. à 19 h. 40 bis, RUE FABERT.

BOURSE Rénovat. except. STUDIOS, cuisine inst., v.o., asc. Exc. rentabilité. Vis. s/pl. mardi, merc., jeudi, 12 à 19 h., 25, rue Saint-Marc.

PANTHEON Beau 4 pièces confort, bel imm. P. de T. ravalé, 340.000 F - 707-35-58 - 337-74-44.

17e près PEREIRE - 8 pièces, 260 m² + 2 ch. serv. Imm. p. de t., gd stand. 3.300 F le m2. Prof. libér. - 337-74-44 707-35-58.

Région parisienne

COLOMBES. Résid., 2e parc, immeuble neuf, beau 3 pièces. Téléphone : 781-69-38.

BOULOGNE - SEMBAT 2 Pces, tt confort, 135.000 F, avec 30.000 F - 603-30-40.

appartem. achat

Ch. 3/4 p., conft. Ecr. 7.021, Press, 31, bd Bne-Nouvelle-2e.

Ch. appart. 5-7 pièces rive gauche préf., cft. OPE. 40-06.

Ach. cpt studio ou 2 p. Paris, tout confort. Ecrire 7.822 P... 31, bd Bonne-Nouvelle-2e.

Rech. 3 P. CFT, Paris Ouest - Tél. : 624-41-16.

bureau[x]

STE loue près Nat[ion] bureaux, imm. mod. Téléph. : 345-12-20.

NEUILL[Y] PTAIRE loue 1 ou ... meublés. Imm. neu[f]...

8e - 9e - NEUIL[LY] 1 à 20 Burx s... AG. MAILL[OT]

BUREAUX, - Ces... mercial, 600 m², 7... 4 lignes tél... Téléphone : 256...

constructions neuves

MICHEL BERNARD

Vous propose en spécial placement des STUDIOS et 2 PIECES avec revenu garanti par contrat dans nos programmes :
— 3e HOTEL DE VEZELAY ;
— 15e ELYSEE 15 ;
— 18e LE CLOS DE LA BUTTE ;
— 18e CHEVAL-de-la-BARRE ;
— 20e LE CROIX-MESNIL.

Quelques appartemts de 4-5 p. duplex restent disponibles dans notre Résidence. Parc MONTPARNASSE Paris-15e M. B., 7, av. de la Grande-Armée, PARIS (6e). PAS. 03-11.

locations non meublées

Offre

15e - Porte de VERSAILLES. 3 pces tout conft. tél., ascens., 1.100 F + ch. Tél. : 742-42-18.

Près AV. FOCH 2 pièces tt confort, 75 m² + chbre serv. Impecc. AMP. 55-71 2.020 F

Mo LEDRU-ROLLIN (face). B. stud. 34 m2, gde cuis., et s. de bs, calme, imm. tt cft. Prix tr. intér. 595 F + 100 F ch. Tél. 331-98-50 ou 82-47.

XVIe - Av. Vict.-Hugo. Partic. à Partic., 110 m2, double living, 2 ch., cuisine équipée, salle de bains, moquette., chambre service, 4e étage, sans ascenseur. 1.700 F ch. compr. Rep. justif. Tél. Rey - Bureau : 266-48-40.

OPERA Appt 100 m² uniquement prof. libérale, refait neuf, tél., 4.800 F C.C. UFFI, 522-82-98.

fonds de commerce

VEND fonds commerce photo ou pas-de-porte à Grenoble, bien situé, surface import. Urgent. Ecrire : HAVAS GRENOBLE, n° 16.051.

TRANSCONTINENTAL DIFFUSION 24, rue Montera - 5 N Tél. : 222-91-67, 221-93-60 (P. 71) MADRID (XIVe) — ESPAGNE Guide international, met à la disposition des acheteurs GRATUITEMENT le dossier des affaires ci-dessous :

FRANCE

— Café-bar-restaurant, quartier St-Honoré, Paris, 40 cvts, px 750.000 F;
— Horlogerie-bijouterie réputée, gd boulev., 9e arrondis., px 1.200.000 F;
— Alimentation gle, comestibles, gros C.A., 17e arrondis., px 280.000 F;
— Auberge, 1 km. forêt domaniale, 3.600 m² terr., 130 m. berge sur Seine, très connue, px 2.000.000 F;
— Tous transports automobiles, voyageurs, marchandises, réparat., moteurs, véhicules et avions (76), px 1.100.000 F ;
— Pas de porte tous commerces, logem., Gournay-en-Bray (76), px 130.000 F;
— Impeccable clinique d'accouchement, au Havre, immeub. 5 plans, px 250.000 F;
— Affaire de vente de prototypes concernant l'immobil. et les bureaux, px 250.000 F, recherche associé av. apport 140.000 F;
— Mécanique générale et haute précision, Saint-Etienne, px 2.450.000 F, recherche associé métier apport 2.000.000 F;
— Etablissem. horticole, 27 km. St-Etienne, 3.000 m² serres, px 1.070.000 F;
— Café-bar-restaurant, près cinéma, 12 km. Saint-Etienne, px 76.500 F;
— Librairie technique - papeterie, centre Saint-Etienne, prix 175.000 F;
— Entreprise maçonnerie, 10 km. St-Etienne, important portefeuille, prix 300.000 F ;
— Bar-hôtel-restaurant, sur autoroute, 20 km. St-Etienne, px 420.000 F;
— Hôtel-bureau **, centre Nice, 30 chambres, tout rénové, px 800.000 F.

Vds magas. optiq.-photo, banl. Est, 20 mètres vitrine. 200 m2. 2 nivx. Px 200.000 compt., facil. pour solde. — Tél. : 287-16-65.

locaux commerciaux

ORLEANS (Centre) (près place du Martroi) Locaux commercx (20 à 110 m²) à vendre ou à louer. Propriétaire : M. MARTIN, Dr Droit, 17, r. Godot-Mauroy, 75009 Paris.

NATION - BD DE CHARONNE MURS DE 2 GRANDES BOUTIQUES Locataires importants de... tation internationale, immeuble restauré, r... de-chaussée, d a n... Plus de bail d... Pleine acti... EXCEPTI... pour...

LA VIE DES RÉGIONS — Des usines près des clochers

Ce mardi 30 juillet se réunit le comité interministériel d'aménagement du territoire. C'est la première fois, depuis qu'il est premier ministre, que M. Chirac préside cette réunion et que M. Poniatowski, ministre de l'intérieur et responsable des questions d'aménagement régional, présente au gouvernement une série de dossiers qui intéressent tous l'industrialisation de la province : modification de la carte des aides aux investissements et réexamen des taux de primes, lancement du chantier d'Eurodif, sur le site du Tricastin, où sera construite la grande centrale nucléaire européenne, aménagement du parc scientifique de Valbonne, changement d'urbanisme et nouvelles activités industrielles dans les vieilles régions minières, décentralisation des ministères trop concentrés à Paris, contrats entre l'Etat et des villes moyennes.

A plusieurs reprises déjà, le chef du gouvernement et le ministre d'Etat ont souligné l'importance qu'il fallait attacher désormais aux villes moyennes et aux villages. Les citadins et les ruraux ne forment qu'une seule catégorie de citoyens. Or beaucoup de cités petites et moyennes s'inquiètent actuellement pour l'emploi de leur jeunesse et aussi pour la réalisation d'équipements de toutes sortes, indispensables si elles veulent mener à bien une politique culturelle originale et contrôler une urbanisation qui risque d'être désordonnée, surtout aux abords des grandes métropoles de province ou des pôles industriels maritimes (Fos, Calais, Dunkerque, Basse-Seine) en pleine croissance.

La province des villes moyennes, « l'autre France », est-elle armée pour affronter demain les rigueurs du « refroidissement » attendu de la conjoncture ?

Une politique d'accentuation de la décentralisation et d'industrialisation des « villes rurales » est-elle compatible, au seuil d'une ère d'austérité, avec la recherche d'un budget national et de bilans d'entreprises le plus serrés possibles ?

A Longwy, à Valence, à Nyons, à Ploërmel, devant cet avenir incertain, on nourrit des inquiétudes mais on propose aussi des solutions originales.

• A Valence

Faire la fête pour mieux travailler

ENTRE les « bouchons » de Vienne au nord et les nougats de Montélimar au sud, il y avait Valence. Une de ces villes moyennes que, récemment encore, les pouvoirs publics portaient au pinacle pour son aptitude au bonheur. Mais une de ces villes qui avaient toutes les peines du monde à sortir de son anonymat.

Un sondage d'opinion confirma ce diagnostic. Valence, dans la Drôme, est une ville où l'on passe, que l'on dépasse même sans s'arrêter. Il n'y a vraiment aucun motif d'y faire halte. Une cathédrale romane, un escalier Renaissance, une maison des Têtes, une collection de sanguines d'Hubert Robert au musée municipal. Sortir de l'autoroute du Soleil pour si peu !

Valence, jadis, abritait trois régiments ; de nombreux rentiers s'y étaient établis. « *Nous avons aujourd'hui des industries*, dit M. Roger Ribadeau-Dumas, maire de la ville, *mai, hélas ! la réputation à l'extérieur de ne pas en avoir.* » Beaucoup de chefs d'entreprises préfèrent s'installer à Lyon, à Saint-Etienne ou à Grenoble plutôt que de « s'enterrer » dans la préfecture de la Drôme, pourtant située dans la très passante vallée du Rhône.

« *Pour vivre à l'aise, il nous manque de la patente*, affirme M. Ribadeau-Dumas. *Certes, on a des « touches » avec plusieurs industriels. Mais comment les inciter à sauter le pas ?* » Les femmes de cadres renâclent, paraît-il, et les maris s'inclinent. Valence : on s'y ennuierait à mourir. Pour faire taire ces médisants, la municipalité a construit un stade, inauguré une faculté de droit, ouvert une académie musicale d'été. Puisque l'Etat proposait de venir en aide aux villes moyennes, elle s'est aussitôt portée « *candidate à la manne publique* ». Sans trop y croire, les édiles rêvent ainsi de rénover les vieux quartiers, d'aménager des rues piétonnes.

L'essentiel est à imaginer. Comment changer l'état d'esprit — où plutôt le petit esprit — des provinciaux en général et des Valentinois en particulier ? « *Il faut casser les clans, guerroyer contre le sectarisme, redonner à la ville sa valeur de lieu de rencontres et d'échanges* », note M. Christian Devaux, directeur de l'Association pour la promotion et l'industrialisation de Valence (APIVAL). « *Mettons les citadins à l'aise dans leur cité et le reste — usines et bureaux — nous sera donné par surcroît.* »

Un premier pas : Valence, comme l'an dernier, fête l'été. A sa manière, c'est-à-dire sans prétention. D'abord pour les habitants de la ville et non pas, comme à Orange, à Vaison-la-Romaine ou à Aix-en-Provence, pour des gens venus d'ailleurs en robes longues ou en « jeans » délavés. Du 28 juin au 3 août 1974 : vingt-sept spectacles gratuits en tout genre *la Farce de Maistre Pathelin*, l'orchestre Jean-François Paillard, un récital de pop' music, Dupont et Pondu, etc.

Sollicités de travailler sans fard sur une scène dressée en plein air au cœur de la ville, sous les lampions multicolores de la place des Clercs, les comédiens ont volontiers renoncé à exiger de gros cachets. Jouer au contact d'un public disponible, libéré de l'obsession d' « *en avoir pour son argent* », valait bien quelques sacrifices financiers.

Certes, les organisateurs de cette manifestation ont dû se concilier les bonnes grâces des riverains qui assimilaient la « *fête de l'été* » à un simple chahut nocturne. Il fallut, cette année encore, temporiser et éteindre les lumières à 22 heures précises. Chaque soir, pour quelques grincheux au sommeil léger, les réjouissances ont tourné court. Les boutiquiers, quant à eux, souhaitaient transformer la « *fête de l'été* » en banale foire commerciale.

Passé l'été, le tout est d'éviter que Valence ne s'assoupisse. Les responsables de l'APIVAL envisagent de « faire la fête » sans entracte : à l'automne, des régates sur le Rhône, plus tard des expositions de photos, mieux encore, l'animation des cafés avec des bateleurs.

Les édiles, qui ont débloqué un crédit de 12 000 F pour la « *fête de l'été* » — une goutte d'eau dans un budget de 80 millions — semblent prêts à jouer le jeu, à faire en sorte « *qu'il se passe toujours quelque chose à Valence* », qu'aux yeux de l'extérieur « *Valence ne soit plus située simplement entre Lyon et Marseille* » et qu'un jour enfin les femmes de cadres aient envie d'y vivre...

JACQUES DE BARRIN.

• A Longwy

Des camions sur la route de l'exode

UNE délégation d'environ deux cents Lorrains demeurant dans la région de Villerupt et de Longwy (Meurthe-et-Moselle) a manifesté la semaine dernière à Paris devant le Palais-Bourbon. Cette délégation, dirigée par M. Antoine Porcu, conseiller général communiste du canton de Villerupt, avait été accueillie au début d'après-midi par M. Georges Valbon, président, communiste aussi, du conseil général de la Seine-Saint-Denis. Les élus du P.C., qui ont procédé à une véritable mobilisation depuis quelques jours dans le Pays Haut (c'est-à-dire la partie nord de la Meurthe-et-Moselle), espèrent être reçus par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie. Leur objectif : amener le gouvernement à faire pression sur la société Saviem pour que celle-ci, qui aurait selon eux un projet d'implantation en province, vienne s'installer dans cette partie de la Lorraine particulièrement affectée par la crise de l'emploi.

Communiqués, motions de soutien, déclarations, lettres à MM. Poniatowski et d'Ornano : depuis une dizaine de jours le parti communiste, aidé par de nombreuses organisations syndicales, notamment la C.G.T. et la C.F.D.T. mobilise ses troupes. Un seul mot d'ordre : « *La Saviem doit venir à Villerupt* ». C'est à peu de chose près le même mot d'ordre que lançait M. Georges Marchais le 18 novembre 1971, quelques semaines après l'annonce du plan de restructuration du groupe sidérurgique Wendel-Sidélor (plan qui devait se traduire par la suppression de douze mille cinq cents emplois). Le secrétaire général du P.C. avait, en effet, réclamé, pour atténuer le choc économique provoqué par ce plan, l'implantation d'une grande entreprise de construction de poids lourds. Trois ans après, le P.C. entend relancer ce qu'il espérait alors être le « dispositif de sauvetage ». Mais, à la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), on indique ne pas avoir actuellement à l'examen un dossier Saviem avec une éventuelle création d'usine en Lorraine.

De 3 300 à 900 ouvriers

La situation économique dans le Pays Haut, incontestablement, n'est guère brillante. Selon le P.C., en dix ans dix mille emplois environ ont été supprimés. Après les fermetures de nombreux puits de mines, le plan de restructuration a porté un rude coup à cette région. Wendel-Sidélor, devenu depuis SACILOR, a été amené à supprimer dans ses deux usines de Jœuf et d'Homécourt, et dans celle de Micheville, près de six mille emplois depuis janvier 1972. Mais c'est sans nul doute dans le secteur de Longwy-Villerupt que la crise a eu les effets les plus néfastes. L'usine de Micheville, près de Villerupt, qui emploie encore mille cinq cent quatre personnes (contre trois mille trois cent cinquante il y a trois ans) ne comptera plus d'ici quelques semaines que neuf cents salariés.

Globalement, on évalue à vingt-trois mille le nombre de personnes qui travaillent dans l'industrie dans cette partie de la Meurthe-et-Moselle, contre vingt-six mille à la fin de l'année 1971. Un déficit de trois mille emplois dans un secteur qui compte environ trois mille huit cents personnes actives, c'est beaucoup. Les responsables de l'industrialisation le savent bien. Ils reconnaissent que leurs efforts en matière d'industrialisation se sont soldés par un cuisant échec. En trois ans environ, cinq cent cinquante emplois nouveaux ont pu être créés, en neuf ans, deux mille cinq, et malgré la récente implantation d'une entreprise de matières plastiques qui doit offrir deux cents postes de travail nouveaux, à terme le bilan est incontestablement négatif.

La région de Longwy-Villerupt est-elle donc en pleine récession ? Les syndicalistes et les élus communistes l'affirment. Une implantation directe, celle de la SAVIEM, résoudrait-elle le problème ? Ils en sont convaincus. La situation n'est malheureusement pas aussi claire. A bien des égards ce qui se passe dans cette région est un véritable casse-tête pour les responsables de l'industrialisation. Et comme premier obstacle le manque de main-d'œuvre. Ainsi, fin juin, on dénombrait neuf cent soixante-huit offres d'emploi non satisfaites, contre seulement quatre cent cinq demandes non satisfaites. A la fin de l'année 1973, on ne dénombrait que vingt et un chômeurs réels. Et les ouvriers dont les postes de travail ont été supprimés ? La quasi-totalité ont été reconvertis dans les usines du groupe sidérurgique en Moselle.

Quant aux jeunes (quatre habitants sur dix ont moins de vingt ans), ils sont très attirés par les entreprises belges et luxembourgeoises situées à quelques kilomètres de là, qui offrent des salaires supérieurs de 30 à 50 %. On évalue à environ deux mille le nombre de frontaliers ; les syndicats pensent qu'ils sont plus de treize mille. Beaucoup de jeunes préfèrent également partir. Ils sont maintenant convaincus que leur région a son avenir bouché. Parallèlement, de nombreux jeunes ménages préfèrent aller travailler dans d'autres régions, en particulier en Moselle. A cela, une simple raison : l'impossibilité d'avoir deux salaires en raison du manque d'emplois féminins.

Autre frein à l'industrialisation : le peu de terrains propres à attirer les investisseurs. Il n'existe qu'une seule zone industrielle, celle de Villers-la-Montagne, qui pour l'instant n'a que 41 hectares aménagés sur les 140 qui sont prévus.

Restent les obstacles d'ordre psychologique. Il faut bien le reconnaître : la présence de nombreux élus communistes (trois conseillers généraux sur quatre, un bon nombre de municipalités leur « appartiennent »); l'échec de l'U.D.R. aux dernières élections législatives, qui a perdu les sièges de Briey et de Longwy au profit d'un communiste et d'un candidat sans étiquette, et enfin la présence massive de la C.G.T. et de la C.F.D.T. (respectivement 65 et 20 % du collège ouvriers aux élections professionnelles), ce qui effraie bien souvent les industriels à la recherche de « points de chute » pour leurs investissements.

Paradoxalement, pour des raisons tout à fait différentes il est vrai, une partie du patronat de cette région en arrive à être aussi revendicative que les organisations ouvrières. Certains passages du rapport d'activité de l'Union de la métallurgie de la région de Longwy pourraient trouver place sans jurer dans certaines publications syndicales : « *Les pouvoirs publics, éloignés de la région de Longwy-Villerupt, n'ont d'abord pas tenu leurs promesses en matière d'infrastructure, puisque l'aménagement de la liaison routière entre Longwy et Thionville n'a pas été terminé (...), ils n'ont pas joué un rôle d'incitation et de tutelle pour des réalisations qui nous sont cependant nécessaires (...), il est regrettable que l'exemple de la chambre de commerce, qui, pour remédier à son éloignement, a installé une antenne à Longwy, ne puisse être suivi ; il ne faudrait pas, en effet, que notre région ait à regretter de ne pas être rattachée à la Moselle comme avant le traité de Francfort.* »

Sécession ?

Volonté de sécession ? Disons plutôt mauvaise humeur. Depuis plusieurs années les Longoviciens, exaspérés par les lenteurs administratives, convaincus d'être les éternels oubliés, brandissent cette menace. Economiquement dépendants de la Moselle, mais administrativement rattachés à la Meurthe-et-Moselle, dont bon nombre d'élus ignorent leurs problèmes, les patrons de Longwy en sont aujourd'hui à remâcher leur amertume et les syndicalistes à envoyer des délégations à Paris. Les partenaires sociaux ont cependant un point commun : ils semblent avoir renoncé à s'adresser à la préfecture de Meurthe-et-Moselle, Nancy, qui est loin. Et dans certains milieux on rappelle avec une pointe de reproche que, en deux ans, le préfet ne s'est rendu que cinq fois en visite officielle dans le secteur de Longwy-Villerupt. Dans le « grand nord » du département...

J.-C. BOURDIER.

• A Nyons

« Ici, l'industrie a bonne odeur »

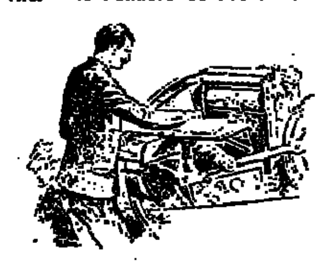
IL était éditeur à Paris, boulevard Saint-Germain. Il est éditeur à Nyons, Drôme, 5 000 habitants... Comment ça va ? « Très bien ! Merci. »

Au chapitre de la vie quotidienne, c'est le jour et la nuit « Nyons, me paraît être le paradis terrestre », *disait Giono. Alain Chantemerle n'est pas loin d'être de cet avis. Abritée du mistral par les contreforts des Alpes, la petite ville claire se vante d'un microclimat qui lui donne* « plus d'ensoleillement et un ciel plus pur que la Riviera ». *Son décor naturel est celui d'une Provence plus verte. Les châteaux et les tours, la place des Arcades (quatorzième siècle), le « pont romain », le vieux quartier font le reste. Station d'été, mais aussi d'hiver, Nyons ne perd jamais son animation ...e, ni sa vie propre autour de ... industrie à base agricole : ... olive, pâtes de fruits, dis... lavande, miel, truffes ... l'industrie a bonne ... Alain Chante... ...ant d'autres ... de vivre. »* ... e ? ... s?

d'ethnologie et ouvert une librairie plus vaste que la première. Elle est déjà lieu de rencontre. On y vient, bien sûr, d'Avignon, de Grenoble, de Lyon ou de Marseille, mais aussi de Paris, d'Allemagne, de Belgique, de Hollande, de Suisse, d'Italie. Pourquoi ?

Sur le terrain

Libraire et « artisan-éditeur » *spécialisé, Alain Chantemerle s'est trouvé à Nyons sur son terrain. Passionné d'ethnologie, de linguistique et d'histoire, depuis qu'il fut en Sorbonne l'élève du professeur Varagnac, il publiait à Paris les mêmes livres qu'aujourd'hui. Hier* « le Folklore de Provence », *de Claude Seignolle, aujourd'hui l'* « Histoire des guerres de religion en Provence », *de Gustave Lambert, les* « Mœurs, usages, coutumes et langage des Provençaux », *du comte de Villeneuve, ou* « Sorcellerie et médecine populaire » *dans le Languedoc d'aujourd'hui.*



Il est au contact du pays, de sa population, et des chercheurs qui l'étudient. Au début, voué davantage à la réédition d'anciens ouvrages célèbres et introuvables, il en est à recevoir chaque mois vingt manuscrits d'études nouvelles. Ici, la revue (1) joue un rôle déterminant. Un comité de rédaction s'est constitué qui réunit des ethnologues — « à Grenoble mais plus souvent à Nyons » *— des régions provençale et alpine : maîtres de conférences à Grenoble, Aix, Nice, ou conservateurs du Musée dauphinois, des archives du Valais suisse, comme du Musée d'ethnologia de Cuneo, en Piémont. Ainsi apparaît l'image de cette vaste région naturelle alpine et rhodanienne — rive droite comprise — à laquelle s'attachent la revue, l'édition et la librairie récente, où les initiés viennent chercher, de loin, les ouvrages les plus rares.*

Calmement

Voilà donc rassemblées les meilleures conditions d'un travail en profondeur. Mais l'édition ne vit pas, hélas, que de bonne littérature. Encore faut-il diffuser. Hors de Paris, est-ce possible ? Oui. « Parfois, mieux de Nyons que de Paris. » *De même que certains chercheurs — déjà publiés par des éditeurs parisiens, mais las d'être reçus entre deux portes — viennent parler avec Alain Chantemerle* « devant un pastis », *de même on vient à Nyons pour acheter, s'informer et parler. Aux spécialistes s'ajoutent désormais tous ceux chez qui se réveille le sentiment régionaliste.*

Une cinquantaine de librairies spécialisées en France et à l'étranger font des commandes régulières — « sans parler des libraires-boîtes aux lettres » *qui transmettent la demande des clients — mais, surtout, un fichier en croissance permanente réunit les noms de tous ceux qui, de par le monde, s'intéressent aux sujets traités. Ils sont tenus au courant des publications. Ainsi, parmi ces ouvrages très spécialisés, certains ont atteint un tirage de trois mille exemplaires.*

Alors, toujours calmement, toujours tranquillement, l'éditeur-artisan mûrit de nouveaux projets. Trois ouvrages sont actuellement en cours d'impression (à Aubenas). Un associé de vingt-quatre ans — Parisien, fils de Parisien lui aussi — vient de s'ancrer à Nyons : « Editions Chantemerle et Berthier » *(2). Jean-François est photographe. Il rôdait à travers la France, pour réaliser des reportages* « à longue durée » *sur l'artisanat, les mœurs et les traditions. Heureuse rencontre. Il vient à son tour d'épouser la petite ville claire. Appareil en main, il va rôder à travers la vaste région* « alpine et rhodanienne » *pour donner à la revue et aux ouvrages futurs des illustrations qui seront autant de documents.*

La prochaine histoire de Montbrun — le plus célèbre capitaine protestant des guerres de religion — montrera « en images » *les sites, les châteaux, les citadelles, les armures, les armes. D'autres ouvrages verront la reproduction d'objets familiers, de meubles, d'outils, de costumes du temps. C'est aussi de la recherche. C'est un nouvel enrichissement.*

JEAN RAMBAUD.

(1) *Le Monde alpin et rhodanien*, revue régionale d'ethnologie.

(2) 31, av. Frédéric-Mistral, 26110 Nyons. Tél. : 705.

• A Ploërmel

Comment retenir quatre cents jeunes ?

« *LA région du Centre-Est Bretagne se dépeuple, il lui faut des industries.* » Tel a été le point de départ et la conclusion d'une journée consacrée à la « découverte du pays de Ploërmel » que les élus locaux avaient organisée récemment pour les industriels et des représentants étrangers d'Allemagne, du Japon et des Etats-Unis.

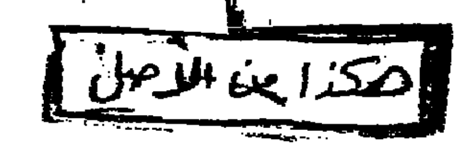
Au cours de cette journée les organisateurs ont souligné les atouts de leur région :

● SITUATION GEOGRAPHIQUE : Le pays de Ploërmel est au croisement des routes Rennes-Lorient et Dinard-Vannes. La région est d'autre part bien desservie par la S.N.C.F., par l'aérodrome de Rennes et bénéficie de la proximité de la mer.

● POTENTIEL HUMAIN IMPORTANT : Le pays de Ploërmel compte soixante mille habitants et 20 % à peine de sa population active travaille dans le secteur industriel. Chaque année plus de six cents personnes, dont quatre cents jeunes de moins vingt-cinq ans, quittent la région.

Depuis une dizaine d'années déjà, les élus locaux cherchent à renverser cette tendance, secondés par l'Association Ouest-Atlantique et un syndicat intercommunal. Avec l'aide des pouvoirs publics, plus de 60 hectares de zone industrielle ont déjà été aménagés.

Soulignant que la Bretagne était une importante région agricole, les organisateurs ont principalement fait appel aux industries agro-alimentaires.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

URBANISME

VERS LA FIN DU GIGANTISME OFFICIEL ?

M. Giscard d'Estaing va rouvrir le dossier des Halles

Le président de la République va réexaminer prochainement le dossier du quartier des Halles de Paris, qui est en panne depuis que le tribunal administratif a annulé, pour des raisons de procédure, les permis de construire du musée Beaubourg et du Centre français de commerce international.

On peut se demander s'il n'en profitera pas pour réduire l'ampleur d'un projet de rénovation jugé par beaucoup trop grandiose et coûteux.

Georges Pompidou, souhaitant par tous les moyens favoriser l'industrialisation du pays, voulait adapter Paris à l'automobile et donc construire des autoroutes jusqu'au centre de la capitale. Il ne refusait pas le spectaculaire : la Défense devait être le Manhattan français. Le musée Beaubourg, un immense palais de la culture. M. Giscard d'Estaing semble moins ambitieux. Les bouleversements du cadre de vie quotidien ont provoqué trop de mécontentement. La mauvaise conjoncture économique impose la parcimonie. Quelles qu'en soient les raisons, des décisions réclamées depuis longtemps par la gauche, mais repoussées parce qu'« *il était trop tard* », ont été prises ou annoncées. Elles vont toutes, pour l'instant, dans le même sens : freiner le gigantisme et l'entassement.

La voie express est abandonnée. Les autres autoroutes urbaines prévues seraient ajournées au profit des transports en commun ou de rues réservées aux piétons. L'Aérotrain Cergy-la Défense est remplacé par une desserte ferroviaire classique. Le président de la République souhaite préserver la Cité fleurie et arrêter la construction des tours qui nuiraient au site. La tour Apogée aura 100 mètres au lieu des 173 mètres prévus initialement. Le ministre de l'équipement s'apprête à renoncer aux vastes projets de rénovation urbaine, cherchant plus à améliorer ce qui est qu'à bâtir des quartiers entièrement neufs.

Des cités-jardins

M. Giscard d'Estaing serait prêt à remettre en cause toutes les grandes opérations d'urbanisme qui peuvent encore être arrêtées. Seuls des « *coups partis* » qui coûteraient trop cher à réparer échapperaient au couperet. *A moyenne* échéance, l'intention du président semble bien être de lancer une nouvelle politique de l'urbanisme. Dans *Cartes sur table* (1), M. Poniatowski, aujourd'hui responsable de l'aménagement du territoire, livre à cet égard quelques clés qui pourraient être utilisées par le président de la République.

« *Urbanistes, architectes, administratifs, promoteurs ne paraissent imaginer que deux modes de vie : vivre à la campagne ou vivre à la ville. Il y en a un troisième qui combine, sans leurs inconvénients, les avantages de la cité et de la nature : ce sont les villes-jardins de 15 000 à 50 000 habitants, à densité de population assez légère, comprenant un habitat pavillonnaire avec jardin, disposant d'équipements éducatifs, collectifs, de sports et de loisirs étoffés, avec des espaces verts importants, à commencer par une ceinture verte obligatoire et intangible délimitant et épaulant la ville-jardin et la coupant de la grande ville souvent proche.* »

On est encore loin du compte ! Le dispositif destiné à lutter contre la hausse spectaculaire des prix des terrains et contre la ségrégation par l'argent dans le cœur des agglomérations est insignifiant. Le projet de taxe locale d'urbanisation est toujours en instance devant le Parlement.

La véritable démocratie locale fait toujours défaut qui permettrait de prendre en compte les préoccupations des habitants. Rendre obligatoire la participation des associations de sauvegarde, en particulier dans les commissions chargées d'élaborer des plans d'urbanisme, comme l'a promi; le chef de l'Etat, introduirait un nouveau et indispensable partenaire. Beaucoup d'obstacles encombrent encore la route nouvelle que paraît vouloir prendre M. Giscard d'Estaing.

ETIENNE MALLET.

(1) Ed. Fayard, 250 pages.

TRANSPORTS

Un détournement réussi

« Le commandant Georges Saigé et son équipage vous souhaitent la bienvenue à bord... » *A l'écoute de ce message, les passagers qui se confieront à la compagnie libanaise Middle East Airlines (M.E.A.) éprouveront peut-être un petit frisson d'inquiétude. Comment savoir, en effet, si, d'aventure, leur pilote, qui, au printemps dernier, avait détourné de Roissy sur Orly un Boeing-747 d'Air France en provenance des Antilles, ne se livrera pas à leur détriment à d'autres facéties de ce genre...?*

Pour protester contre les conditions de travail du personnel navigant technique sur l'aéroport Charles-de-Gaulle et pour obtenir pour ce personnel des compensations financières, le commandant Saigé avait pris sur lui, le 23 mars dernier, d' « *ignorer* » *Roissy et de poser son appareil à Orly. La direction d'Air France dénonça cet* « acte caractérisé d'indiscipline ». *Ce* « *pirate de l'air* » *pacifique comparut devant un tribunal-maison qui, à deux mois de sa retraite, proposa sa révocation. Sitôt dit, sitôt fait. Mais ses pairs s'indignèrent de voir l'un des leurs sanctionné* « pour avoir simplement appliqué une consigne syndicale », *et à deux reprises se mirent en grève.*

L'affaire se tassa. Air France chercha discrètement une issue honorable au conflit et un point de chute pour ce commandant de bord encombrant. Finalement, la M.E.A., dont la compagnie nationale détient 28,1 % du capital, aurait accepté de confier à M. Saigé les commandes d'un Boeing-707.

Tout est bien qui finit bien. Le commandant Saigé devrait s'en tirer avec les honneurs de la guerre : des indemnités confortables — à en croire des bruits de cabine — versées par la compagnie nationale et peut-être la promesse — d'autres bruits — de le réintégrer dans deux ans, quitte à prolonger sa période d'activité, lorsque sera venu le temps de l'oubli.

Un détournement réussi.

J.-J. B.

District parisien

A-86 : dialogue de sourds entre l'équipement et les élus de l'Ouest parisien

Devant l'émotion soulevée par l'enquête publique menée à Nanterre pour la rocade A-86, le ministère de l'équipement a jugé bon de rappeler un certain nombre de points. « A la suite de démarches effectuées par les élus des communes de l'Ouest parisien, dit le communiqué du ministère, M. Olivier Guichard (alors ministre de l'aménagement du territoire et de l'équipement) avait décidé en février 1973 de ne pas poursuivre la réalisation de la A-86 entre Rueil-Malmaison et Vélizy et de réserver à titre conservatoire la zone d'emprise proposée alors dans le cadre des POS en cours d'étude. Mais il avait été décidé de continuer activement la réalisation de la A-86 sur tout le reste de son parcours. Aucun changement n'est intervenu sur le principe du tracé à l'ouest de Paris depuis février 1973... »

Entre les élus de l'Ouest parisien et les pouvoirs publics le dialogue de sourds continue donc. En effet, M. Jacques Baumel, ancien ministre, député U.D.R. et maire de Rueil, remarquait le 24 juillet dernier que « la réalisation de la A-86 jusqu'au pont de Chatou placerait les élus, la population et les associations devant un grave fait accompli... »

Corse

● UN « ASSIMIL » CORSE. — La maison d'édition Assimil vient de publier le premier « Assimil » en langue régionale : *le Corse sans peine*, en soixante-dix-sept leçons préparées par le professeur Pascal Marchetti. Celui-ci souhaiterait que ce livre puisse servir de support à l'enseignement du corse, qui, pour la première *fois*, cette année, est devenu une des matières du baccalauréat. Assimil prépare un second ouvrage dans sa collection de langues régionales : il sera consacré au breton.

★ « LE CORSE SANS PEINE », prix de vente du volume : 29 F ; le coffret de trois cassettes : 180 F, ou le coffret de douze disques : 186 F.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES RELATIONS ENTRE LES PAYS RICHES ET LES PAYS PAUVRES

MM. Sauvagnargues et Ortoli engagent au nom de la Communauté le dialogue euro-arabe

M. Sauvagnargues, agissant en tant que président en exercice du conseil des ministres des Communautés européennes, et M. Ortoli, président de la commission, ouvriront officiellement le dialogue euro-arabe en recevant au nom de l'Europe des Neuf, le mercredi 31 juillet, à Paris, M. Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, et le cheik Al Jaber, ministre des affaires étrangères du Koweït, mandataires des vingt pays arabes.

Péniblement amorcée dans la mauvaise humeur et les récriminations au plus fort de la crise pétrolière, cette entreprise a déjà provoqué de sérieux remous et suscité encore beaucoup de scepticisme. Elle a pourtant la logique pour elle. Les réserves du monde arabe en pétrole et en gaz naturel peuvent aisément satisfaire les besoins énergétiques de la Communauté ; celle-ci peut fournir au monde arabe l'équipement et la technologie qui lui manquent.

MM. Sauvagnargues et Ortoli sont mandatés par la Communauté pour proposer aux Arabes la création d'une commission générale et de groupes de travail. La commission, qui serait mise en place en septembre, comprendrait des représentants des vingt-neuf Etats de la Communauté et de la Ligue arabe. Elle serait chargée de rédiger une déclaration commune énonçant les principes de la coopération euro-arabe et de coordonner l'activité des groupes de travail. Ceux-ci auraient des effectifs plus restreints et pourraient faire appel à des personnalités privées. Ils seraient spécialisés par secteurs de coopération, pour l'industrie, l'agriculture, les affaires culturelles, etc.

Les neuf ministres des affaires étrangères s'étaient donné rendez-vous à Bonn pour arrêter, le 14 février, les propositions à faire aux Arabes en vue de conversations exploratoires. M. Kissinger les convoqua à Washington pour le 11, afin de créer un « *groupe de coordination* » qui encadrerait les Européens sous direction américaine. La France refusa d'y participer, mais le rendez-vous du 14 février dut être reporté. Le 4 mars, les Neuf, qui avaient tout de même fait preuve d'une certaine obstination, se retrouvèrent à Bruxelles. Ils décidèrent de reprendre contact avec les Arabes et arrêtèrent le mandat de leurs négociateurs. MM. Nixon et Kissinger ne cachèrent pas leur colère, accusant les Européens de « *se liguer contre les Etats-Unis* » et les menaçant d'un retrait de troupes américaines d'Europe.

C'est à ce moment que disparurent successivement de la scène politique, à quelques semaines d'intervalle, MM. Heath, Pompidou et Brandt. L'Europe des Neuf était pour un temps décapitée. Le nouveau gouvernement de Londres, plus attaché aux liens de la Grande-Bretagne avec les Etats-Unis qu'avec le « *continent* », remit en cause son appartenance à la Communauté et opposa un veto rétro-actif à la décision du 4 mars.

Il ne devait le lever que le 12 juin, au cours d'une nouvelle réunion des Neuf, sans donner d'explication. Quelques jours plus tôt, M. Sauvagnargues, dont ce fut un des premiers actes en tant que ministre des affaires étrangères, avait dit à l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris que si la politique arabe des Neuf restait bloquée « *on saurait d'où cela viendrait* ». La Communauté reprit alors langue avec les gouvernements arabes, ce qui aboutit à la désignation des négociateurs attendus à Paris, mercredi.

Comment expliquer qu'aux manœuvres d'obstruction de M. Kissinger, relayées par M. Wilson, ait succédé un acquiescement tacite de Washington ?

En Europe, les hommes ont changé. Si MM. Pompidou, Heath et Brandt prenaient volontiers leurs distances vis-à-vis de Washington, M. Kissinger ne pouvait nourrir de prévention à l'égard de MM. Giscard d'Estaing, Wilson et Schmidt. Les relations franco et même euro-américaines étaient tombées si bas que le secrétaire d'Etat saisit l'occasion de « repartir du pied gauche » avec les nouveaux dirigeants européens. Ainsi, en acceptant la déclaration dite d'« Ottawa », M. Kissinger renonça en fait à imposer à la communauté le mécanisme de consultations atlantiques obligatoires qu'il exigeait l'hiver dernier et se contenta de l'information réciproque normalement en usage entre alliés. Dans la crise de Chypre, ces « bonnes manières » ont donné des résultats jugés partout satisfaisants. Il en était allé autrement pendant « la guerre d'octobre » 1973.

Affaiblis par l'affaire du Watergate, qui n'épargne plus le secrétaire d'Etat, les dirigeants américains ont pu aussi mesurer à Moscou lors de la visite de M. Nixon, au Portugal, à Chypre, Athènes et Ankara, les limites de leur diplomatie de choc. Alors que les Américains ont des motifs légitimes de préoccupations, pourquoi en créeraient-ils d'artificiels avec les Européens ?

Mais il y a plus. La pause internationale qu'imposèrent les changements intervenus en Europe permirent à la Communauté de préciser aux Américains quelles étaient ses intentions dans le dialogue euro-arabe.

D'abord, les Européens ne veulent aucunement se mêler du règlement du conflit du Proche-Orient, comme le craignait M. Kissinger.

L'objet de ce dialogue est tout autre ; ce que veulent les Européens c'est avant tout dégager — par des fournitures d'équipement et un concours technologique — des moyens de paiement pour leur pétrole. Sur ce point aussi les Européens ont rassuré les Américains. L'objection principale de M. Kissinger aux accords d'Etat à Etat ou de groupe d'Etats à groupe d'Etats avec les Arabes — dit-on aujourd'hui dans les milieux américains — ne porte nullement sur la coopération proprement dite, que les Américains pratiquent pour leur compte, avec l'Arabie Saoudite par exemple ; elle concerne uniquement l'approvisionnement en pétrole. Alors que les Arabes usent ou se réservent d'user de la rétention pétrolière, les Européens en cherchant des garanties de quantités et de prix pour leur approvisionnement en pétrole n'aboutiraient — estime M. Kissinger — qu'à faire monter les enchères.

Cet avertissement a-t-il été entendu ou la crainte de M. Kissinger était-elle vaine ? Toujours est-il que les Européens n'ont nullement l'intention de se présenter aux Arabes en demandant du pétrole et des garanties d'approvisionnements (qui se révéleraient probablement vaines dès la première crise internationale), mais en *offrant* leur matériel, leur technique et leurs services.

Dernière objection américaine : en traitant avec le monde arabe dans son ensemble, les Européens favorisent une unité à laquelle l'Occident n'a rien à gagner. La réponse est que le risque vaut d'être pris. D'une part, la tactique du diviser pour régner est souvent illusoire et génératrice de surenchère. D'autre part, les Européens n'ont pas le choix. Il y a deux catégoires extrêmes de pays arabes : ceux qui ont beaucoup de pétrole et de capitaux et peu de besoins, ceux qui ont beaucoup de besoins mais peu de pétrole et de capitaux. Une coopération globale facilitera les compensations.

L'actuel silence de M. Kissinger ne doit cependant pas faire illusion. Certes, le secrétaire d'Etat a reçu des assurances. Il ne fait plus ouvertement obstacle au dialogue et à la coopération euro-arabe. Mais il n'a pas pour autant relâché sa vigilance et se réserve d'intervenir en cours de route, directement ou par personne interposée, quand il le jugera opportun.

MAURICE DELARUE.

Un œil neuf pour le tiers-monde

(Suite de la première page)

La France pourrait ainsi relancer le projet européen qui s'effrita à l'intérieur sur de grands desseins extérieurs, essentiels pour sa survie, comme celui d'une coopération énergétique. Et cela pourrait constituer le deuxième principe de changement.

C'est le principe des accords régionaux à long terme, dont le meilleur exemple serait un accord euro-arabe.

L'Europe est la seule grande communauté mondiale, avec le Japon, qui soit frappée d'un déficit fondamental d'énergie, alors que les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Chine peuvent vivre en circuit fermé. Quant aux pays arabes, ils sont les seuls au monde à disposer, pendant trente à cinquante ans, des plus fabuleuses réserves de pétrole. Il est donc inscrit dans la logique naturelle qu'Européens et Arabes doivent intimement collaborer, d'autant plus que les Arabes ont un énorme besoin d'investissement.

D'ailleurs les dirigeants algériens, qui sont les plus lucides, partagent cette idée (1).

Tant que les émirs du pétrole et les chefs d'Etats pétroliers exigeront de recevoir pour eux seuls le prix majoré de leur pétrole, ils resteront prisonniers d'une situation absurbe et intenable dont ils seront bientôt les victimes. En effet, la nature a curieusement fait les choses : chaque pays producteur de pétrole est entouré de de deux pays non producteurs : Algérie entourée du Maroc et de la Tunisie ; Libye entourée de la Tunisie et de l'Egypte ; Arabie entourée de l'Egypte et de la Syrie, enfin Irak. Comment l'Arabie, super-capitaliste, pourrait-elle se défendre un jour ou l'autre contre ses voisins, quarante millions de super-pauvres, ~~Egyptiens et Sy~~riens, devenus révolutionnaires par la misère ? L'économie du pétrole cher n'est possible qu'à la condition de financer, en contrepartie, un grand plan d'équipement, pendant les trente années qui viennent, de tout l'ensemble humain et économique qui va du golfe Persique à Agadir. Et si cela n'était pas dans trente ans, les Arabes, ayant épuisé leur pétrole, se trouveraient les plus pauvres de la terre.

L'Europe trouverait dans un tel traité euro-arabe la plus magnifique occasion de se renforcer en elle-même tout en lançant un vaste plan de coopération méditerranéen, que les Arabes d'ailleurs attendent. Récemment, un ministre égyptien me disait : « *Pour nous, tous nos espoirs sont en Europe, car c'est la seule puissance mondiale* non impérialiste. *La France seule, l'Allemagne seule ou l'Angleterre seule, ne nous intéressent pas : c'est l'Europe qui, pour nous, compte et nous souhaitons qu'elle soit notre partenaire pour le développement du Proche-Orient.* »

Pour un développement diversifié

Cet exemple d'un accord à long terme entre la Communauté européenne et une Communauté des Etats arabes permet de tracer les lignes d'une nouvelle stratégie du développement qui sera présentée à la prochaine réunion du Club de Rome en octobre à Berlin. On peut la résumer ainsi :

Le monde, du fait de ses diversités profondes, ne peut se développer d'un bloc à l'image du seul type de civilisation occidentale et industrielle. Il doit se développer de façon diversifiée, selon les aspirations authentiques des hommes et des civilisations.

De même que sont apparues des économies prospères dans de grands espaces comme l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest, l'U.R.S.S. ou la Chine, de même l'avenir de l'Afrique noire ou de l'Amérique latine n'apparaît-il possible que dans le sein de grandes économies communautaires. L'avenir du monde arabe, nous venons de le voir, n'est concevable qu'au-delà des nationalités étroites, dans le cadre d'une communauté de développement.

Il faut que tous les pays du tiers-monde se rendent compte qu'ils sont trop « petits » sur le plan du potentiel économique pour servir de cadre à une dynamique de développement. Même le Brésil, malgré son essor apparent, est plus « petit » que l'Espagne, et l'Espagne ne pourra progresser que dans le cadre du Marché commun. A plus forte raison Sénégal, Cameroun ou Madagascar, plus « petits » qu'un département français, ne peuvent-ils espérer construire une économie industrielle dans des limites aussi étroites.

Le monde va donc s'orienter inéluctablement vers la constitution de *grandes communautés régionales* — comme le tente l'Europe — au sein desquelles pourra se développer le progrès industriel indispensable, afin de donner des emplois aux jeunes et susciter — par la demande — l'essor agricole et alimentaire. Ces grandes communautés économiques permettront ainsi une redistribution des activités industrielles mondiales, afin de mieux répartir, au profit de toutes les sociétés humaines, l'activité du secteur secondaire, clef de tout progrès économique.

C'est ce que le président L.S. Senghor a très justement défini à Dakar à l'ouverture de la conférence des quarante-quatre pays qui souhaitent s'associer au Marché commun. Il s'est déclaré « *en faveur d'associations du type régional entre pays industrialisés et pays du tiers-monde* » (2). Et l'on sait par ailleurs qu'il est, avec les présidents Houphouët-Boigny et Gowon (du Nigéria), favorable à la constitution d'une communauté économique de l'Afrique de l'Ouest.

Mais il appartient à l'Europ[illegible] « *seule puissance non impéri*[illegible]*liste* », de montrer à l'Afriq[illegible] noire, à l'Asie, à l'Amérique lati[illegible] la voie de cette nouvelle stratégie de développement fondée sur des ensembles communautaires.

Il n'existe pas aujourd'hui de stratégie mondiale de développement. Le système mondial actuel ne conduit qu'au déséquilibre grandissant entre riches et pauvres. La libération générale du commerce enrichit les riches et appauvrit les ~~pauvres. La Chine~~ pourrait-elle se développer si elle était envahie de produits américains ou japonais ? L'U.R.S.S. pourrait-elle se développer si ses usines étaient concurrencées par des voitures américaines, des produits et des machines européennes ou japonaises ? Le commerce entre grandes communautés, par contre, est fructueux, car il ne frappe pas l'essor interne de chaque communauté.

Cette stratégie intercommunautaire entre les Quatre Grands industriels (Amérique du Nord, Europe, U.R.S.S., Japon) et les « six tiers-monde » (Amérique latine, Afrique noire, Maghreb-Proche-Orient, continent indien, Asie du Sud-Est, Chine) permet une approche plus saine et diversifiée du commerce à l'image réelle du monde.

Pour sa part, l'Europe aurait deux partenaires privilégiés : le monde arabe, nous l'avons vu, et l'Afrique noire. Mais elle ne peut se désintéresser de l'Amérique latine et de l'Asie, qui ont également besoin de sa coopération, notamment pour leurs immenses besoins en équipement industriel et en alimentation.

Telle est la politique de changement que le président de la République pourrait proposer à ses partenaires européens dans les rapports avec le tiers-monde. Encourager le développement du monde, par des accords concrets de coopération, entre la C.E.E. et les communautés du tiers-monde. Renoncer à la vieille politique de coopération bilatérale, symbole du néo-colonialisme (sauf toutefois en matière culturelle). Entraîner par l'exemple les autres grands pays industriels — Etats-Unis, Union soviétique, Japon — vers les mêmes méthodes de coopération intercommunautaires. Pr[illegible] la création de grands o[illegible] de recherche, d'étude [illegible] vision dans chaque [illegible] Décider la créati[illegible] européens [illegible] avec rap[illegible] tous l[illegible] [illegible]

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

La «grogne» paysanne se développe dans la C.E.E.

La date à laquelle M. Giscard d'Estaing doit recevoir les dirigeants agricoles n'était pas encore connue ce mardi en fin de matinée, ce qui ne manquait pas de surprendre les états-majors paysans, pressés d'entretenir le chef de l'État de la gravité des problèmes de l'agriculture française.

Le parti communiste met à profit ce passage à vide des pouvoirs publics pour multiplier les déclarations de défense de la petite paysannerie. M. Gaston Plissonnier écrit ce mardi dans *l'Humanité* : *« Le gouvernement refuse de prendre les mesures qui permettraient de sortir de cette situation difficile. Tout au plus promet-il de réexaminer la situation à l'automne. Mais c'est tout de suite qu'il faut trouver une solution à cette crise, car ce ne sont pas de vagues promesses et encore moins des menaces qui peuvent y remédier (...). Les organisations et les élus communistes, qui soutiennent l'action paysanne, prendront les initiatives nécessaires pour appuyer les justes revendications des producteurs agricoles. »*

Le mécontentement de « la base » reste en effet très vif. Le bureau du comité de Guéret (qui regroupe les organisations d'exploitants de dix-neuf départements du centre de la France) appelle les producteurs de viande et les autres producteurs *« à poursuivre, multiplier et intensifier les actions, tant en direction du gouvernement que de ceux des parlementaires qui n'ont pas demandé la convocation extraordinaire de l'Assemblée nationale ».*

« Trompés, humiliés, ruinés par l'incohérence, l'imprévoyance, la carence de nos gouvernants, poursuit le communiqué du comité, *les paysans amplifieront leurs actions pour la survie de leurs familles et du pays qu'ils font vivre. »*

A Paris, la visite de M. Lardinois, commissaire européen chargé des questions agricoles, à M. Bonnet, a suscité une vive réaction de M. Lauga, le président des Jeunes Agriculteurs. Celui-ci souhaite que « M. Europe Verte » sorte de sa tour d'ivoire pour comprendre les difficultés de l'agriculture.

Une bombe chez M. Bruel

Une partie des manifestants se retournent en tout cas contre les responsables syndicaux. C'est ainsi que M. Marcel Bruel, président de la Confédération nationale de l'élevage, a été victime d'une tentative d'attentat à la bombe : une boîte de conserve contenant un kilogramme de poudre noire a été déposée dans le jardin de sa propriété, à Gel-lès Aplos (Aveyron) ; l'engin a été découvert avant son explosion.

Dans le Rhône, la permanence de M. Alain Mayoud, député (R.I.), a été envahie par des paysans. Ceux-ci lui ont demandé d'inviter le gouvernement à définir une politique agricole et, dans l'immédiat, à faire pression sur les industriels laitiers pour que les producteurs reçoivent leur part des hausses du prix du lait.

Quelques dizaines de délégués de la Fédération française de l'agriculture de cinq départements (Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, Vendée, Indre-et-Loire et Vienne) ont manifesté lundi 29 juillet, à Saumur, au moment du départ de M. Jacques Chirac, qui était venu présider la clôture du carrousel.

A Epinal, deux mille agriculteurs, venus de cinq départements de l'Est (Vosges, Haute-Marne, Haute-Saône, Meuse et Bas-Rhin), ont manifesté, lundi matin 29 juillet dans les rues aux cris de : *« Le SMIC aux paysans ! ».*

Des pieds de vigne ont à nouveau été arrachés dans le vignoble girondin. Plus de treize mille ceps appartenant à des négociants ont subi ce sort depuis quelques jours. En outre, quinze membres du Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux (C.I.V.B.) ont démissionné. Ils avaient proposé un plan de sauvetage pour mettre fin au marasme qui règne pour les vins de Bordeaux, mais les ministères de l'agriculture et des finances ont repoussé leur projet.

A noter enfin que la grogne paysanne gagne les autres pays de la Communauté européenne. En Belgique, des exploitants ont défilé et bloqué les routes dans la région liégeoise et à Mons. Des paysans hollandais ont également bloqué des routes dans la région de Groningue. Les délégués de l'Association de la paysannerie allemande ont décidé d'organiser à l'automne prochain des actions de masse, avec plusieurs centaines de milliers de participants, sous la forme de ventes de fruits, de légumes, d'œufs et de viande, directement du producteur au consommateur, et des cortèges qui défileront dans les rues, ou encore de *« marches du silence ».*

MONNAIES

DEUX NOUVELLES PIÈCES DE 10 F ET DE 50 F

Deux nouvelles pièces de monnaie, de 10 F et de 50 F, vont être mises en circulation prochainement. M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, doit les présenter, mercredi 30 juillet, à la presse.

La pièce de 10 F sera vraisemblablement coulée dans un alliage de cupro-nickel, afin de permettre son utilisation dans les distributeurs automatiques. De plus, un tel alliage — « non précieux » — permettra d'éviter la thésaurisation.

La pièce de 50 F serait du même alliage que celle de 10 F. Ce sera la pièce de « plus grosse valeur » frappée jusqu'ici par la Ve République.

PENSIONS

LE PAIEMENT MENSUEL EXIGERAIT DES TRAVAUX CONSIDÉRABLES

La substitution du paiement mensuel des pensions à l'actuel système trimestriel soulève de sérieuses difficultés, vient de répondre, en substance, M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances (*Journal officiel* du 24 juillet), à plusieurs parlementaires qui avaient posé des questions écrites à ce sujet : MM. Boyer, député (indépendant) de l'Isère, Boudet (Centre démocrate) de l'Orne, Boulay (P.S.) du Puy-de-Dôme, et Briane (Centre démocrate) de l'Aveyron.

« Une telle mesure, déclare le ministre, *qui ne saurait être limitée aux seules pensions civiles et militaires de retraite mais étendue à l'ensemble des pensions de l'État (...), ne peut être réalisée que dans le cadre d'une automatisation poussée des procédures de paiement des pensions. (...) Pour la première année de mise en application, la dépense budgétaire supplémentaire serait de plusieurs milliards de francs. »*

Une gestion comptable (plus de deux millions de personnes sont concernées) entièrement automatisée est en cours d'achèvement.

INDUSTRIE

LES P.M.I. BÉNÉFICIERONT DE MESURES DE FAVEUR

Les petites et moyennes industries en difficulté pourront bénéficier de mesures spécifiques visant à atténuer la rigueur du plan de refroidissement de l'économie. M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, qui a reçu, le 26 juillet, une délégation des P.M.I. conduite par leur président, M. Cauban, leur en a donné l'assurance. Selon un communiqué de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, ces mesures concernent pour l'essentiel :

- **L'étalement des dettes fiscales, notamment de la surtaxe de 18 %, jusqu'à la fin de l'année ;**
- **Des compensations entre les sommes dues par les entreprises à l'État et les sommes dues par l'administration aux entreprises ;**
- **La mise en place en septembre d'un système permettant aux P.M.I. de mobiliser hors encadrement leurs créances sur l'étranger.**

M. DURAFOUR : le chef d'entreprise doit être choisi par tous ceux qui sont intéressés à la marche de celle-ci.

M. Michel Durafour, ministre du travail, a-t-il vraiment l'intention de proposer l'élection du chef d'entreprise par le personnel ? *« Mes propos ont été quelque peu déformés »,* répond le ministre dans un entretien publié par *le Nouvel Observateur* du 29 juillet.

« Je n'ai jamais dit que les chefs d'entreprises devaient être élus au suffrage universel. »

Puisque *« l'époque du patronat de droit divin est révolue »,* M. Durafour pense que *« le chef d'entreprise doit être choisi par tous ceux qui sont intéressés directement à la marche de l'entreprise, c'est-à-dire par le capital, puisque nous sommes en régime capitaliste, par les cadres responsables de la politique de l'entreprise et par le comité d'entreprise qui représente les salariés.*

» Les choses se passent déjà ainsi dans un certain nombre d'entreprises (...) Cette manière de choisir me paraît préférable à une délibération solennelle et triste d'un conseil d'administration. »

M. Durafour reconnaît que son projet de réforme de l'entreprise *« s'apparente un peu à la co-gestion allemande, mais adaptée à l'esprit français ».*

A L'ÉTRANGER

En Argentine

Le gouvernement veut renforcer le contrôle de l'État dans le secteur pétrolier

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Le projet de loi sur les hydrocarbures que le gouvernement argentin vient d'adresser au Parlement vise, pour l'essentiel, à renforcer le contrôle des entreprises d'État, Y.P.F. (Yacimientos petroliferos fiscales) et Gas del Estado (Gaz de l'État), sur le secteur pétrolier, de l'exploration à la commercialisation en passant par toutes les étapes intermédiaires.

Y.P.F. jouit actuellement d'un quasi-monopole, sauf dans le domaine du raffinage et de la distribution du pétrole et des produits dérivés, où l'entreprise d'État a deux concurrents : Shell et Esso. Les contrats d'exploration et d'exploitation signés avec des compagnies étrangères par le gouvernement de M. Arturo Frondizi (1958-1962) ont été postérieurement annulés par celui de M. Arturo Illia (1963-1966).

Le principal apport juridique du projet déposé par le gouvernement, que préside Mme Peron, est de déclarer *« service public »* toutes les activités ayant trait à *« la reconnaissance superficielle, l'exploration, l'exploitation, le transport, l'industrialisation, la commercialisation, la distribution, l'importation et l'exportation des hydrocarbures solides, liquides et gazeux ».* Ces activités seront *« exclusivement »* du ressort d'Y.P.F. et de Gaz de l'État. Les deux sociétés *« pourront passer des contrats de service avec des tiers, à la condition toutefois que ces contrats ne comportent pas de paiements en espèces et n'impliquent pas la délégation de prérogatives et facultés inhérentes à la notion de service public ».*

Toutefois, un doute plane sur la portée réelle de la future loi, le texte du projet laissant au pouvoir exécutif une grande latitude pour réglementer, d'autant que l'article 5 du projet — vivement critiqué par l'Union civique radicale (gauche) — prévoit que les compagnies privées nationales et étrangères opérant dans le secteur pétrolier conformément aux régimes antérieurs pourront poursuivre leurs activités.

« Les droits émanant de ces régimes légaux ne pourront être élargis ou cédés, est-il toutefois précisé. *Il ne sera pas non plus accordé de nouvelles autorisations ou concessions. »* Les radicaux proposent pour leur part de nationaliser les compagnies privées et d'accorder à Y.P.F. un monopole total dans le secteur. Il n'est guère probable que les péronistes consentent à modifier le projet gouvernemental dans ce sens.

PHILIPPE LABREVEUX.

- LA TOTALITE DE L'INDUSTRIE PETROLIERE VENEZUELIENNE sera nationalisée avant un an, a délaré, le 29 juillet, le président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez.
- LE DEFICIT COMMERCIAL ITALIEN a été moins important en mai que les mois précédents : 573,9 milliards de lires seulement. Les importations se sont élevées à 2 087 milliards de lires et les exportations à 1 513,7 milliards. Le déficit pour les cinq premiers mois de l'année (3 344 milliards) dépasse celui qui avait été enregistré durant toute l'année 1973 (3 254 milliards 700 millions). — *(A.F.P.)*

Aux États-Unis

LA HAUSSE DES SALAIRES S'ACCÉLÈRE

La hausse des salaires s'accélère aux Etats-Unis. Au deuxième trimestre 1974, elle a atteint un rythme annuel de 10 % contre 7,6 % au premier trimestre et 6,4 % au deuxième trimestre 1973. Cette accélération est due principalement à la multiplication des contrats de travail comportant une clause d'indexation des salaires sur l'indice du coût de la vie.

La plupart des contrats signés récemment sont calqués sur celui de la sidérurgie, conclu il y a quelques mois, et prévoient une augmentation moyenne de 9,2 % la première année, à laquelle vient s'ajouter une hausse de 1,4 % pour « vie chère ».

AFFAIRES

Les négociations entre l'Iran et les firmes européennes se multiplient

La firme automobile allemande Volkswagen a engagé des pourparlers avec des responsables iraniens. L'objet des discussions : *« Les intérêts communs des deux parties dans le secteur de la construction automobile »,* a déclaré un porte-parole du groupe ouest-allemand. Toutefois, il s'est refusé à préciser si ces négociations concernaient la construction d'une usine de montage en Iran ou portaient sur d'éventuelles liaisons financières.

Ces déclarations ne manqueront pas de renforcer les rumeurs sur les « placements » iraniens en Europe occidentale, rumeurs qui se multiplient depuis la récente prise de participation dans le capital de Krupp. Ainsi, notre correspondant à Téhéran, Djavad Alamir, nous signale qu'on apprend de source informée dans la capitale iranienne que des pourparlers sont actuellement en cours avec plusieurs autres grandes sociétés européennes. Deux importantes firmes françaises auraient proposé à l'Iran la session d'une partie de leur capital.

La rumeur qui circulait à Téhéran ces derniers jours, selon laquelle l'Iran prendrait 23% du capital de Bayer, n° 3 de la chimie allemande, a cependant été formellement démentie. La direction du groupe affirme *« n'avoir engagé aucune négociation dans ce sens »* et *« n'envisage aucune participation financière de l'Iran dans un avenir prévisible ».*

USINOR : mini-aciérie dans la vallée du Rhône et projets au Brésil.

Comme son président l'avait annoncé au mois de juin, le groupe sidérurgique Usinor va construire une mini-aciérie dans la vallée du Rhône, associée avec la société française Experton-Refollier (25 %) et la société suisse Giussani-Best (25 %), dont la filiale Monteforno a un projet similaire près de Toulon.

Cette mini-aciérie, d'une capacité initiale de 150 000 tonnes, pouvant être doublée, produira des ronds à béton à partir de ferrailles traitées au four électrique à coulée continue. Ces ferrailles seront collectées dans le couloir rhodanien, et la production de l'usine alimentera les chantiers de construction locaux. C'est la deuxième mini-aciérie qu'Usinor implante en France, après celle [illegible]orcheuille, et ce sera la sep[illegible] [illegible]e France, ce qui traduit le [illegible] sidérurgistes de constituer [illegible] unités de 100 000 à [illegible] aux côtés des usi[illegible] type Dunkerque [illegible]

[illegible]ence de [illegible] annonce de [illegible] de [illegible]

MORT DE LA PRINCESSE HENRI DE POLIGNAC

La princesse Henri de Polignac, petite-fille de Mme veuve Pommery, qui était la fondatrice de la société de champagne du même nom, est morte le 28 juillet, à Reims (Marne) dans son château de Crayères, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

[Née comtesse Diane de Polignac, et mariée au prince Henri de Polignac, mort au champ d'honneur en 1915, elle consacra toute sa vie à la Société des champagnes « Pommery et Greno », dont elle fut l'administratrice entre 1922 et 1964, et dont son fils le prince Guy de Polignac est président-directeur général.]

T DES EURODEVISES

Deutschemarks		Francs suisses	
1/4	8 1/4	3	6 1/2
4/8	8 5/8	10 1/4	10 3/4
1/2	10	11 7/8	12 3/8
/4	10 1/4	11 3/4	12 1/4

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SCOTCH WHISKY TEACHER (Distillers) LIMITED

Rapport de M. A.K. Bergius, Chairman de la Société Teacher (Distillers) Limited.

« Le chiffre d'affaires pour l'année a atteint le chiffre record de 39,2 millions de £, les bénéfices avant impôts ressortant à 1,66 million de £. Le dividende total pour cette même année est de 8,2154 pence par action contre 8,085 pence en 1973.

» Les ventes sur le marché intérieur ont augmenté de 12 %. Cette progression a été cependant freinée par des difficultés très importantes d'approvisionnement en verrerie. A l'exportation, les expéditions à destination de marchés autres que celui des Etats-Unis ont enregistré un accroissement de 11 %. Les envois aux Etats-Unis ont diminué de 6 %, mais une action promotionnelle intense permet d'espérer qu'un nouvel intérêt sera suscité en faveur du TEACHER HIGHLAND CREAM. Le tarif douanier favorise aux Etats-Unis les importations de Scotch Whisky en fûts aux dépens des Whiskies mis en bouteilles en Ecosse. Nous continuons à apporter notre soutien le plus total à la campagne tendant à abolir cette taxation préférentielle préjudiciable à la balance des paiements du Royaume-Uni.

» Une complète transformation de notre distillerie d'Ardmore a été entreprise en vue de doubler dès le début de 1975 la capacité de production. La recherche d'un accroissement de la production nous a amenés à entreprendre des travaux importants dans la distillerie de Glendronach en vue de seconder la distillerie d'Ardmore. La récente augmentation des droits intérieurs fait subir une charge supplémentaire à l'industrie du Scotch Wisky, alors que cette dernière représente un élément essentiel pour la balance des paiements du Royaume-Uni. L'adoption du système différé des droits en vigueur à l'intérieur de la Communauté Economique Européenne aurait pour conséquence de stimuler notre industrie en laissant à sa disposition des capitaux pour le financement de son expansion et de la promotion de ses ventes à l'étranger. »

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux réuni le 26 juillet 1974 a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice 1973-1974 se soldant par un bénéfice de 10 752 303,33 F.

Il a décidé :

1) De proposer à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'une somme de 10,05 F (contre 12,75 F en 1973) par action comprenant 6,70 F à titre de dividende et 3,35 F représentant l'impôt déjà payé au Trésor.

2) De reporter une somme de 1,30 F par action pour être distribuée à titre de complément de dividende en 1975.

Ce dividende s'applique à un nombre d'actions augmenté d'un tiers à la suite de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1974 qui a attribué gratuitement une action nouvelle pour trois anciennes.

SICAV DU GROUPE DES BANQUES POPULAIRES

VALOREM

Au 30 juin 1974, le capital de cette SICAV s'élevait à 154 441 700 F.

L'actif s'établissait à 314 091 646,77 F net.

Il se répartit comme suit :

- Obligations françaises .... 35,82 %
- Obligations étrangères .... 0,59 %
- Actions françaises .... 21,77 %
- Actions étrangères .... 35,88 %
- Liquidités .... 5,94 %

La valeur liquidative de l'action ressortait à 138,62 F.

FRUCTIDOR

Au 30 juin 1974, le capital de cette SICAV était de 92 151 900 F.

L'actif net d'un montant de 114 878 638,83 F se répartissait en pourcentage, comme suit :

- Obligations françaises 80,18
- Obligations étrangères 3,59
- Actions françaises 1,53
- Actions étrangères 0,47
- Disponibilités et créances hypothécaires 14,23

La valeur liquidative de l'action s'élevait à 124,66 F.

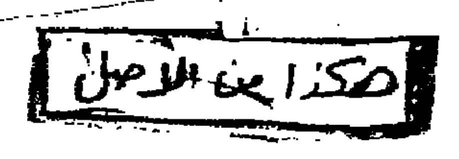
FONCINA

Les loyers acquis depuis le 1er janvier 1974, date d'ouverture de l'exercice en cours, se sont élevés :

— Pour le premier trimestre, à 4 498 420 F (contre 3 626 119 F pour la même période de 1973) ;

— Pour le deuxième trimestre, à 4 662 497 F (contre 4 058 042 F pour la même période de 1973).

Au cours du dernier exercice, d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois (du 1er juillet 1972 au 31 décembre 1973) le total des loyers avait atteint 22 728 932 F (dont 16 442 809 F pour les quatre trimestres de l'année 1973).



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
29 JUILLET

Nouveau recul
Hausse de l'or

Le recul des cours, déjà sensible vendredi, s'est poursuivi et même généralisé, gagnant la plus grande partie de la cote. Si, dans la majorité des cas, les pertes n'ont pas été très importantes, une trentaine de valeurs ont encore baissé d'au moins 2 %. Quatre compartiments ont été particulièrement visés : la construction électrique, les banques et les sociétés de crédit, le bâtiment et les magasins. C'était, il est vrai, ceux qui avaient le plus monté précédemment.

Les cotations d'Antar et d'Europe n° 1 ont dû, en outre, être réservées, devant la relative abondance des offres. A l'inverse, les hausses, encore nombreuses à la veille du week-end, ont pratiquement disparu.

Ce nouveau repli, il faut bien le dire, s'est fait un peu dans le vide. Le volume des échanges s'est, en effet, assez fortement contracté, et il n'a fallu, en définitive, qu'un assez faible courant d'offres pour entraîner une baisse des cours. Celui-ci a été alimenté par quelques ventes suisses, qui ont repris à la suite de nouvelles rumeurs, émanant de Zurich cette fois, sur les difficultés d'un établissement bancaire français, des dégagements à la veille des grands départs en vacances et peut-être quelques arbitrages au profit de la rente 4 1/2 % 1973 et de l'or.

Sur le marché du métal, effectivement, le volume des transactions s'est nettement gonflé, passant de 8 millions de francs à 18 millions de francs. Hausse sensible du lingot et du kilo en barre à 23 670 F et 23 600 F contre 23 000 F et 22 700 F. De son côté, le napoléon a monté de 2 % à 250,10 F (+ 4,90 F), entraînant dans son sillage la rente 4 1/2 % 1973.

Aux valeurs étrangères, fermeté des mines d'or, et baisse générale des américaines, des allemandes, des hollandaises et des pétroles internationaux.

LONDRES

Repli

Par solidarité avec Wall Street, le marché s'inscrit en baisse, mardi à l'ouverture. Les pétroles sont particulièrement éprouvés, tandis que les industrielles ne cèdent que 2 ou 3 pence. Vive reprise, en revanche, des mines d'or, en liaison avec la nouvelle et forte hausse du métal.

OR (ouverture) dollars : 166 50 contre 167 50

VALEURS	CLOTURE 29/7	CLOTURE 30/7
War Loan 3 1/2 %	24 ...	24 ...
Beecham	190 ...	188 3/4
British Petroleum	366 ..	358 ...
Shell	189 ...	187 ...
Vickers	107 ...	93 ...
Imperial Chemical	204 ...	203 ...
Courtaulds	98 ...	96 3/4
De Beers	231 ...	232 ...
* Western Holdings	34 ...	34 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	138 ...	128 ...
* West Driefontein	40 ...	40 1/2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

CIE FINANCIERE DELMAS-VIELJEUX. — Bénéfice net de l'exercice 1973-1974 : 10,75 millions de francs, contre 9,8 millions. Dividende global de 12,75 F (dont 3,35 F d'avoir fiscal) inchangé, mais s'appliquant à un capital augmenté d'un tiers par attribution gratuite (un pour trois).

LEGRAND. — La société va racheter à la BANEXI la participation majoritaire que cette dernière avait acquise dans le capital de Martin et Lunel, premier fabricant français de prises de courant.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	..
Effets privés....	....	13 5/8 %
Moyen terme....	....	12 1/2 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	26 juil.	29 juil.
Valeurs françaises ..	83,7	82,4
Valeurs étrangères ..	90,3	88,8
Cie DES AGENTS DE CHANGE		
Indice général	71,9	70,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/7	30/7
1 dollar (en yens) ..	299 .	297 90

NEW YORK

Nouvelle baisse

La semaine a débuté sur une note franchement lourde à Wall Street, où la baisse des cours s'est non seulement généralisée, mais sensiblement accélérée.

En clôture, l'indice des industrielles s'est établi à 770,89, soit à 13,68 points au-dessous de son niveau de vendredi.

Les raisons de ce nouveau recul ne manquent pas, mais c'est surtout, semble-t-il, la rumeur faisant état d'un possible relèvement du taux d'escompte de la réserve fédérale qui a le plus inquiété le marché. Ce sont, ajoutées à cela : la nouvelle baisse de 0,4 % en juin, des principaux indicateurs économiques, la crainte des conséquences que pourrait revêtir une éventuelle destitution du président Nixon, la déception, enfin, causée par l'absence de réaction, vendredi, à la diminution de la masse des crédits bancaires accordés aux entreprises durant la période du 18 au 25 juillet, et qui est la première depuis un mois et demi d'augmentation continue. On remarquera toutefois que la pression des ventes n'a qu'assez peu augmenté, comme en témoigne le volume toujours assez faible des échanges : 11,56 millions de titres ont changé de mains, contre 10,42 millions précédemment.

Sur 1 724 valeurs traitées, 1 146 ont baissé, 243 ont monté, et 335 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 160,86 (— 2,44) ; services publics, 69,50 (— 1,12).

VALEURS	COURS 26/7	COURS 29/7
Alcoa	48 5/8	47 5/8
A.T.T.	43 1/8	42 3/8
Boeing	16 7/8	17 . .
Chase Manhattan Bank	34 7/8	34 3/8
Du Pont de Nemours	158 ..	151 ...
Eastman Kodak	91 1/2	91 1/2
Exxon	75 5/8	75 1/2
Ford	45 1/2	46 1/4
General Electric	47 1/8	45 1/4
General Foods	23 5/8	22 5/8
General Motors	44 1/2	43 1/4
Goodyear	15	14 7/8
I.B.M.	206 1/4	203
I.T.T.	19 1/4	18 3/4
Kennecott	33 3/4	34 1/2
Mobil Oil	41 3/4	40 7/8
Pfizer	32 7/8	31 1/8
Schlumberger	97 1/4	95 5/8
Texaco	26 1/8	26 1/4
U.A.L. Inc.	21 1/8	20 3/4
Union Carbide	41 3/8	40 1/4
U.S. Steel	47 3/4	45 7/8
Westinghouse	12 5/8	12 1/4
Woolworth	13 1/8	13 ...

BOURSE DE PARIS — 29 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	39 50	2 48	France (Vie)	494	474 .	Séquanaise Banq.	261	268	Acier Investiss.	96 50	96 .
5 %	64 50	2 45	Préservatrice S.A.	343 20	338 ..	SLIMINCO	141	146	Gestion Sélect.	191	205
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
451	4,50 % 1973	466 50	470	472 80	470 ..
990	C.N.E. 3 %	985	992	991	986 ..
238	Afrique Occ.	247 50	247 80	243	245 ..
276	Air Liquide.	277	278	277	277 .
53	Als. Part. Ind	54	54	53 90	53
79	Alsthom	84	84	84	82 50
39	Antar P. Atl.	33 90	30 10	30 10	30 10
565	Cie Gle Eaux	583	572	563	560
95	Electro-Méc.	91	91 80	91 60	90
260	Eng. Matra	265	269	269	269
192	E. J. Lefebvre	200	209 90	207	214
75	Esso S.A.F.	77	76	76	75 10
151	Euratrance	169	167	166	165
325	Europe n° 1	363	328	329	325
139	Paris-France	141	137	137	134 50
112	Part. Etudes	116	111	113	116 60
159	Patern. S.A.	167	165	165 40	164 80
66	Pechelbronn	69 60	68 80	68 80	67 50
116	P.U.K.	119 90	119 80	119 30	119 40
80	Penarroya	78 10	77 90	78	77 90
250	Penhoët	257	255	253 10	260 10
485	Pernod	496	498	488	485 30
173	Thomson Br.	179 10	175	175	175
155	U.I.S.	156	158	158	158 50
280	U.C.B.	289	289	289	294 70
148	Un. Fr. Bques	163	162 90	160 10	168
60	U.T.A.	65	64 95	64 95	64
104	Usinor	105	105 50	105 50	107 50
132	— (obl.)	133 80	132 90	132 90	130 30
135	Vallourec	148	140	140	141 80
225	Gen. Electric	28	223 60	219	225
210	Gen. Motors	14	205 50	205	209
22	Goldfields	23 60	23 90	24 30	23 80
65	★ Harm. Gd	68 90	69	70 60	69
215	Hoechst Far	218 90	212 20	212	208
24	Imp. Chem.	23 20	23 80	23 80	23 95
150	Imperial Oil	155 60	149 80	148	149 80
1640	I.B.M.	990	955	949	952
15	Charter	16 30	15 95	16	16 25
179	Chase Manh.	167 50	166 50	164 50	169 80
415	C.F. Fr.-Can.	413 50	413 10	413 50	420
19	De Beers (S)	18 45	18 60	18 60	18 90
280	Dome Mines	282	286	290	284
725	Du Pont Nem.	728	728	716	714
458	East Kodak	427	438 10	428	434
136	East Rand	148	152	158 80	161
240	Ericsson	240	240	240	240
345	Exxon Corp.	363	349 50	349 50	356 10
225	Ford Motor	225	212 60	212 60	212 60
167	Free State	178 50	179 10	182 40	180

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS [illegible]
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détac[illegible] pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans [illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 681	4 686	4 68
Canada ($ can. 1)	4 749	4 799	4 80
Allemagne (100 DM)	183 050	182 800	182
Belgique (100 fr.)	12 370	12 381	11 95
Danemark (100 krd.)	79 320	79 280	79 10
Espagne (100 pes.)	8 262	8 255	8 20
Grande-Bretagne (£ 1)	11 196	11 220	11 20
Italie (100 lires)	0 729	0 729	0 71
Norvège (100 krs.)	86 770	87 070	86 90
Pays-Bas (100 fl.)	179 150	179 250	177 75
Portugal (100 esc.)	18 830	18 830	18 70
Suède (100 krs.)	107 720	107 820	106 50
Suisse (100 fr.)	159 880	158 150	159 25

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DANS UNE CONFÉRENCE DE PRESSE A PARIS

Une « junte » allant des communistes aux monarchistes lance un appel pour le retour à la démocratie en Espagne

Une « junte démocratique », regroupant le parti communiste, des socialistes, des monarchistes libéraux, des modérés, des représentants du patronat et même d'anciens dirigeants du régime franquiste, lance un appel solennel au peuple et aux forces armées en faveur d'une restauration du régime démocratique en Espagne. La junte, dont les activités étaient clandestines depuis un an, a son siège à Madrid. Mais l'appel a été lu ce mardi 30 juillet à midi à Paris par MM. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, et Rafael Calvo Serer, monarchiste, ancien directeur du journal *Madrid*, conseiller de Don Juan, comte de Barcelone et prétendant au trône.

Le fait que le dirigeant du parti communiste espagnol et l'un des principaux conseillers politiques de Don Juan aient décidé de donner une conférence de presse commune et d'annoncer ensemble la formation de la junte illustre l'ampleur et l'importance des regroupements politiques qui se sont effectués ces derniers mois dans la coulisse en Espagne.

Convaincus que les événements du Portugal hier, et de la Grèce aujourd'hui, ne peuvent être sans répercussions sur la situation espagnole, les membres de la junte démocratique estiment qu'il faut prendre date.

« *Le régime touche à sa fin* (...), affirme en particulier la déclaration de la junte démocratique. *Le régime franquiste s'effondre irrémédiablement ; non point parce qu'il est exposé (il l'est de toute évidence) à un coup d'Etat opportuniste plus ou moins légal d'une classe politique qui aspire à conserver ou à partager le pouvoir après Franco, mais, parce que, rejeté par la classe ouvrière et les différentes couches professionnelles et intellectuelles, il perd en même temps le soutien de l'Eglise et d'un patronat créateur de la nouvelle société industrielle espagnole pour lequel la continuité franquiste signifierait un coup de frein brutal au développement et à la modernisation.* (...) *C'est pourquoi le secteur politique de la bureaucratie de l'Etat et certains cercles d'affaires qui vivent à ses dépens confient le maintien du système franquiste à la fidélité du prince Juan Carlos* »

Les [illegible] déclaration affirment que « *la continuité de l'Etat exige aujourd'hui, pour des raisons de dignité et de responsabilité nationales, la non-continuité du régime* ».

La junte démocratique, qui « *sera dissoute le jour où un pouvoir politique légitimé par le suffrage universel sera en place* », propose : 1) La constitution d'un gouvernement provisoire; 2) L'amnistie totale et la libération immédiate de tous les prisonniers politiques ; 3) La légalisation de tous les partis politiques sans exception ; 4) La liberté syndicale et la restitution au mouvement ouvrier des biens du syndicat officiel ; 5) Les droits de grève, de réunion et de manifestations pacifiques ; 6) La liberté de la presse ; 7) L'indépendance de la magistrature ; 8) La neutralité politique et l'exercice purement professionnel des forces armées ; 9) La reconnaissance au sein d'un Etat espagnol unitaire de la personnalité politique des peuples catalan, basque, galicien et de toutes les communautés régionales qui le désireraient démocratiquement; 10) La séparation de l'Eglise et de l'Etat ; 11) La convocation d'une consultation populaire dans un délai de douze à dix-huit mois à partir de la restauration des libertés démocratiques. Ces élections seraient destinées à définir la forme de l'Etat ; 12) L'intégration de l'Espagne au sein de la Communauté européenne.

Pour atteindre ces objectifs « *dans les délais les plus brefs* » et afin que « *le passage de la dictature à la démocratie se réalise de façon pacifique et sans risque pour la communauté nationale* », la junte lance un appel « *au patriotisme et à l'honneur des forces armées en leur demandant de ne pas se transformer en protecteurs de la corruption et en policiers chargés de soutenir un ordre politique qui n'a plus de sens pour elles en l'absence de Franco* » Elle invite les formations politiques « *qui ne sont pas encore intégrées à la junte* » à la rejoindre Elle appelle, enfin, le peuple espagnol « *à se rassembler autour de son programme* ».

LE GÉNÉRAL FRANCO A QUITTÉ LA CLINIQUE

Madrid (A. F. P.). — Le général Franco a quitté, le mardi 30 juillet dans la matinée, la clinique madrilène où il avait été soigné, trois semaines durant, pour une thrombophlébite. Un important dispositif de sécurité avait été mis en place le long de la route que le chef de l'Etat espagnol devait emprunter pour regagner le palais du Pardo. Le général Franco se reposera quelques jours à Madrid, avant de prendre des vacances en Galicie.

Le Caudillo avait reçu, le 29 juillet, le chef du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro. Il s'était également entretenu avec le prince Juan Carlos. En tant que chef de l'Etat par intérim, celui-ci a signé vingt-sept décrets portant nomination ou cessation de fonctions. Ces textes ont été publiés au « Journal officiel » du 30 juillet.

Ouvrant la « semaine de réflexion » sur l'armée

M. GISCARD D'ESTAING A PRÉSIDÉ UN CONSEIL DE DÉFENSE

La « semaine de réflexion » sur les problèmes de la défense nationale entreprise par le président de la République, et qui doit s'achever le mercredi 7 août par un conseil de défense, a débuté mardi matin 30 juillet à l'Elysée. M. Giscard d'Estaing a présidé une réunion à laquelle ont participé MM. Jacques Chirac et Jacques Soufflet. Au cours de l'après-midi il devait recevoir le général François Maurin, chef d'état-major des armées. D'autres audiences sont prévues jusqu'au 7 août, ainsi qu'une visite au centre opérationnel des armées.

Trois sujets principaux alimentent la « réflexion » présidentielle : la revalorisation de la condition militaire, qui sera inscrite au budget de 1975 ; la réforme du service national, et le développement de la force nucléaire.

A propos du service national, si le président de la République et le gouvernement paraissent décidés à en améliorer le fonctionnement, notamment pour donner le sentiment aux recrues que leur service n'est pas inutile, aucun choix n'a encore été fait. Le but de cette semaine de réflexion est précisément de défricher le terrain pour préparer les choix futurs.

RÉUNION D'UN COMITÉ INTERMINISTÉRI[EL] DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA DATAR VEUT ACCENT[UER] SA POLITIQUE SOCIAL[E]

Le comité interministériel de l'aménagement du ter[ritoire s'est] réunit ce mardi 30 juillet sous la présidence de M. Jacque[s Chirac]. Plusieurs décisions étaient attendues, notamment la créat[ion d'une] base de loisirs de 1 000 hectares dans l'embouchure de l'[...] la côte de la Manche, et un crédit de 4 millions de fra[ncs a] été dégagé à cet effet. Parmi les autres décisions figure le l[ancement] du chantier de l'usine européenne d'uranium à Tricastin, Pierrelatte, et des aides pour les régions minières. M. Mich[el Ponia]towski, ministre de l'Intérieur, devait aussi insister sur le [rôle] social que doit prendre de plus en plus la politique d'amé[nagement] du territoire.

Le temps est passé où l'aménagement du territoire n'obéissait qu'à des préoccupations d'équilibre géographique. Il faut aussi veiller à ce que les conditions de vie créées soient acceptées par le plus grand nombre. Il serait dangereux d'ouvrir ici ou là un grand chantier coûteux ou d'édifier une usine qui au bout du compte, seraient condamnés par une population indifférente ou hostile

De nombreux exemples illustrent les tensions entre la « qualité de la vie » et le développement économique : Fos, Roissy, les villes nouvelles, les percées autoroutières, demain le tunnel sous la Manche, s'inscrivent dans la lignée des grands projets qui font vibrer les ingénieurs et les aménageurs Mais, à chaque fois, que d'exaspérations à côté de la légitime fierté ! Bruits, terr[...] priées, océans souillés, vi[...] maines, collectivités court-circuitées, usines f[...] des névrosés prisonniers [de] tâches parcellaires

Le temps est passé a[u] création d'emplois dan[s les ré]gions déprimées était [...] sans réserve. Il faut évit[er que] se renouvelle demain sur [...] tiers de Calais-Dunkerq[ue] nal Rhin-Rhône ou de [...] dans la vallée du Rhôn[e] vures de toute sorte qu[i ont] taché le lancement de l'aménagement touristi[que de la] côte d'Aquitaine.

En même temps, d[...] contenu social à l'amé[nagement] du territoire, c'est se p[...] des oubliés de la crois[sance] refus du travail industri[el] chez les jeunes et les [...] provoque l'afflux d'[...] même dans les région[s] excédentaires en main[...] Les responsables de la g[...] volontaire ne peuvent [se] contenter de transférer [...] ou des services. Ils doiv[ent s'in]terroger sur des formes [...] du travail industriel, d'[...] ment des horaires ou [...] ment rationnel des bur[eaux] opérations du Joint fr[ançais à] Saint-Brieuc, de la S[...] Caen, de Ford à Borde[aux...] sans doute été des réuss[ites ...] graphiques, mais elles n[...] un échec des efforts d'[...] tion de la société et l'a[ménage]ment du territoire ne peu[...] pas en ressentir les effe[ts].

La DATAR ne pou[rrait-elle] soutenir d'une manière [...] lière les industriels ou [...] ponsables d'activités terti[aires ...] cidés à faire de la déce[ntralisa]tion un apport exemplai[re sur le] plan économique et sur [le plan] social ? Imaginer des act[ions spé]cifiques pour améliorer l[es condi]tions de logement et [...] aux abords des chant[iers de] grands travaux ?

Poussant plus loin les [...] tières sociales », on peu[t ...] voir que l'aménagem[ent du] territoire prenne l'allu[re d'une] politique « tous azimuts » [ne lais]sant à l'écart aucune [catégorie] de citoyens. L'Etat a le[s ...] devoirs envers les plus [...] envers les moins chance[ux, c'est-]à-dire les émigrés, les ha[ndicapés,] les personnes âgées. Cert[ains sou]haitent que la DATAR [...] son aide financière a[u ...] national d'accueil des [...] en passant, par exem[ple, des] contrats avec les associat[ions spé]cialisées.

La ville sera peut-être [le pre]mier théâtre de ses ex[périences] nouvelles d'aménagemen[t] du territoire. La DAT[AR sou]haite casser la ségrégat[ion entre] les immeubles et les [...] entre les personnes acti[ves et les] handicapés, mettre en [...] centres de vie, des mais[ons d'ac]cueil, des ateliers de t[ravail] de rééducation pour la p[ersonne] âgée, favoriser aussi, po[ur lutter contre] la délinquance, l'instal[lation de] clubs de prévention et d[...] de police particuliers.

Depuis que l'aménag[ement du] territoire s'occupe aussi [...] tissements étrangers e[...] il est peu de doma[ines qui] échappent à l'action [et à la] réflexion de ses res[ponsables.] Mais n'est-ce pas trop [...]

FRANÇOIS GROSRI[CHARD]

LES RUMEURS ET LA BOMBE

La France a-t-elle fait exploser, le lundi 29 juillet, une « *charge nucléaire de forte puissance* » dans le Pacifique ? Le premier ministre néo-zélandais, M Norman Kirk, l'a affirmé (*le Monde* du 30 juillet). Qui faut-il croire de M. Kirk, qui laisse entendre que la charge a probablement été thermonucléaire, du gouvernement australien, qui déclare n'en avoir rien su, ou du ministère français de la défense, qui, comme à l'ordinaire, reste muet ?

Les déclarations de M. Norman Kirk ont été assez vagues pour permettre toutes les interprétations N'a-t-on pas, ici ou là, affirmé sans rire que la charge avait une puissance de 100 mégatonnes, soit près de deux fois la bombe la plus puissante que l'Union soviétique ait jamais fait exploser ? Il serait étonnant qu'une explosion thermonucléaire soit passée inaperçue des uns et pas des autres Jusqu'à présent, les renseignements des Australiens et des Néo-Zélandais concordaient.

La campagne nucléaire de 1974 se déroule dans l'indifférence quasi totale de l'opinion publique en France, au point que les adversaires français de la force de dissuasion doivent actuellement *livrer campagne... au Japon.* A l'étranger le silence des gouvernements, ou leur mesure dans la condamnation des essais, contraste aussi avec le tollé des années précédentes Tout le monde, dans cette affaire, est donc silencieux Il est d'autant plus étrange que les explosions soient inaudibles et qu'on ne parvienne pas à savoir si, oui ou non, bombe il y a eu le 29 juillet à Mururoa.

Le gouvernement français se contente de vanter, globalement, les mérites de la force de dissuasion sans informer sur chacune des expérimentations. C'est entretenir l'incertitude et favoriser bien inutilement les rumeurs les plus extravagantes.

Br. F.

UNE PARTIE DU PERSONNEL DE LA PRISON DE FRESNES A CESSÉ LE TRAVAIL

Une partie du personnel pénitentiaire de la prison de Fresnes (Val-de-Marne) a refusé, ce mardi matin 30 juillet, de prendre son service. « Cet arrêt de travail — a indiqué le directeur de la prison — concerne une majorité du personnel, qui exige que le gouvernement fasse connaître immédiatement ses décisions en ce qui concerne le problème des prisons. »

Le directeur a indiqué que la surveillance à l'intérieur de la prison était assurée, de même que l'alimentation des détenus, mais que, en revanche, certains services, comme les promenades, par exemple, ne pourraient vraisemblablement pas être assurés.

Un représentant du syndicat F.O. des personnels pénitentiaires a confirmé pour sa part cet arrêt de travail en déclarant : « A Fresnes, comme ailleurs, le personnel pénitentiaire, dans l'impossibilité d'assurer normalement son service, a préféré, pour éviter des heurts avec la population pénale, laisser aux forces de l'ordre le soin d'assurer la sécurité. »

● *Course entre motos : quatre morts.* — Deux jeunes gens, pour comparer la puissance de leurs motos respectives se sont lancés, ce mardi 3 juillet, à 3 heures, dans une course au terme de laquelle ils ont trouvé la mort, en même temps que leurs deux passagères, au Lavandou (Var). M. Geoffrey Bramley, dix-huit ans, un jeune Anglais du Middlesex en vacances au camping de « Pabourette », à La Londe-lès-Maures (Var), M. Ange-Marie Correa, dix-neuf ans demeurant au Lavandou, Mlle Elizabeth Roux, dix-huit ans, demeurant également au Lavandou, et Mlle Christiane Girard, dix-huit ans, domiciliée à Besançon, ont été tués.

● *Explosion à Paris : cinq blessés.* — Une violente explosion s'est produite, ce mardi matin 30 juillet vers 10 h. 50, 5, rue Dieu, à Paris (10e). Cinq ouvriers ont été blessé ; l'un d'eux est gravement atteint.

● *Cambriolage « politique » à Cannes.* — Sous la menace d'un fusil de chasse à canon scié, un malfaiteur se réclamant de l'IRA (Armée républicaine irlandaise) s'est emparé de 50 000 F, lundi 29 juillet, dans une succursale de la Llyod Bank, à Cannes.

● *Le Quotidien de Paris* n'a pas paru le mardi 30 juillet, à la suite d'un incident technique. Il publiera normalement son numéro du 31 juillet.

Le numéro du « Monde » daté 30 juillet 1974 a été tiré à [...]9 887 exemplaires.

Président de la CANAM

M. GÉRARD NICOUD DEMANDE DE NOUVELLES AMÉLIORATIONS SOCIALES POUR LES ARTISANS ET LES COMMERCANTS

M Girard Nicoud a été officiellement installé, le 29 juin, dans ses nouvelles fonctions de président de la CANAM (Caisse nationale d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles).

L'ancien secrétaire général du CID-UNATI — il a quitté ce poste le 1er juin — manifeste à la fois l'intention d'améliorer la gestion de la caisse, qu'il a maintes fois critiquée, et celle d'obtenir de nouvelles réformes en faveur des artisans et commerçants.

M. Nicoud convoquera le mois prochain les présidents et les comptables des caisses régionales. Il entend, notamment, organiser le contrôle des organismes encaissant les fonds, améliorer le règlement des retraites et réaliser une médecine *préventive*, a-t-il déclaré au micro d'Europe 1.

D'autre part, M Nicoud va présenter au gouvernement un programme de mesures sociales intéressant les commerçants, artisans et membres des professions libérales Ce dossier sera prêt en septembre, et l'ancien dirigeant du CID-UNATI en demandera l'application dans les plus brefs délais, n'excluant pas une relance de l'agitation à la base s'il n'obtenait *pas* satisfaction.

M. CHIRAC SE REND AU DANEMARK

Pour son premier voyage officiel à l'étranger depuis son entrée à l'hôtel Matignon, M. Jacques Chirac a choisi de se rendre au Danemark. A l'invitation de M. Paul Hartling, premier ministre danois, le chef du gouvernement français est attendu le mercredi 31 juillet, vers 18 heures, à Copenhague.

HAUSSE DE L'OR ET DU FRANC

La hausse de l'or s'est poursuivie, mardi matin, sur le marché libre de Londres, où le cours de l'once d'or s'est établi à *160,50* dollars contre 152,50 dollars lundi matin et *157,50* dollars l'après-midi. Le franc a continué à se raffermir, notamment contre le deutschemark, qui est revenu à moins de 182 F contre 183 F vendredi, tandis que le dollar restait ferme en dépit de la hausse de l'or et de l'affaire du Watergate.

MORT DE L'ÉCRIVAIN ALLEMAND ERICH KAESTNER

Nous apprenons la mort de l'écrivain allemand Erich Kaestner, survenue le 29 juillet à Munich. Il était âgé de soixante-quinze ans. Il était l'auteur, notamment, d'un roman pour la jeunesse, « *Emile et les détectives* » (1930).

